NR Flash

SPORTS en p. 6
— Décisions de l'ASF
— Matches de coupe
— Le cas Eschmann
LOCALES en p. 8, 10, 11, 13, 16, 18 et 19
— Les «bérets noirs» sont revenus
— Trois recrues retrouvées
— Toujours le Rawyl
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 cts

Votre teinturerie préférée

Sixt

SION
Angle Planta - Tél. 2 15 61
P 38 S

Le médecin de Bauma ne pourra plus pratiquer

ZURICH — La Direction de la Santé publique du canton de Zurich communique :

Depuis quelques semaines, l'art de pratiquer du médecin F. von Der Crone, de Bauma, fait beaucoup de bruit. Une enquête pénale est en cours, dirigée contre des délits éventuels de négligence. La Direction de la Santé publique, indépendamment des autorités judiciaires, a, dans l'intervalle, élucidé avec exactitude l'état des faits et a également entendu le médecin en cause. Elle est arrivée à la conclusion que les particularités de caractère de ce médecin et l'art et la manière de pratiquer ont contribué au fait que les patients couraient de gros risques. C'est la raison pour laquelle elle s'est vue obligée, en vertu de la loi sur la santé publique, de lui retirer le permis de pratiquer avec effet à partir du 11 octobre.

La Commission de santé, qui a été consultée, a approuvé cette mesure. Le retrait d'autorisation a été prononcé sans tenir compte d'un recours éventuel avec effet immédiat. Cependant le docteur F. von Der Crone conserve le droit de recourir. Un successeur lui a été trouvé pour s'occuper des soins médicaux de la population de Bauma et des environs.

Double crime d'un même assassin ou coïncidence

PARIS — Double crime d'un même assassin ou simple coïncidence ? A quelques heures d'intervalle, lundi soir, deux femmes ont été découvertes l'une assassinée, l'autre presque morte dans des chambres d'hôtels du même quartier, à Paris. Dans les deux cas, l'homme qui les accompagnait avait disparu.

La victime du premier crime, une jeune femme grande et blonde connue dans les bars voisins pour mener une vie fort mouvementée, était entrée vers 17 heures dans un hôtel de la rue du faubourg Saint-Denis, dans le centre de Paris, en compagnie d'un homme qui, selon la patronne de l'établissement, serait un Allemand. Vers 21 heures, la patronne voulut savoir si le couple garderait la chambre pour la nuit et c'est alors qu'elle découvrit la jeune femme, à demi dévêtue, étendue en travers du lit, morte. Son compagnon n'était plus là et on ignore à quel moment il a quitté l'hôtel.

Dans la seconde affaire, la victime est également une jeune femme grande et blonde, une prostituée connue dans le quartier. Elle entre dans un hôtel de la rue Laffitte avec un compagnon, vers 20 h. 30. Une demie heure plus tard l'homme sort précipitamment. C'est encore la propriétaire de l'hôtel qui découvre le crime, lorsque deux heures après elle s'inquiéta de ne pas voir descendre la jeune femme. Elle trouve celle-ci étranglée avec un bas. La victime est dans un état très grave lorsqu'on la transporte à l'hôpital.

Les signalements des deux hommes ne concordent pas mais ils sont très imprécis. Les policiers, qui s'occupent à la fois des deux affaires, se demandent s'il ne s'agit pas du même individu. Ils notent qu'il a eu le temps de se rendre successivement dans les deux hôtels et relèvent certaines circonstances analogues dans les deux cas, en particulier l'absence apparente de mobile. Les deux victimes n'ont en tout cas pas été volées.

L'ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL M. Stampfli n'est plus

On annonce de Soleure que l'ancien conseiller fédéral Walter Stampfli est mort lundi soir à l'hôpital cantonal de Zurich.

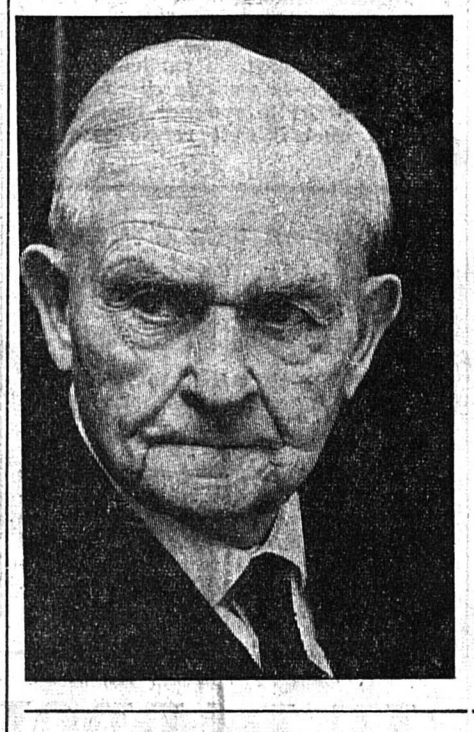

La carrière d'un grand homme d'Etat

Fils d'un instituteur, Walter Stampfli était né le 3 décembre 1884 à Buren, dans le canton de Soleure. Il étudia les sciences économiques et le droit à Zurich et à Gœttingue et obtint son doctorat en 1906. Après une brève activité dans la branche des assurances, il fut de 1908 à 1918 rédacteur du Journal d'Olten. Il devint ensuite secrétaire de la Chambre de commerce soleuroise avant d'entrer, en 1921, au service de la maison von Roll, dont il fut directeur de 1929 à 1940.

C'est à l'âge de 28 ans qu'il fut élu au Grand Conseil soleurois, dont il fut membre jusqu'en 1937. En 1931 il était élu au Conseil national sur la liste radicale.

Il devint conseiller fédéral en 1940. Le 17 juillet, l'Assemblée fédérale le désignait, par 142 voix, pour succéder au conseiller fédéral Hermann Obrecht, comme chef du département de l'Economie publique. Walter Stampfli fut président de la Confédération en 1944. Il donna sa démission pour raison de santé le 20 novembre 1947.

C'est pendant son passage au gouvernement que fut élaborée et approuvée l'AVS et que furent revisés les articles économiques de la Constitution.

En 1948, M. Stampfli devint président du Conseil d'administration des usines von Roll, fonction qu'il assuma jusqu'en 1960. Mais c'est au début de cette année seulement qu'il devait démissionner comme administrateur de la grande entreprise métallurgique de Gerlafingen. Préoccupé du sort des invalides, il fut président de la Fédération suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique.

CONSEIL NATIONAL

LE RAPPORT «ANTI-SURCHAUFFE»

Le Conseil national s'est occupé mardi matin du rapport du Conseil fédéral sur l'exécution des deux arrêtés « anti surchauffe ».

Les rapporteurs, M. Hofstetter (radical - Soleure) et M. Déonna (libéral - Genève) constatent que la conjoncture s'est normalisée. Le déficit de la balance des revenus diminue. La spéculation immobilière est freinée. L'indice du coût de la vie continue d'augmenter, mais notre position internationale est assez favorable. Un effort de modération est encore nécessaire de la part des pouvoirs publics. Mais on sait que la commission Jœhr étudie un plan financier à long terme, tandis qu'une autre commission analyse notre régime de subventions.

Dans le secteur du logement, le volume des travaux réalisables en 1966 est incertain. La récente conférence qui s'est tenue à Berne doit contribuer à la recherche de moyens de constuire suffisamment sans inflation.

La commission presque unanime recommande de prendre acte du rapport. Elle ne se prononce pas sur la prorogation des arrêtés, mais attend du Conseil fédéral des propositions à la session de décembre au plus tard.

M. Debétaz (radical - Vaud) développe une interpellation déposée le 5 octobre et à laquelle M. Schaffner est prêt à répondre. Relevant que la campagne a particulièrement souffert des conditions atmosphériques déplorables de cette année, il prie le Conseil fédéral de faire connaître les mesures qu'il entend prendre en matière de prix.

LE DEBAT ECONOMIQUE

Quinze orateurs sont inscrits pour le débat économique, qui figurera au bulletin sténographique.

M. Wyss (soc., Bâle), annonce qu'il votera en faveur du rapport.

M. Vontobel (ind., ZH), met l'accent sur la pénurie de logements.

M. Duft (ccs., ZH) souligne que les dispositifs de normalisation de la conjoncture ne doivent pas entraver la saine croissance de l'économie.

M. Schaffer (soc., BE), relève que le programme de construction des pouvoirs publics est en retard.

M. Wartmann (rad., AG) se félicite de voir que, dans tous les départements, on est à la recherche de solutions nouvelles.

M. Gnaegi (pab., BE), expose les soucis des agriculteurs.

M. Dellberg (soc., VS), déclare que la lutte contre le renchérissement renforce la position du capital et affaiblit celle des salariés.

On entend encore M. W. Schmid (ind., ZH) pour lequel la politique suivie est un échec total (où est le fameux programme complémentaire ?) et M. Gruetter (soc., BE) qui demande la prorogation des deux arrêtés surtout pour combattre la crise du logement.

Huit orateurs sont encore inscrits.

SEANCE DE RELEVEE

● A la reprise, M. Heil (CCS. Zurich), s'est attaché à démontrer par plusieurs exemples l'efficacité des mesures de lutte contre le renchérisse

(VOIR LA SUITE EN PAGE 2)

BRÈVE CHRONIQUE EN CHRÉTIENTÉ

Il a fallu deux jours pour traiter un sujet que les auteurs du schéma 13 avaient formulé en un paragraphe de 49 lignes dactylographiées, tout en proclamant que l'athéisme est un des phénomènes les plus graves de notre temps. Aussi bien, les orateurs furent-ils unanimes pour demander que la déclaration du Concile s'y rapportant se fasse avec l'ampleur convenable ; d'autant plus qu'une telle déclaration devrait signaler les causes de l'athéisme et en indiquer les remèdes.

Concernant ces deux derniers points, les avis des pères furent très divers, pour ne pas dire plus : ce qui est un témoignage rendu à la liberté de parole dont les orateurs du Concile usent largement. Chaque intervention étudie et éclaire la question débattue du point de vue de chacun des orateurs — qui peut être plus ou moins panoramique — et contribue à fournir une solution plus complète et mieux équilibrée.

Le plus grand nombre des pères conciliaires souhaitent que soient recherchées et dénoncées les causes de l'athéisme actuel, et que soient également reconnues les erreurs et les déficiences de certains responsables dans l'Eglise : les uns, trop méfiants à l'égard de la science — l'aula du Concile retentit derechef des noms de Galiliée, Darwin et Freud — ; d'autres, complices, par leur silence, des injustices sociales, au plus grand dam des classes pauvres de la société. Le patriarche Maximos IV Saigh dressa un réquisitoire énergique contre les « chrétiens médiocres », « pétrifiés dans l'argent », qui sont cause que tant de gens vont grossir les rangs du marxisme athée. Pour lui, l'égoïsme est le péché le plus funeste des temps modernes.

Si le diagnostic de l'athéisme suscite déjà tant de diversité d'opinions, sa thérapeutique (les remèdes à appliquer) provoque), chez les pères, des prises de position parfois tout à fait divergentes, sinon opposées. Quelques-uns préconisent une

Un des thèmes les plus brûlants du Concile : l'athéisme contemporain

manière d'intervention chirurgicale par la condamnation solennelle. Mgr Hnilika, qui vit à Rome en exilé, après avoir expérimenté les geôles et les camps de concentration communistes en Tchécoslovaquie, pense que le marxisme athée doit être reconnu comme « l'erreur la plus grave et la maladie mortelle de l'humanité ». D'autres conseillent l'application d'une médecine à petites doses ; autrement dit, ils souhaitent le dialogue. Par ailleurs, des orateurs se contenteraient d'une déclaration doctrinale, tandis que d'aucuns veulent des moyens d'ordre pratique.

Ainsi, suivant leur nationalité, leur origine sociale, leur culture ou leur tempérament ; selon l'âge et l'appartenance à tel ou tel ordre religieux, les pères du Concile divergent d'attitude, comme l'illustre plaisamment l'historiette que voici et qu'on se racontait ces jours au Vatican.

Un père fransciscain, un dominicain et un jésuite logeaient dans la même pièce, lorsque vint à manquer la lumière. Le franciscain se met aussitôt à louer Dieu pour ses « sœurs les ténèbres », le dominicain entre de son côté une dissertation savante sur la nécessité de la lumière. Le jésuite, lui, sort immédiatement. Pourquoi donc faire ? Pour réparer la panne et rétablir le courant...

De fait, une intervention du nouveau supérieur des jésuites, en cette session traitant de l'athéisme, n'eut pas l'heur de plaire à tous ses auditeurs, mais n'en reflète pas moins un dynamisme d'une puissance exceptionnelle. Après avoir énuméré quelques données statistiques, dont l'une nous apprend que les catholiques ne sont que le 16 % de la population du globe, tandis que le communisme étend son influence sur plus du tiers de l'humanité ; le père Arrupe fit ensuite la proposition ci-après : que des spécialistes établissent une enquête mondiale sur le phénomène de l'athéisme ; qu'on en soumette les résultats au pape et qu'on passe immédiatement à l'action.

« Est-ce possible ? Donc, il faut le faire. »

Elle comptera pour vous les douze coups de minuit de 1966 !

Depuis que Brigitte Bardot a inauguré la formule des shows télévisés de la Saint-Sylvestre, la direction de l'ORTF a pris l'habitude de faire appel chaque année à une vedette pour accueillir sur le « petit écran » la nouvelle année. Celle qui aura cet honneur le 31 décembre prochain, vient d'être choisie. C'est la blonde Mireille Darc qui comptera pour les téléspectateurs français, les douze coups de minuit du Nouvel An. Mireille Darc commencera dans quelques jours l'enregistrement de son émission qui selon les statistiques, est l'une des plus écoutées de l'année. Voici Mireille Darc.

DANS NOS CANTONS

Les revendications paysannes sur les prix

BERNE — On étudie actuellement avec soin, au Département fédéral de l'économie publique, les revendications paysannes sur les prix. Après que les milieux paysans ont pu justifier leurs revendications, on a entrepris, conformément à la loi sur l'agriculture, les consultations à ce sujet. C'est ainsi que la commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture, de même que les commissions de spécialistes, étudiant les revendications paysannes en ce qui regarde le lait (augmentation du prix du litre de 3 centimes), les prix indicatifs du gros bétail de boucherie (adaptation), les mesures de soutien pour le petit bétail de boucherie (veaux et moutons) et enfin les prix indicatifs pour les porcs. Dès que le Département fédéral de l'économie publique aura revu les propositions sur la base de cette étude, le Conseil fédéral pourra prendre une décision, qui est attendue vers la fin du mois d'octobre.

Les soucis de la Confédération en matière de trafic

BERNE — « Nous sommes parfaitement au courant de la façon dont la Suède ou l'Allemagne seront reliées à la Sicille au moyen de constructions téméraires, mais nous ne sommes pas encore assez humbles pour réfléchir sérieusement comment nous pourrons aller dans quelques années de Berne à Wabern. Une des plus grandes erreurs et déceptions de la deuxième révolution industrielle aura été notre incapacité de trouver la grandeur maximum, que ce soit dans le monde économique ou le monde culturel ». C'est dans ces termes que M. Markus Redli, directeur de l'administration fédérale des Finances, a conclu son exposé devant l'assemblée générale de la Ligue suisse pour l'organisation rationnelle du trafic (LITRA), qui s'est tenue mardi à Berne. Son exposé était consacré aux « investissements dans le trafic du point de vue des finances fédérales ». Après avoir évoqué l'accomplissement des tâches et des possibilités illimitées de tous les moyens de trafic, l'orateur souligna qu'il s'agit de placer le trafic dans un tout, de rejeter ce qui est spectaculaire, de mettre de côté ce qui est désirable et de dégager l'essentiel. L'essentiel doit cependant avoir en face, les moyens disponibles. Pour un petit pays, il est exclu de suivre l'évolution technique rapide dans tous les domaines — de tout avoir et encore en même temps. Eu égard aux requêtes adressées à la Confédération qui se font toujours plus pressantes, il faut également procéder par ordre d'importance.

Dangereux pyromane

WAEDENSWIL — Les pompiers de Waedenswil (ZH) ont été alertés lundi matin, pour l'incendie d'une vieille grange. Ils éteignirent rapidement les flammes, sans que de grands dégâts ne se soient produits. Mais il y avait aux environs de vieilles maisons et si les flammes s'y étaient propagées, c'eût été une catastrophe.

Tandis que la police essayait d'élucider les causes du sinistre, une femme lui annonça qu'elle avait fait la connaissance, au buffet de la Gare, d'une « femme étrange », qui lui aurait déclaré qu'elle avait allumé un incendie. La femme invita alors sa nouvelle connaissance dans un autre café et quand elle entendit la sirène des pompiers, elle alerta de nouveau la police, qui arrêta la pyromane. Il s'agit d'une femme de 42 ans, qui avait été mise en vacances il y a huit jours d'une maison de repos et qui ne l'avait plus regagnée par la suite. Selon les déclarations de son tuteur, il s'agit d'une dangereuse pyromane. Elle a été placée à la maison de repos Burghoelzli, de Zurich.

M. Fentener veut téléphoner à M. Tschudi

BERNE — « Je vais téléphoner à M. Tschudi, président de la Confédération helvétique, pour lui demander l'autorisation de me rendre à Berne, afin de lui exposer tous les détails de mon affaire », a déclaré ce matin à la presse, dans l'hôtel d'Evian où il est descendu, M. Fentener van Vlissigen. Celui-ci, citoyen américain a été expulsé hier de Suisse à la suite de ses démêlés avec les autorités provoqués par la construction d'une maison trop haute pour les règlements locaux.

« Si l'on me refuse cette entrevue, a-t-il ajouté, j'emploierai d'autres moyens et, entre autres, je m'adresserai à l'ambassade des Etats-Unis, car le traitement qu'on m'a infligé met en cause les rapports entre citoyens des deux pays ».

Depuis son arrivée à Evian, hier soir, M. Fentener van Vlissigen reçoit de nombreux appels téléphoniques. Des amis, en particulier, lui ont proposé de venir le chercher en bateau et de le ramener en Suisse, ce en quoi il s'est refusé jusqu'à présent.

Accident en gare d'Yverdon

La tête écrasée par un boggie

YVERDON — Mardi à 10 h 30, aux ateliers CFF d'Yverdon, M. Hans Bachmann, 25 ans, marié, père de deux enfants, aspirant au service des locomotives, poussait seul un boggie de locomotive. Pour des raisons non encore élucidées, il a eu la tête prise entre le boggie qui avançait et le bord du vérin. Il a été transporté à l'hôpital où il a succombé dès son arrivée.

24 heures de la vie du monde

✶ **LE NOUVEAU GOUVERNEMENT NORVEGIEN** — Le nouveau gouvernement quadripartì non socialiste de Norvège, présidé par M. Per Borten, du parti du centre (agrarien), est entré en fonction mardi. Celui-ci comprend six conservateurs, trois libéraux, trois du parti populaire chrétiens et trois du parti du centre.

✶ **APPEL DE M. THANT EN FAVEUR DU BUDGET DE L'O.N.U.** — Le secrétaire général U Thant a lancé un nouvel appel aux pays membres des Nations Unies pour qu'ils contribuent à aider l'organisaion internationale à liquider les dettes causées par les opérations de paix au Congo et dans le Proche-Orient, et qui atteignent cent millions de dollars.

✶ **M. SPAAK A DE NOUVEAU AJOURNE SON VOYAGE POUR LES ETATS-UNIS** — M. Paul-Henry Spaak, qui devait partir samedi dernier pour les Etats-Unis, a de nouveau ajourné son voyage.

✶ **L'OPPOSITION AU MARIAGE DE LA PRINCESSE BEATRIX** — Plus de 100 000 signatures ont été recueillies par le comité « Pétition aux Etats-généraux » opposé au mariage de la princesse héritière Béatrix des Pays-Bas avec M. Claus von Amsberg.

✶ **LA BALANCE COMMERCIALE BRITANNIQUE S'AMELIORE** — Grâce à une diminution sensible des importations, la balance commerciale anglaise s'est nettement redressée en septembre après sa forte rechute du mois précédent.

✶ **L'O.N.U. ET LA RHODESIE** — L'Assemblée générale de l'ONU a demandé, par 107 voix contre 2 et 2 abstentions, au Royaume Uni d'empêcher la Rhodésie du Sud de déclarer unilatéralement son indépendance et de mettre fin à la « rébellion » du gouvernement rhodésien si celui-ci passait outre.

✶ **UNE COORDINATION REMARQUABLE** — En Australie, deux sœurs, qui avaient épousé deux frères, ont mis au monde le même jour, dans le même hôpital, chacune un fils. Elles étaient soignées par le même médecin.

✶ **POUR L'IMPARTIALITE DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION FRANÇAISE** — Une association nationale pour l'impartialité de l'organisation de la radio et télévision française vient d'être fondée sous le régime de la loi de 1901 afin de faire toutes démarches en vue d'assurer la stricte objectivité de l'ORTF pendant la campagne qui précédera l'élection du président de la République française.

✶ **LE PRESIDENT JOHNSON A PASSE UNE BONNE NUIT** — Un bulletin de santé publié mardi indique que le chef de l'Exécutif américain a passé une bonne nuit.

✶ **LES GROSSES INONDATIONS DANS LA REGION DE PERPIGNAN.** Les pluies diluviennes qui ont sévi quatre jours durant, ont troublé gravement la circulation ferroviaire et routière dans tout le Roussillon. De nombreux cours d'eau ont débordé, notamment à Perpignan.

LE RAPPORT «ANTI-SURCHAUFFE»

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

ment. Il est maintenant prouvé que les adversaires du projet avaient tort.

M. Wuethrich (soc., Berne), s'élève contre l'abolition des arrêtés. Il est trop tôt pour laisser libre cours à la conjoncture. M. Walter (soc., Zurich), déclare qu'un certain dirigisme est nécessaire. Les problèmes de la main-d'œuvre et du logement sont loin d'être résolus. M. Hummler (rad., Saint-Gall), demande une rlglementation plus souple pour les frontaliers.

M. Brawand (soc., Vaud), estime que le rapport du Conseil fédéral est trop optimiste. Le financement de logements reste difficile. On se heurte à des intérêts puissants qui savent influencer l'opinion publique. « Nous prenons acte du rapport avec les réserves les plus strictes ».

Les rapporteurs répliquent très brièvement à M. Muret, qui proposait de désapprouver les conclusions du rapport.

Puis le Conseiller fédéral Schaffner prend la parole. Les conclusions du rapport du 18 juin, dit-il, se sont confirmées. Notre économie est en passe de retrouver son équilibre et le déficit de la balance des revenus pourra probablement être abaissé à 500 millions (au lieu de 1,8 milliard). On s'écartera ainsi de la menace d'un exode de capitaux.

La réduction de la main-d'œuvre étrangère a été opérée sans provoquer une « flambée des salaires ». Le relevé d'août 1965 accuse d'une année à l'autre un recul de 6 %.

M .Schaffner remercie les partenaires sociaux qui ont compris la nécessité de surseoir à toute réduction de la durée du travail.

Une nouvelle solution du problème de la main-d'œuvre, plus souple, peut maintenant être élaborée. Les craintes concernant l'immigration de familles italiennes n'étaient pas fondées.

Il est vrai, a poursuivi M. Schaffner, que le succès des mesures est moins éclatant si l'on considère uniquement l'indice des prix. Mais nous n'avons jamais prétendu bloquer les prix : nous voulons des remèdes qui agissent à longue échéance. Il se passe toujours un certain temps avant que le décongestionnement des investissements s'étende au secteur de la consommation. La progression de l'indice n'est d'ailleurs pas vraiment alarmante.

● Passant au problème de l'agriculture, M. Schaffner a dit : « Nous ne pourrons nous dispenser d'apporter un correctif au prix de base du lait et aux prix du bétail de boucherie ». D'autres mesures de moindre importance sont à l'étude. Il en résultera inévitablement une hausse de l'indice. En outre, on prépare un message qui doit stimuler l'intérêt pour les améliorations de structure et les crédits d'investissements, qui se sont révélés utiles.

● Passant à la question du logement, chef du Département de l'économie publique a affirmé que la production locative connaît un progrès réjouissant, malgré l'arrêté sur la construction. Ce qui fait défaut, ce sont des appartements à des prix abordables.

En conclusion, M. Schaffner a estimé que l'effet psychologique des deux arrêtés a été salutaire. Il ne s'est pas prononcé sur l'opportunité d'abolir l'arrêté sur la construction.

● M. Bonvin, chef du Département des finances, a ensuite commenté l'autre aspect du rapport : les mesures monétaires.

Les restrictions de crédit ont eu des effets positifs. Il n'y a pas eu un «freinage» général. L'influence du taux sur la construction de logement est loin d'être aussi forte qu'on le dit.

L'étalement du calendrier des émissions a permis d'alléger la marche. La réduction des placements étrangers n'a nullement nui à notre réputation. L'épargne suit une courbe favorable.

Il est en revanche encore difficile d'harmoniser les dépenses de la main publique avec la croissance du produit social. Il sera bientôt difficile d'équilibrer le compte financier. C'est pourquoi une étude est en cours pour établir un plan à long terme.

Nous avons donc réussi à garder un franc sain et à consolider son pouvoir d'achat.

M. Suter (ind., Zurich), demande la parole pour une déclaration personnelle. Il s'est senti visé par un passage du discours de M. Schaffner parlant d'irresponsabilité, et proteste.

M. Schaffner rectifie et assure qu'il a été mal compris.

On passe alors au vote. Le Conseil prend acte du rapport par 112 voix contre 3.

Séance levée.

CONSEIL DES ETATS

Des émanations incommodantes aux affaires militaires

Le Conseil des Etats s'est d'abord occupé mardi d'une motion « contre les émanations incommodantes », soit contre le bruit, les trépidations, les émissions de fumée ou de gaz, qui mettent en danger la santé de l'homme, des animaux et de la végétation, cette motion a été adoptée à l'unanimité par le Conseil national à la session de juin. Elle invite le Conseil fédéral à présenter un rapport sur ce problème et à proposer des mesures constitutionnelles et législatives pour assurer une protection efficace contre les émanations.

M. von Moos, chef du département de Justice et Police, a relevé qu'un nouveau rapport est superflu. Le problème est connu : ce qui importe, c'est d'agir. Le Conseil fédéral se rallie donc à une proposition de la majorité de la commission, présentée par MM. Buri (pab., BE) et Despland (rad., VD) qui modifie la motion en mettant l'accent sur la nécessité de proposer immédiatement des mesures pour lutter contre le bruit et les émanations. M. von Moos ajoute toutefois que les cantons et les communes devraient aussi faire des efforts dans ce sens au lieu de tout abandonner, une fois de plus à la Confédération.

La discussion entre les partisans des deux versions est assez vive et c'est finalement la version de la minorité qui l'emporte par 30 voix contre 10, l'avis ayant prévalu qu'il ne convient pas de créer une divergense avec le Conseil national sur un problème dont la gravité fait l'unanimité.

Le Conseil passe ensuite aux affaires militaires et approuve sans opposition le rapport sur l'acquisition des « Mirage » ainsi que le crédit additionnel de 150 millions demandé pour ces avions. La révision du règlement de l'armée est aussi votée sans discussion de même que le crédit global de 215 millions de francs pour divers ouvrages militaires. Parmi ces ouvrages figurent des cavernes pour les postes de commande du système « Florida ». M. Clavadestcher (rad., LU), président de la commission militaire, tient à préciser que ce crédit de 40 millions ne sera utilisé que si le système « Florida » est approuvé par le Conseil des Etats, qui ne s'est pas encore prononcé à ce sujet. D'autres cavernes sont encore évoquées, celles qui doivent abriter les « Mirage ». Le conseiller fédéral Chaudet donne l'assurance que les récents essais ont été satisfaisants.

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses

Actions suisses	C. du 11	C. du 12
Banque Leu	1800 g	1780
U. B. S.	3955	3050
S B. S.	2255	2240
Crédit suisse	2465	2455
Allg. Finanzges	395 g	395 g
Banque Com. Bâle	350 g	350 g
Conti Linoleum	1160 g	1140
Banque Fédérale	——	350 g
Electrowatt	1715	1720
Transports Glaris	——	
Holderbank port.	497	495
Holderbank nom.	470	460
Interhandel	4600	4620
Motor Colombus	1280	1275
Indelec	1150	1130
Metalwerke	1700	1700 g
Italo Suisse	278	280
Sudelektra	124	124
Réassurance	2020	2005
Winterthour-Acc.	765	762
Suisse ass. gén.	1425 g	1420
Zurich assurance	5075	5050
Aare Tessin	950 g	980
Accum Oerlikon	610 g	610 g
Saurer	1525 g	1500
Aluminium Chippis	5820	5810
Bally	1540 g	1530
Brown Boveri	1875	1870
Ciba	5290	5255
En Elec. Simplon	590 g	590
Fischer port.	1500	1490 g
Chocolats Villars	295 b	290 g
Geigy port.	8600	8630
Fischer nom.	4225	4220
Jelmoli	1205	1220
Geigy nom.	5750	5780
Hero		
Lino Giubiasco	1735	1730
Landis & Gyr	550	530 g
Lonza	1070	1070
Globus	4200	4150 g
Oerlikon Ateliers	745	740
Nestlé port.	2865	2845
Nestlé nom.	1862	1850
Sandoz	5805	5800
Suchard	8700	8600 g
Sulzer	3010	3000 g
Oursina	4425	4410

Actions étrangères		
Cia	15 1/4	14 3 4
Péchiney	161 1/2g	161 1/2
Philips	144 1/2	142 1/2
Royal Dutch	175 1/2	175 1/2
Sodec	129	129 1/2
Unilever	163 1 2	162 1 2
A. E. G.	490	485
Anilin	478	473
Demag		349
Degussa	551	555
Bayer	413	410
Hoechster	556	551
Mannesmann	200 1/2	200
Rhein West ord.	478	471
Rhein West priv.	463 g	462 g
Siemens	546	544
Thyssen	195 1/2	195 g

Bourse de New-York

Tendance irrégulière

	C. du 11	C. du 12
American Cyanamid	80 1/4	80 1/8
American Tel & Tel	67 1/4	68
American Tobasso	39 3/4	39 7/8
Anaconda	75 3/8	75 7/8
Baltimore & Ohio	42 3/4	42 3/4
Bethlehem Steel	38	38 1/4
Canadian Pacific	61 3/8	62
Chrysler Corp.	55 1/4	54 1/8
Creole Petroleum	41 1/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	240	237 3/4
Eastman Kodak	105 3/8	104 3/4
General Dynamics	48	47 5/8
General Electric	118 1/8	117 7/8
General Motors	108 1/8	108 1/8
Gulf Oil Corp.	58 5/8	58 3/8
I. B. M.	519	514 3/4
International Nickel		90 5/8
Inter Tel & Tel	59 1/4	59
Kennecott Copper	119 1/4	118 3/4
Lehmann Corp.	33 5/8	33 3/4
Lockheed Aircraft	58 1/2	57 1/2
Montgomery Ward	36 3/4	36 1/8
National Datry Prod	87	87
National Distillers	31	31 1/8
New York Central	62 7/8	63 5/8
Owens-Illinois Gl	58 1/8	56 1/4
Radio Corp. of Am	48 5/8	48 1/2
Republic Steel	42	41 7/8
Royal Dutch	41 1/4	41 1/2
Standard Oil	78 7/8	78 1/8
Tri Continental Cor.	51 3/4	52
Uniono Carbide	70	69 1/2
U. S. Rubber	63 3/4	64 1/2
U. S. Steel	49 1/8	49 1/4
Westinghouse Elect.	60	58 5/8
Ford Motor	59 1/4	58 5/8
Dow Jones		
Volumes :	960.000	947.000
Industrielles	942.76	941.12
Ch. de Fer	229.58	229.71
Services publics	157.12	156.96

Bache New York

Cours de billets

	ACHAT	VENTE
Allemagne	107.55	107.85
Angleterre	12.06	12.10
Autriche		
Belgique	8.68	8 71 ½
Canada	3 99 ½	4.02
Espagne	7.19	7.25
Etats-Unis	4.31 ½	4.32
France	87.95	88.25
Italie	—.6895	—.6920

Cours de l'or

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisses	42 25	44.25
Napoléon	39.—	41.—
Souverain	41.75	43.75
20 dollars U. S.	180.—	185.—

Cours de bourses communiqués par la Banque Troillet & Cie S. A. Martigny

ENFANTINES

TOMY ET PIKY AUTOUR DU MONDE

par S. AROLAS 1965

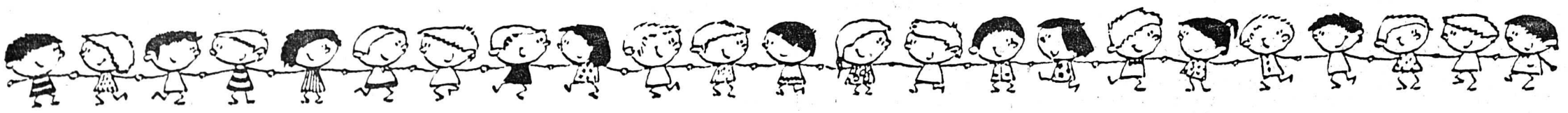

HELVIT et KY-TY

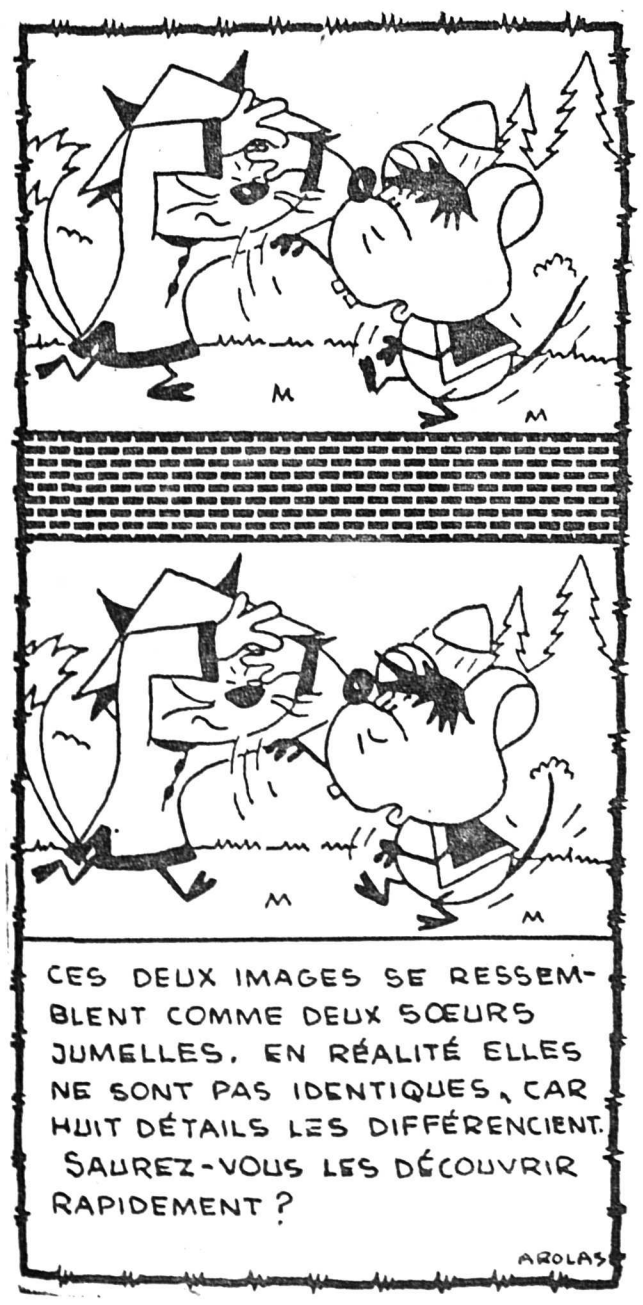

CES DEUX IMAGES SE RESSEMBLENT COMME DEUX SŒURS JUMELLES. EN RÉALITÉ ELLES NE SONT PAS IDENTIQUES, CAR HUIT DÉTAILS LES DIFFÉRENCIENT. SAUREZ-VOUS LES DÉCOUVRIR RAPIDEMENT?

AROLAS

ILLÉGITIME DÉFENSE

13

PIERRE SIGNAC

Copyright by Cosmopress

Le plus stupide des assassins n'emploierait pas pareille défense ! Perdu la mémoire ! Qui pourrait me croire ? Les médecins eux-mêmes, malgré ma blessure, resteraient sceptiques, incapables de prouver ma bonne foi. La mémoire, ça ne se voit pas, même à l'aide des plus gros microscopes du monde, c'est trop à soi, c'est caché en soi, au plus profond du crâne, au plus profond de l'âme, et lorsque ça fout le camp, personne ne peut le voir.

Arthur sentit la panique grandir en lui, tandis que le trou de sa mémoire demeurait plus profond que jamais ; une fois de plus, il comprit qu'il lui fallait faire vite pour préparer sa disculpation ; peut-être n'avait-il plus que quelques heures devant lui pour trouver la date du meurtre ?

Il n'y avait plus une minute à perdre ; il fallait joindre Laherse au plus tôt, lui raconter la totalité des faits, implorer son aide — mais son vieux complice pourrait-il lui refuser ce coup de main salutaire — mijoter avec lui un solide plan de défense.

Pourtant, ces derniers jours, n'était-il pas allé au bureau, n'avait-il pas rencontré son associé ? Si, sans aucun doute. Qu'avait-il donc raconté à son compagnon ? Qu'il était seul à la maison, que Suzanne était partie ? Il ne pouvait répondre. Mais il serait bientôt fixé. En tout cas, Laherse avait dû lui trouver une drôle de mine, un regard sûrement des plus vagues ; le regard d'un amnésique, le regard d'un pauvre type qui a un trou dans la tête, le regard d'un homme qui ne sait plus, qui dort debout.

Constatant que sa visite de la chambre de Suzanne ne l'avait mis sur aucune piste, il se rendit dans son bureau, souleva des papiers, ouvrit des tiroirs. Qu'aurait-il pu découvrir d'intéressant et susceptible de l'aiguiller sur une piste, dans tout ce fatras de lettres commerciales, de bordereaux, de journaux corporatifs, de comptes rendus ? Dans un des tiroirs du bureau, il découvrit son browning chargé « pour les cambrioleurs », et qui ne lui avait même pas servi dans ce meurtre ! Si l'on lui avait appris, il y avait seulement un mois qu'il tuerait Suzanne ! Bien sûr, il s'était trouvé à bout de nerfs ; bien sûr, la jalousie, la rancœur, la colère n'avaient cessé de le tenailler, de lui faire comprendre ce qui se passait entre celle qu'il avait tirée de l'ornière et ce morveux de vingt-huit ans... Bien sûr, il n'en pouvait plus de cette injustice, de cette cruelle infortune, d'être la risée de tous... Mais de là à souhaiter la mort de sa femme, de là à songer à la tuer ! Si l'idée de laver son déshonneur conjugal dans le sang lui était venue, ce n'est pas à Suzanne qu'il s'en serait pris, mais à Prenon. Et voilà que les événements avaient pris une toute autre tournure, un tour horriblement imprévu ! Il avait tué Suzanne ! Il avait tué, il devait payer ! Il voulait continuer sa petite vie. Grâce à la quincaillerie, il pourrait vivre heureux et aisé pendant encore des années ! Il n'avait pas quarante ans, il pouvait même refaire sa vie, une fois le drame oublié. Le dernier rire de Suzanne, l'autre nuit, dans la voiture, et surtout son cynique aveu plein d'indécence : « Oui, j'aime Prenon ! Je ne vis que pour lui ! » l'avaient décidé à se soustraire à la justice des hommes, à sauver sa peau, à laisser mettre, s'il le fallait son crime sur le dos d'un innocent. Avec un peu de chance... Il savait qu'après lui — qui devrait avoir un alibi — le premier suspect serait l'amant, serait Prenon ! Il eût presque prié Dieu — le malin plutôt — pour que son rival eût passé seul cette soirée tragique, cette nuit fatale...

Il se demandait s'il irait voir un médecin avant de se rendre chez Laherse, quand le téléphone sonna. Il décrocha, pâlit. Il avait reconnu la voix coupante de Léo Prenon.

— C'est lui-même, répondit Arthur d'une voix dont il s'efforça de rendre le ton des plus neutres.

— Suzanne est chez vous ? J'attendais d'elle un coup de fil... On ne l'a pas vue au studio, ces jours derniers...

— Suzanne est partie chez sa mère... qui est souffrante.

Dix heures sonnèrent. Arthur était à présent prêt à sortir, à se rendre à son bureau, à parler à Laherse, quand le coup de sonnette retentit. Il alla ouvrir et vit le télégraphiste qui lui tendait le second télégramme. Il le déchira brutalement :

« Suzanne toujours pas là. Maman état inchangé. Sommes inquiets. Nous prévenir. Alice ».

Six jours après l'envoi du premier télégramme, à Montargis, on commençait enfin à se faire du mauvais sang. Arthur, devant tenir son rôle de mari inquiet, était obligé de répondre. Il avait dit à Prenon, au téléphone, que Suzanne l'avait quitté samedi après-midi, il ne pouvait raconter autre chose à tante Alice, tout en priant le Bon Dieu de n'avoir pas été vu en compagnie de sa femme passé ce jour.

Il importait de faire vite. Son plan de défense devait être établi le jour même et, si le cadavre n'était pas découvert avant au moins vingt-quatre heures, il aurait une chance de s'en sortir. Mais chaque minute comptait. Il lui fallait répondre dès maintenant à la tante Alice. Les deux vieilles femmes recevraient sa réponse au début de l'après-midi. Peut-être patienteraient-elles encore une journée ? Mais pas plus. Demain après-midi, Arthur recevrait un nouveau télégramme de la tante, lui annonçant sa décision d'avertir la gendarmerie ; en tant que bon époux, il ne pourrait faire autrement que d'agir lui-même en ce sens. Samedi matin, au plus tard, il devrait s'être rendu à la police. Si le corps n'avait alors toujours pas été retrouvé, des recherches organisées, officielles, seraient entreprises.

(à suivre)

PHIL la fusée

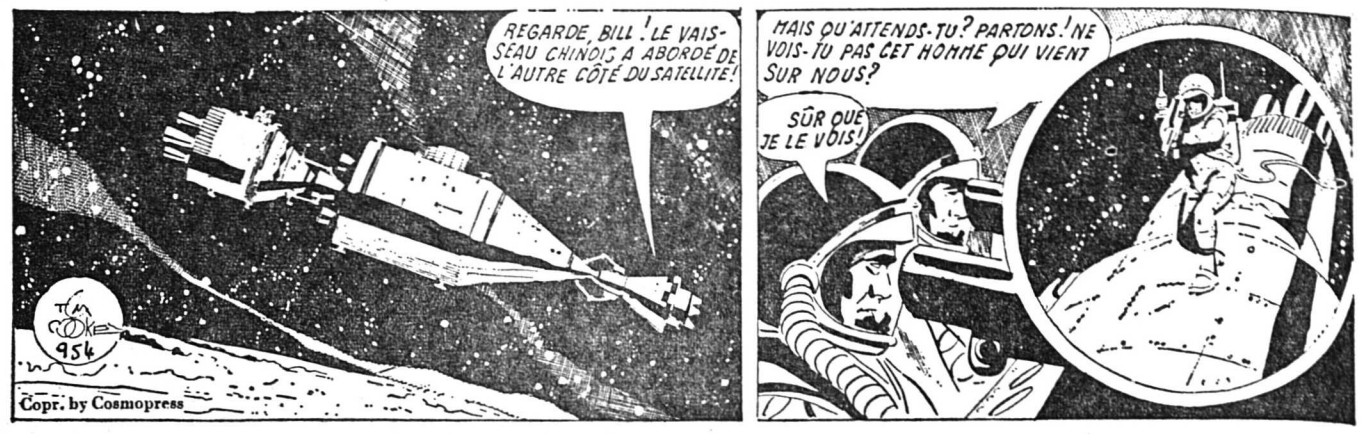

Oct. 13

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence. Exposition Monique Bonvin et Razmovsky (jusqu'au 10 novembre).

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital : tél. 2 43 01.

Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.

Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59.

Carrefour des Arts. — Exposition d'Alfred Grünwald.

Maison des jeunes. — Foyer pour tous, Pratifori : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer Salle pour réunions.

Musée de la Majorie. — Exposition des peintres valaisans (jusqu'au 15 octobre). Heures d'ouverture : de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. L'exposition est fermée le lundi.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Closuit, avenue de la Gare, tél. 2 21 37.

Petite galerie. — Exposition du peintre Anne Puiforcat. Jours ouvrables de 15 h. à 18 h. 30 et sur demande.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

MONTHEY

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Plazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

SCIE CIRCULAIRE
avec ou sans
MORTAISEUSE

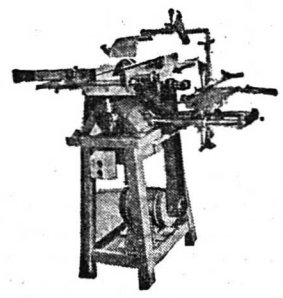

Chevalet et moteur
BOCHUD S.A. - BULLE
Atelier de Constructions Mécaniques
Téléphone : (029) 2 76 68

Sur nos ondes

SOTTENS 6.15 Bonjour à tous ! 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 L'Université du souvenir. 9.30 A votre service ! 11.00 Chefs d'orchestre du Studio de Genève. 12.00 Au carillon de midi et Miroir-flash. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Des gens bizarres (9). 13.05 D'une ancienne gravure à l'autre... 13.55 Miroir-flash. 14.00 Monsieur Jabot, opéra bouffe. 14.55 Germelshausen ou Le Village maudit. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 L'histoire musicale de Radio-Genève. 17.25 Miroir-flash. 17.30 Bonjour les enfants. 18.00 Télédisques. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Le Chœur de la Radio suisse romande. 20.00 Film radiophonique : L'Egyptienne. 20.25 Ce soir nous écouterons... 20.35 Les Concerts de Genève. 22.30 Informations. 22.35 La Tribune internationale des journalistes. 23.00 Jazz authentique. 23.29 Bonsoir, chers auditeurs. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le feuilleton : Des gens bizarres (9). 20.25 40e anniversaire de Radio-Genève. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Mélodies légères. 6.50 Propos du matin. 7.00 Informations. 7.05 Chronique agricole. 7.15 Chœurs de dames et hommes de Stettlen. 7.30-8.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Avec S. Asmussen et P. Biste. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Le Radio-Orchestre. 13.30 Chœurs d'opéras. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique baroque. 15.20 La nature, source de joie. 16.00 Informations. 16.05 Le Capital Symphony Orchestra. 16.45 Deux livres nouveaux. 17.05 Pages de J. Lauber. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. 18.05 Mélodies viennoises. 19.00 Actualités. 19.30 Informations. 20.00 Les orchestres H. Zacharias, B. Kaempfert, E. Halletz, etc. 20.30 Le langage de la politique. 21.00 Le violoniste H. Rehbein et l'orchestre de Beromunster. 21.45 Chansons. 22.15 Informations. 22.20-23.15 Concert symphonique.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 7.45-8.30 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre Radiosa. 13.00 Journal. 13.10 Opéras de Mozart. 13.30-14.00 Musique de chambre. 16.00 Journal. 16.10 Thé dansant et chansons. 17.00 Le mercredi des enfants. 17.30 Pages de Beethoven. 18.00 Bonjour en musique. 18.30 Opérette, Schubert. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Valses classiques. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Musique légère. 20.00 Une fable pour adulte de D. Zoli (2). 20.45 Festival d'orgue de Magadino. 21.45 La ronde des livres. 22.15 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Ch. Aznavour et l'orch. Collins. 23.00-23.15 Ultimes notes.

TELEVISION 16.45 Le cinq à six des jeunes. 18.00 Fin. 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.20 Téléspot 19.25 Notre feuilleton : Un As et Trois Cœurs. 19.55 Téléspot. 19.59 Présentation du programme de la soirée. 20.00 Téléjournal. 20.15 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 Histoire de la guerre 14-18 (VII) 1917 : l'année sanglante. 21.25 Récital Marlène Dietrich. 21.55 Chez les Indiens Boruca. 22.20 Chronique des Chambres fédérales. 22.25 Téléjournal. 22.40 Fin.

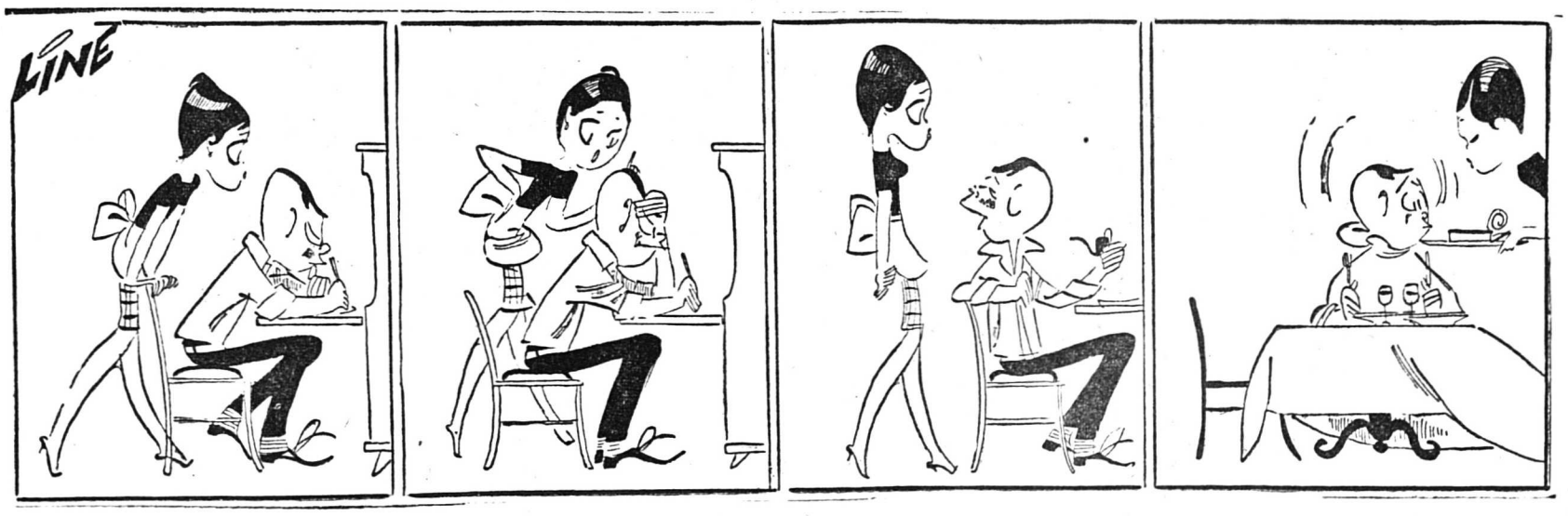

— Comment veux-tu que je fasse le poisson ? Frit avec du citron ?...

... Ou avec une sauce blanche ?...
... Ou bien encore...

— Je t'en prie, chérie, fais comme tu veux. Je travaille !

— Je l'ai fait en boîte !

Cette soudaine sensation de vertige, vous ne la connaissiez pas avant...

Vers la quarantaine, les premiers symptômes apparaissent: vertiges, bouffées de chaleur, déclin de la mémoire, insomnies, fatigue. L'âge commence à se faire sentir – c'est le moment de prendre Rilton.

Rilton est un spécifique qui maintient la vitalité et un tonique circulatoire gériatrique. Il est indiqué pour les hommes et les femmes dès que les premiers signes de l'âge se manifestent.

Rilton contient du β-Pyridyl-carbinol qui favorise l'irrigation sanguine des tissus, ainsi que 16 substances actives qui aident l'organisme vieillissant à remplir sans défaillance ses diverses fonctions. (Les capsules sont spécialement recommandées aux diabétiques.)

Vitamine B_1	D-panthénol	Fer
Vitamine B_2	Sel de choline	Potassium
Vitamine B_6	Bétaïne HCl	Manganèse
Vitamine B_{12}	Méso-Inosite	Magnésium
Nicotinamide	Pyridyl-carbinol	Zinc
Biotine		Iode

Emballage normal (dose pour une semaine) Fr. 8.50
Emballage de cure (dose pour 3 semaines) Fr. 21.50
Rilton – un produit des Laboratoires Sauter S.A. Genève

RILTON 17 Trade Mark
prolonge
vos meilleures années

La caisse de compensation HOTELA à Montreux engagerait depuis le 1er janvier 1966 ou dès date à convenir une

secrétaire dactylographe

sachant faire preuve d'initiative. Situation intéressante, stable, de caractère indépendant, procurant aussi des avantages d'ordre social étendus.
Congé un samedi sur deux.
Faire offres avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire.

A vendre
tonneaux et pressoirs
de toute contenance.
S'adresser à André Vergères, à 1964 Conthey-Place.
Tél. (027) 8 15 39
P 38163 S

Poiriers
Williams sur cognassiers pour cordon 3 ans de plantation, à bas prix.
S'adresser à Bender Aloïs.
Tél. (026) 5 33 19

Pur fil et mi-fil... un luxe accessible! Cher? Mais non. Très avantageux même, à longue échéance... et toujours beau.

Notre riche collection de tissus en fil, mi-fil et jute vous fournira de nombreuses suggestions pour de beaux ouvrages à l'aiguille. Coloris classiques et modernes.
Se font en diverses exécutions: écrus, blanchis fins, lisses, grenus, chinés, etc.
Choisissez mieux en achetant nos belles toiles au mètre.

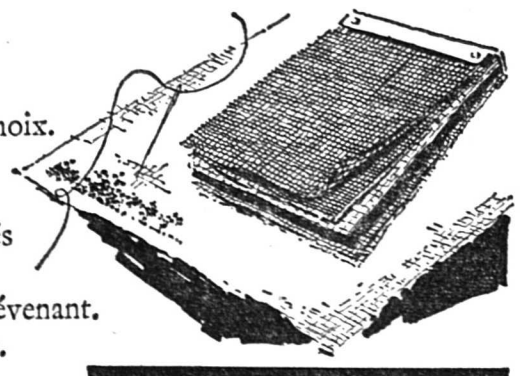

Magasin spécialisé de la fabrique. Grand choix.
Cadeaux exclusifs.
Exécutions spéciales.
Toujours des nouveautés en vitrine.
Personnel qualifié et prévenant.
Pas d'obligation d'achat.
Libre service partiel.

Tissage de toiles de Langenthal SA
Lausanne, Rue de Bourg 8 Tél. 23 44 02

Foire aux laines...

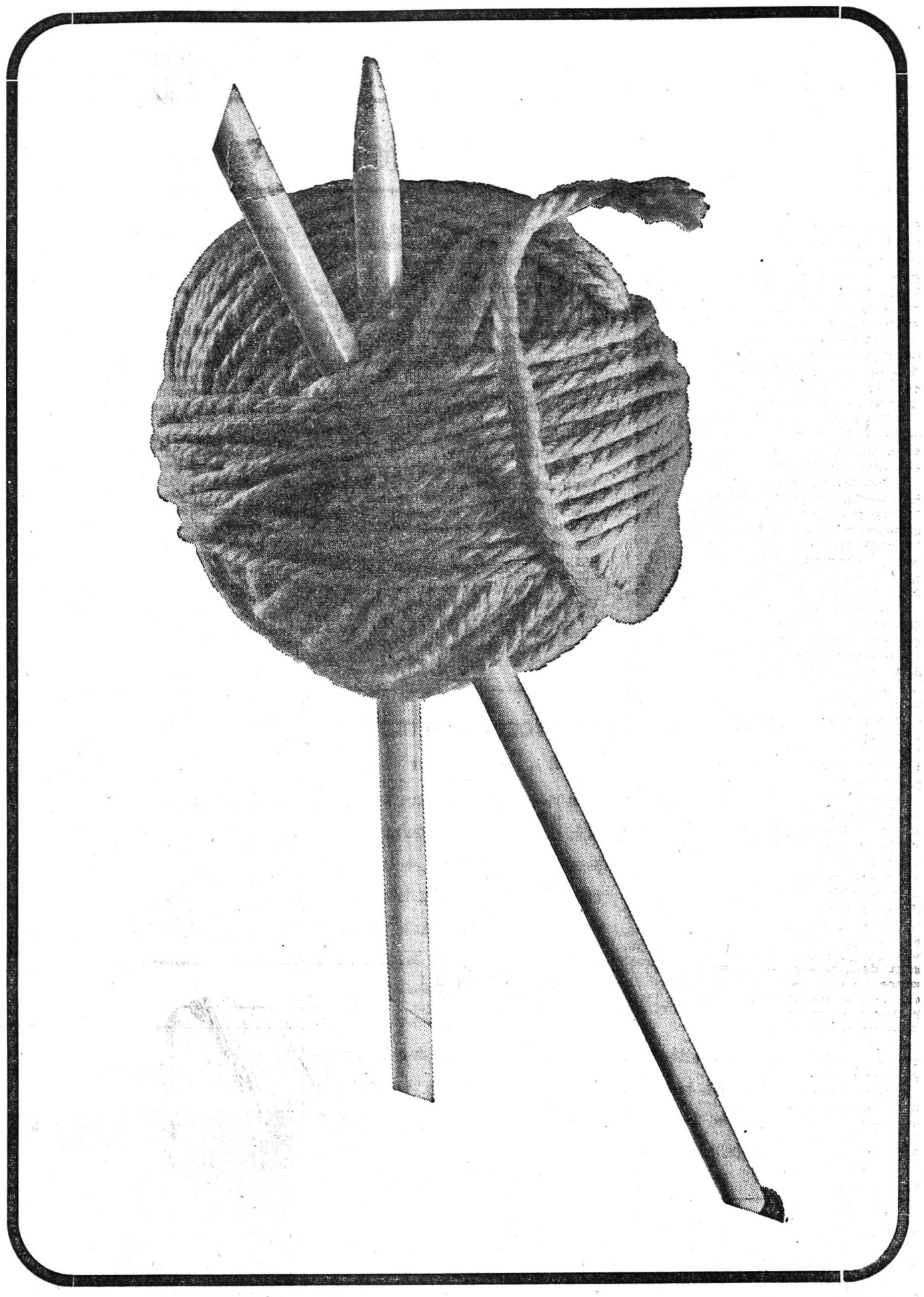

Laine sport Rheba - Nora 1.85
en 18 teintes, l'écheveau (50 gr.)

Laine Rheba - Mireille 1.95
Shetland avec Rhovyl, coloris assortis, la pelote (50 gr.)

Laine Rheba - Libelle 1.75
en 16 teintes, la pelote (50 gr.)

Laine Rheba - Rosabelle 1.50
cablée (50 gr.)

Laine pour chaussettes 1.95
l'écheveau de 50 gr.

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE NO 15

NATURELLEMENT à la **PORTE NEUVE** s.a. SION

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Importantes décisions du comité de l'ASF

Eschmann suspendu un dimanche

Madeleine BOLL: licence annulée

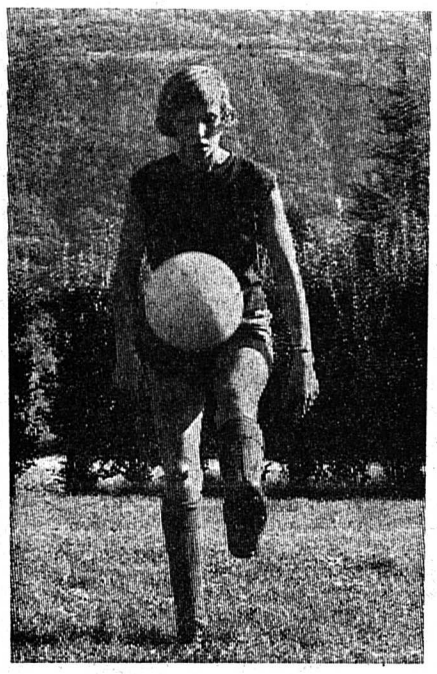

Le Comité central élargi de l'ASF a pris les décisions suivantes au cours de sa dernière séance :

① Participation au tournoi pour juniors de l'UEFA en 1966. Comme seules les seize meilleures équipes européennes pourront participer au tour final en Yougoslavie, des matches de qualification seront nécessaires. Comme date de l'épreuve, la plupart des associations nationales ont proposé la période de Pentecôte. L'ASF appuyera cette proposition, ce qui laissera le temps nécessaire à la préparation de la sélection.

L'ASF a examiné plusieurs propositions concernant l'activité du mouvement junior. Le Comité central a décidé de proposer à l'assemblée générale la réduction de 40 à 30 du nombre des équipes participant au championnat interrégional et la création d'un championnat intercantonal pour juniors A qui réunirait soixante équipes. Une classe de jeu intermédiaire serait ainsi créée, dans laquelle pourraient être incorporés des juniors B talentueux. Une adjonction à l'article 8 du règlement des juniors sera également proposée à l'assemblée générale de janvier 1966. Selon cette adjonction, les juniors B qui auront atteint, le 11 janvier (date limite) l'âge de junior A, pourront être incorporés en équipe sénior.

② Le Comité central a décidé de suspendre pour un match officiel de la première équipe de son club le joueur *Norbert Eschmann*, **du FC Sion. Celui-ci n'a pas répondu à une convocation officielle de l'Association, convocation qui était adressée aux joueurs faisant partie des cadres de l'équipe nationale. L'Association lui a demandé à deux reprises de faire connaître son point de vue par écrit et il n'a pas réagi.**

③ La qualification de Madeleine Boll (FC Sion), *accordée par erreur, a été annulée.* **Le règlement de jeu n'a été fait que pour des joueurs de sexe masculin. Dans le cas particulier, la pratique du football pourrait être préjudiciable à la santé de l'intéressée. Ce sont donc avant tout** *des considérations médicales* **qui ont motivé la décision du Comité central.**

④ La création d'un manuel d'entraînement en trois langues a été décidée. Ce manuel permettra aux entraîneurs de disposer d'une documentation indispensable qui devrait leur faciliter la tâche dans de nombreux secteurs.

⑤ Le texte du contrat d'assurance pour les joueurs de l'équipe nationale a été mis au point et adopté.

⑥ Le nouveau contrat concernant la télévision entre l'ASF et la SSR a été approuvé. Il apporte des améliorations en ce qui concerne la transmission des matches internationaux, des demi-finales et de la finale de la Coupe. Il prévoit la création d'une commission paritaire qui se réunira deux fois par année afin d'établir un programme général, de façon à obtenir une meilleure coordination des transmissions télévisées de manifestations sportives.

La suspension de Norbert Eschmann

Recours du FC SION

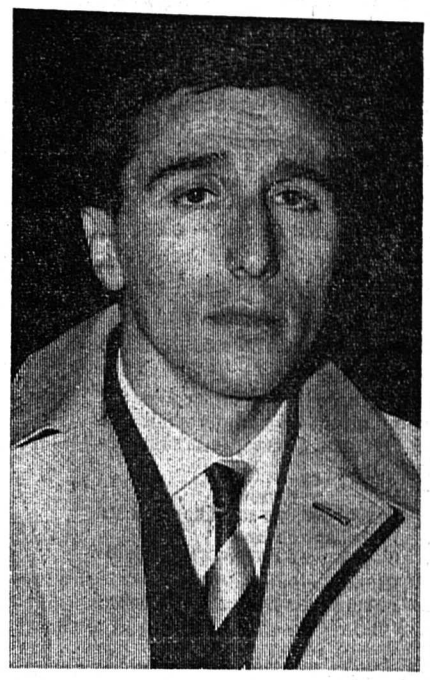

L'annonce de la suspension d'un dimanche, infligée au joueur sédunois Norbert Eschmann, nous a surpris. C'est pourquoi, nous avons voulu atteindre Norbert par téléphone, afin de lui demander de nous éclaircir cette décision. Malheureusement, il est actuellement en voyage à l'étranger, mais nous avons pu joindre un membre du comité du FC Sion. Voici ce que nous avons pu obtenir.

Eschmann a été invité par l'ASF à faire partie des cadres de l'équipe nationale ; il n'a jamais donné suite à cette invitation. Ensuite, il a reçu en deux fois, une demande, pour évoquer ses raisons par écrit, concernant l'équipe nationale. Les dirigeants du FC Sion, à plusieurs reprises, voire même MM. de Werra et Guhl, l'ont pressenti d'écrire ces quelques lignes, mais Norbert a voulu faire à sa tête. Hier, la décision a été prise mais elle n'est pas logique. Elle condamne du même coup l'équipe du FC Sion.

C'est anormal ! Que le joueur soit amendé, d'accord, mais que le club n'en subisse pas les conséquences. C'est pourquoi le comité du FC Sion fera recours à l'ASF et nous souhaitons que leur requête soit admise.

Quant au second cas, des décisions qui concernent également le FC Sion, puisqu'il s'agit de la qualification de Madeleine Boll, l'ASF a décidé d'annuler la licence déjà octroyée. Selon les décisions de l'ASF, la pratique du football serait préjudiciable à la santé de la jeune fille et c'est sur les considérations médicales que cette décision a été prise. Mais que fait-on des jeunes pratiquant le catch ? Il semble que le problème est plus une révision administrative que d'ordre médical. Ainsi, pour Madeleine, la belle aventure est terminée.

Nouvelles dates chez les « réservistes »

Les nouvelles dates suivantes ont été prévues pour certains matches du championnat suisse des réserves (groupe A) : La Chaux-de-Fonds - Lausanne le 16 octobre (au lieu du 14 novembre) ; Bâle - Young Boys le 13 ou le 14 novembre (au lieu du 16 octobre) ; Lausanne - Grasshoppers le 13 ou le 14 novembre (au lieu du 16 octobre).

● **Tennis** — La fédération australienne de tennis, responsable ,en tant que nation détentrice, des règlements de la Coupe Davis 1965, a annoncé mardi que la finale interzones qui doit opposer l'Espagne à l'Inde, aurait lieu à Barcelone.

Danek améliore son propre record du monde du disque

Au cours d'une réunion disputée à Sokolovo, en Bohême du Nord, le Tchécoslovaque Ludvik Danek a amélioré son propre record du monde du disque avec un jet de 65,22 m. Il détenait l'ancien record avec 64,55 m depuis le le 2 août 1964 à Turnov (Tchécoslovaquie). C'est à son cinquième essai que Danek a réussi le nouveau record. Sa série fut la suivante : 60,20 m, 61,28 m, 63,71 m, 62,68 m, 65,22 m et 62,90 m.

Voici la chronologie du record du monde :

55,53 Adolfo Consolini (It), le 10-10-48, à Milan.
56,46 Fortune Gordien (EU), le 9-7-49, à Lisbonne.
57,92 Sam Iness (EU), le 20-6-53, à Lincoln.
58,10 Fortune Gordien (EU), le 11-7-53, à Pasadena.
59,28 Fortune Gordien (EU), le 28-8-53, à Pasadena.
59,91 Edund Piatkowski (Pol), le 14-6-59, à Varsovie.
59,91 Rink Babka (EU), le 12-8-60, à San Antonio.
60,56 Jay Silvester (EU), le 11-8-61, à Francfort.
60,72 Jay Silvester (EU), le 20-8-61, à Bruxelles.
61,10 Al Oerter (EU), le 18-5-62, à Los Angeles.
61,64 Vladimir Trusseniev (URSS), le 11-6-62, à Leningrad.
62,45 Al Oerter (EU), le 1-7-62, à Chicago.
62,62 Al Oerter (EU), le 27-4-63, à Walnut.
62,94 Al Oerter (EU), le 25-4-64, à San Antonio.
64,55 Ludvik Danek Tch), le 2-8-64, à Turnov.
65,22 Ludvik Danek (Tch), le 12-10-65, à Prague.

Hockey sur glace : Les matches amicaux vont débuter

Avant que ne débute le championnat — le 30 octobre déjà pour le groupe oriental de LN B et six jours plus tard par la LN A. — un important programme de matches d'avant-saison est fixé. Voici les dates retenues.

Coupe Kyburg à Thoune (15-16 octobre) avec Berne-Villars et Langnau-Thoune comme demi-finales. **Coupe des Grisons** à Coire du 16 au 27 octobre avec Coire-Davos, le 16, Arosa-Grasshoppers le 20, finale 3e et 4e places le 23, finale le 27. **Tournoi à Langenthal** (23-24 octobre) avec La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers et Langenthal-Kloten en demi-finales.

Coupe des Alpes : 18 octobre à Ljubljana : Yougoslavie-Viège, 19 octobre : AC Klagenfurt-Viège, 21 octobre : EV Innsbruck-Viège.

Coupe des champions européens : 1er tour : SC Berne-AC Klagenfurt, les 22 et 23 octobre à Klagenfurt, le 1er novembre à Berne et le 2 novembre à Zurich (Hallenstadion).

Matches amicaux, 12 octobre : Langenthal-Thoune. 16 octobre : Bienne-Kloten. Langenthal-Young Sprinters, **Sion-Lucerne,** Rapperswil-CP Zurich. 17 octobre : Villars-Young Sprinters à Yverdon, CP Zurich-Oberstord (Al) à Wetzikon, Ambri Piotta-Grasshoppers. 19 octobre : Lucerne-Petit Huningue, Gottéron Fribourg-Young Sprinters. 22 octobre : Coire Lucerne à Arosa, Villars-Young Sprinters à Yverdon. 23 octobre : **Sierre-Lugano.** 24 octobre : Viège-Young Sprinters, Wetzikon-Rapperswil, Langnau-Grenoble, Ambri Piotta-Lausanne. 27 octobre : Diavoli Milan-Kloten, **Sierre-Langnau,** Genève-Servette - Diavoli Milan. 31 octobre : Viège-Diavoli Milan, Turin-Genève - Servette.

Tournée : Genève-Servette du 14 au 23 octobre en URSS avec quatre matches.

Coupe de Suisse : 2me tour principal avec entrée en lice des 17 clubs de la Ligue nationale B. Pour l'instant un seul match est fixé : **Young Sprinters-Sion** le 23 octobre.

DERBY - MARTIGNY

Dimanche 17 octobre en soirée

Unique gala

avec

FRANÇOISE HARDY

accompagnée par ses 8 musiciens-choristes

Entrée 20 fr.

Réservation tél. (026) 2 15 76

P 1161 S

● **Athlétisme** — Le spécialiste tchécoslovaque du 400 m, Josef Trousil, a réussi une meilleure performance mondiale sur la distance, assez peu courue du 500 m. Il a été crédité de 1'00'6. L'ancienne meilleure performance mondiale était détenue par l'Américain Mel Whitfield avec 1'01" depuis 1949.

● Le Hongrois Gyula Zsivotsky (28 ans), recordman du monde du marteau va séjourner pendant trois jours à Zurich ,durant lesquels il se mettra à la disposition des lanceurs suisses, et plus particulièrement de Ernst Ammann. Sous la direction d'un tel conseiller, ce dernier devrait pouvoir encore améliorer sa technique et il ne fait aucun doute que ses performances devraient s'en ressentir. Zsitovsky détient le record du monde depuis cette année avec un jet de 73,74 m.

Les fanatiques de l'équipe nationale

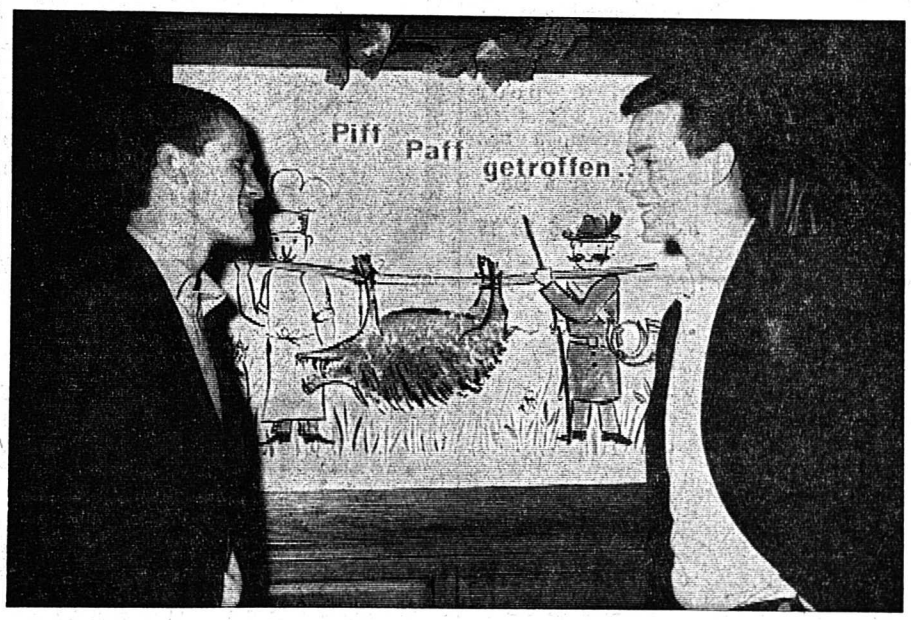

Nos deux sélectionnés Kuenzli (à gauche) et Kuhn (à droite) ont posé devant une affiche humoristique avant Hollande-Suisse. Espérons que le dessin reproduit, voit les Suisses revenir ne triomphateurs de leur journée de chasse.

Appel et prise de position des athlètes suisses

Les athlètes suisses ont pris position au sujet du problème, toujours en suspens, d'une fédération d'athlétisme unique en Suisse. Trente-neuf membres de l'équipe nationale ont signé l'appel suivant, adressé aux différentes associations suisses :

Au terme d'une saison internationale qui fut favorable pour l'athlétisme suisse, nous aimerions, sans critiquer qui que ce soit, apporter notre contribution à la solution d'un problème qui se trouve en suspens depuis trop longtemps. Au sein de l'équipe nationale, il n'existe aucune division entre les athlètes des différentes associations, qui forment vraiment « une équipe ». C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de lancer un appel pour la mise en commun de toutes les forces qui contribuent actuellement au développement de l'athlétisme helvétique. La création d'une fédération unique permettrait de résoudre bien des problèmes dans le domaine de l'entraînement. Nous sommes persuadés que cette fédération permettrait une amélioration du niveau de l'athlétisme en Suisse ».

Cet appel était signé des 39 athlètes suivants :

Rolf Jelinek, Werner Duttweiler, Edgar Friedli, Hansruedi Mumenthaler, Hansruedi Knill, Ruedi Oegerli, Werner Martin, Edy Hubacher, Werner Brönimann, Ernst Stierli, Hanspeter Kuhn, Toni Signer, Michel Portmann, Heinz Schild, René Meier, René Maurer, Max Barandun, Fiorenzo Marchesi, Mathias Mehr, Hansruedi Wehrli, Ernst Alder, Hansruedi Bosshard, Hermann Jaeger, Hans Kocher, Jean-Louis Descloux, Ernst Ammann, Max Briegel, Urs von Wartburg, Hans Hoenger, Hanspeter Born, Walter Zuberbuhler, Uurs Trautmann, Roland Sedleger, Rolf Buhler, Max Hubacher, Joerg, Schaad, Walter Kammermann, Stelio Conconi, Albert Keller.

● **Cyclisme** — Le Français Raymond Poulidor a battu l'Espagnol Federico Bahamontès dans l'ascension de la côte de Montjuich, à Barcelone. Dès le départ de cette course de côte disputée sur 4 km, les deux hommes s'étaient échappés mais, après la mi-parcours, Poulidor fit nettement la décision.

■ Coupe des villes de foire, premier tour :

Valencia-Hibernian Edimbourg, 2-0 (mi-temps 1-0). Les Ecossais ayant gagné la première rencontre par le même score, un match d'appui sera nécessaire.

■ Everton - FC Nuremberg, 1-0 (0-0). Les deux équipes ayant fait match nul (1-1) au match aller, Everton est qualifié pour le prochain tour.

■ Coupe Rappan, quart de finale : SC Leipzig-Oergrypte Gœteborg, 4-1 (1-1). SC Leipzig est qualifié pour les demi-finales, ayant perdu le match aller 4-3 seulement.

■ Coupe d'Autriche, huitième de finale : Admira Vienne-Austria Salzbourg, 1-0.

■ Match d'entraînement : A Aarhus, Danemark-Eintracht Brunswick, 1-2.

■ Matches amicaux : Young Boys-VFB Stuttgart, 2-2 (mi-temps 2-2). Grasshoppers-Napoli, 3-1 (2-0).

■ Le mardi 2 novembre, au stade du Wankdorf, les Young Boys joueront, en match amical, contre l'AC Milan, leader du championnat d'Italie.

■ **Hockey sur glace.** — Ouverture de la saison à Langenthal : Langenthal-Thoune, 8-6 (2-2, 2-1, 4-3).

● **Football** — L'entraîneur national anglais Alf Radsey alignera contre l'Autriche, le 20 octobre à Londres, la même équipe que récemment contre le Pays de Galles (0-0). La formation anglaise sera donc la suivante : Springett (Sheffield Wednesday), Cohen (Fulham), Wilson (Everton), Stiles (Manchester United), John Charlton (Leeds United), Moore (West Hame United), Paine (Southampton), Greaves (Tottenham), Peacock (Leeds United), Bobby Charlton (Manchester United) et Conelly (Manchester United).

● **Football** — **A** Rennes, pour le match en retard du championnat de France de 1re division, Monaco a battu Rennes par 1-0. Au classement, Monaco devient ainsi second avec 15 points en 9 matches derrière Nantes (16 points en 9 matches).

● **Cyclisme** — Paris-Tours, dernière classique française, n'a eu aucune incidence sur le classement du challenge de France, dont c'était la dernière épreuve. C'est finalement Jacques Anquetil qui en est le lauréat pour la saison 1965, succédant à Foucher. C'est la première fois que le champion normand inscrit son nom au palmarès du challenge de France. Voici le classement final : 1. Jacques Anquetil (Fr), 115 pts; 2. Stablinski (Fr), 90 pts; 3. Foucher (Fr), 88 pts.

Quel revêtement de sol

choisir parmi les nombreux produits offerts?
Un revêtement Giubiasco, en tous cas! Giubiasco est une fabrique de revêtements de sol «full range» (la seule en Suisse). Son programme englobe une gamme complète de revêtements de sol modernes; elle peut donc vous faire bénéficier de conseils et de services objectifs.
Vous cherchez un revêtement de sol exclusif et de haute qualité?... Choisissez donc ColoRex!
ColoRex est une dalle compressée de vinyle pur, aux matières premières les plus chères. Il est extrêmement résistant aux produits chimiques et au trafic le plus intense. ColoRex est indiscutablement le revêtement le moins sensible aux talons aiguilles. Il est en outre d'un entretien très facile.

Locaux représentatifs, hôtels, restaurants, locaux de vente, bureaux.

Prospectus, offres et pose par les maisons spécialisées.

Linoléum SA
Giubiasco TI
Tél. 092/51271

Dans ce cas: ColoRex
En tous cas: Giubiasco

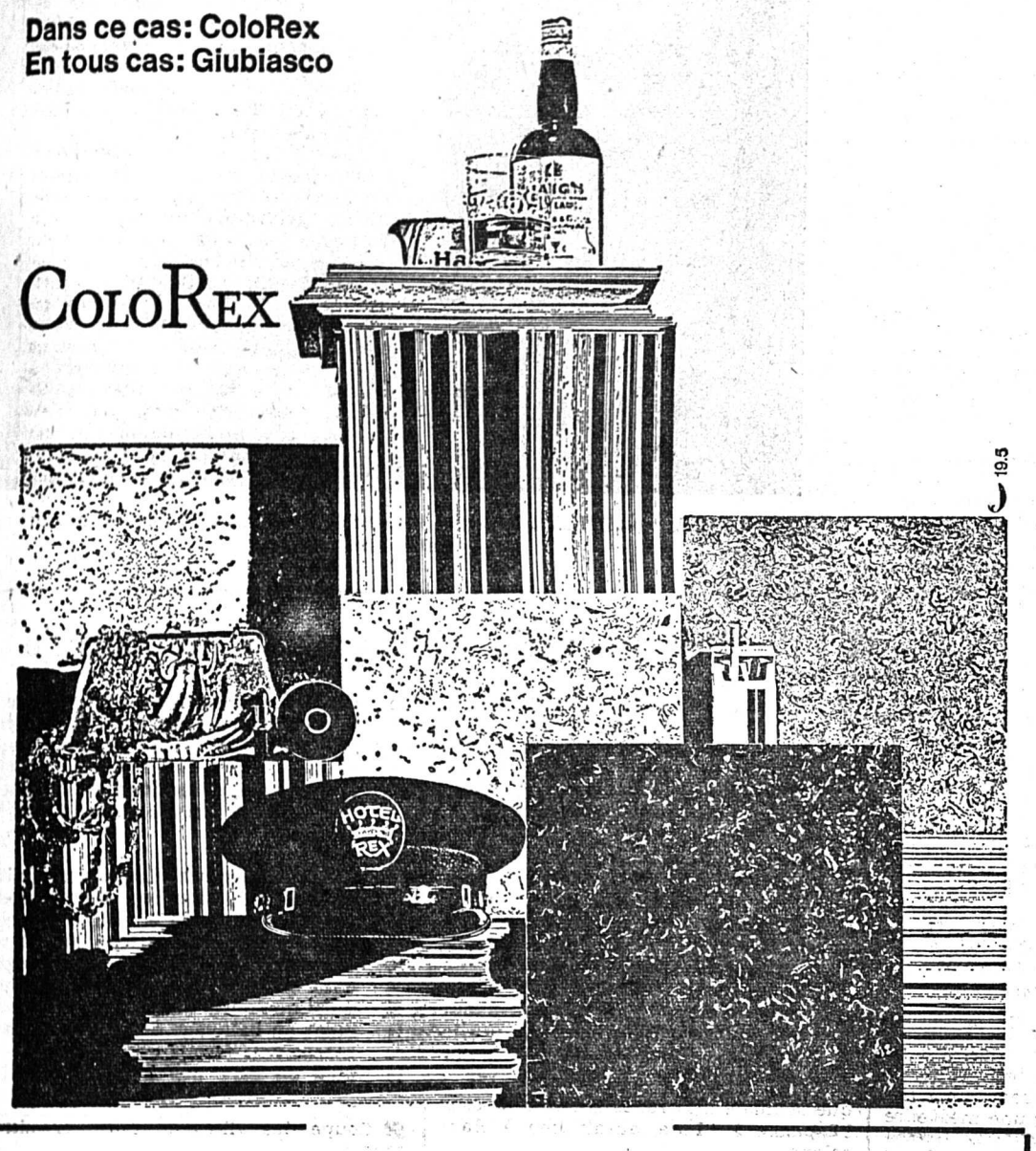

Pour la pose:

Revêtement de sols - REUSE MORAND, RIDDES

Tél. (027) 8 73 45

MEUBLES à CRÉDIT
sans
réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc)	**Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.**

CHAMBRE A COUCHER	dès Fr. 995.—	**28.-**
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER 6 pièces	dès Fr. 794.—	**21.-**
à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à		
STUDIO COMPLET 13 pièces	dès Fr. 1915.—	**49.-**
à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 383.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces	dès Fr. 984.—	**25.-**
à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à		
SALON-LIT 3 pièces	dès Fr. 695.—	**18.-**
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET une pièce	dès Fr. 2497.—	**65.-**
à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498. —et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET deux pièces	dès Fr. 3175.—	**83.-**
à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET trois pièces	dès Fr. 3679.—	**97.-**
à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à		

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU: LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : .....
Rue, No : .....
Localité : .....

TINGUELY AMEUBLEMENTS
BULLE

Route de Riaz No 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

Grand parc à voitures - Petit zoo

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

P13-26B

Durs d'oreilles!
Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société, et il n'est pas rare qu'il s'en détourne et sombre dans la solitude.

Il est prouvé qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Aujourd'hui, il est possible de corriger efficacement la surdité jusqu'à 90 %.

Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les lunettes à conduction osseuse, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre **démonstration gratuite qui aura lieu le vendredi 15 octobre, de 14 h. à 18 h. 30 à Monthey, à la pharmacie Raboud, rue du Coppet,** où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe s'avère nécessaire.

Si vous possédez déjà un appareil acoustique, prenez-le, afin de pouvoir le comparer avec les nouveaux modèles. Nous vous conseillerons en spécialistes et sans engagement. Les anciens appareils sont acceptés en acompte.

MICRO-ELECTRIC S. A. - LAUSANNE - Place St-François 2
Fournisseur officiel de l'assurance fédérale d'invalidité.

Lisez et méditez nos annonces

Raffiné en Valais

le mazout RAF vous assure un rendement calorifique élevé.

Commandez sans tarder

RAF

le mazout raffiné des Raffineries du Rhône

chez votre fournisseur régional

COMBUSTIA

Micheloud & Udrisard, Sion, téléphone (027) 2 12 47

Nous certifions que nous nous approvisionnons en combustibles liquides exclusivement auprès des Raffineries du Rhône S.A., à Collombey-Muraz.

échos du valais

DU BORD-DU LAC A SAINT-MAURICE

Un beau succès du trio à cordes français

MONTHEY — D'aucuns se sont étonnés que la Commission culturelle de la commune de Monthey ait osé organiser un concert de musique de chambre alors que toutes les initiatives précédentes de ce genre furent vouées à l'échec.

Et pourtant ce fut une réussite. Un public mélomane averti avait répondu à cette invite pour le concert donné dimanche soir en la salle du Central. Le Trio à cordes français, composé de MM. Gérard Jarry, violoniste, Serge Collot, alto et Michel Tournus, violoncelliste, interpréta des œuvres classiques : « Trio op. 9 No 1 en ut mineur », de Ludwig van Beethoven; « Trio op. 77 en la mineur », de Max Reger; « Trio pour cordes », de Pierre Mariétan (compositeur montheysan dont l'étoile monte au firmament de la musique) et « Divertimento, Koechel 563 en mi b majeur », de W.-A. Mozart.

De gauche à droite : Gérard Jarry, violoniste, puis Michel Tournus, violoncelliste et Serge Collot, alto, sur la scène du Central.

Nous avons été enchanté de ce concert qui fut extraordinaire par le Trio à cordes français. Et pourquoi ?

Tout d'abord, les trois instrumentistes qui forment le trio sont indiscutablement des virtuoses. La maîtrise de chacun est également remarquable dans les modes de jeux, pour la richesse et la variété des timbres comme pour la précision qui caractérise leurs attaques.

La connaissance, qu'ils ont ensemble, des textes musicaux est parfaite; les difficultés d'exécution de ceux-ci — quelles qu'elles soient — sont absorbées comme par enchantement.

Ce qui nous semble atteindre les limites de « l'impossible » dans le difficile trio de Mariétan — nous pouvons affirmer en parler en connaissance de cause — devient avec ces interprètes, simplement et facilement « possible », voire « naturel ».

Ensuite, les styles de Beethoven, Regger et Mozart sont scrupuleusement transmis et précisément respectés dans leurs différenciations. Le « sens » des œuvres est soutenu et même transcendant dans l'op. 77 de Regger. La balance est judicieusement équilibrée entre les mouvements des trois œuvres, classiques et romantiques. Le domaine contemporain — lui — ne saurait être mieux « exprimé » et facilité dans sa perception — nous en avions eu la démonstration éclatante dans le programme uniquement consacré à la musique d'aujourd'hui qui fut proposé à Sion l'après-midi de ce même dimanche.

Nous pensons avoir dit — autant que cela puisse se faire brièvement — pourquoi le concert donné par le Trio à cordes français était extraordinaire; le public — très attentif — qui remplissait la salle du Central ne nous contredira pas !

Serge Collot

Gérard Jarry et Michel Tournus, solistes de l'orchestre de l'Opéra comique de Paris, tout comme...

Deux conduites de transport partent de la centrale gazière d'Aigle

La construction de la nouvelle centrale gazière d'Aigle se faisant sur un terrain tout à fait indépendant de celui sur lequel est située l'ancienne usine, il fallait naturellement prévoir un raccordement de ce nouveau centre de production au réseau de distribution. En fait, il y a non pas un raccordement, mais deux : celui qui relie la centrale au réseau de la Société du gaz de la Plaine du Rhône (S. G. P. Rh.) et celui qui la relie au réseau de la Compagnie du gaz et du coke (S. A. T. C. G. C.). Les deux conduites de transport assurant cette liaison sont de longueur très inégale.

La plus courte des deux, celle reliant la centrale au réseau de la S. G. P. Rh., est une conduite mesurant 1.210 m. et d'un diamètre de 150 mm. Elle rejoint le réseau de distribution existant au lieu dit « En Plantour », sur la commune d'Aigle. Une importante économie de pose a pu être réalisée grâce à l'esprit de collaboration qui a régné entre le Service des eaux et le Service de l'électricité, et qui a permis de poser dans une seule fouille, d'une largeur d'environ 2 mètres, la conduite du gaz, une conduite d'eau et trois câbles électriques, les deux derniers étant destinés à l'alimentatioon de la nouvelle zone industrielle d'Aigle.

La pose de la conduite de transport de la S. G. P. Rh. s'est heurtée à deux difficultés : la traversée des voies C. F. F et celle d'une route bétonnée. Dans les deux cas, le problème a pu élégamment être résolu par l'utilisation du procédé dit « pousse-tube » qui consiste à enfoncer sous terre un certain nombre de tuyaux en ciment centrifugé de 1 m. 30 de diamètre, poussés horizontalement à la suite les uns des autres au moyen de vérins hydrauliques, la terre étant ensuite évidée par le milieu.

Le gazoduc de la C G. C. relie Aigle à Clarens, point où il rejoint le réseau de distribution. Cette conduite de transport présente la particularité d'être la plus longue de Suisse à avoir été posée en une seule fois jusqu'ici. Sa longueur totale est d'environ 21 km. et la section de la conduite est de 200 mm. On peut la diviser en trois tronçons. Tout d'abord, sur le tronçon Aigle-Villeneuve, d'une longueur de 12.840 m., on trouve un segment de 440 m. où la conduite est placée en parallèle avec celle du réseau de la S. G P. Rh., la conduite d'eau et les trois câbles électriques mentionnés plus haut. Puis, elle s'en va seule à travers la plaine du Rhône en direction de Villeneuve. La principale difficulté rencontrée a été le franchissement de la Grande-Eau. Une solution originale a été trouvée à ce problme, puisque l'on a fait passer le gazoduc sous la rivière, en le suspendant dans le tunnel assurant le passage du grand canal sous la Grande-Eau. En utilisant cette possibilité existante, on a évité d'importants travaux. Le tronçon Aigle-Villeneuve vient d'être achevé.

Un second tronçon de gazoduc, celui de Villeneuve au Veraye, avait déjà été posé en automne 1953, en profitant de la réfection de la route cantonale accomplie à ce moment. Sa longueur est de 2.400 m.

Le tronçon Veraye-Clarens comporte la traversée de Montreux. Elle aurait posé maints problèmes s'il n'avait été possible de coordonner la pose de la conduite de gaz avec celle du collecteur principal du Service intercommunal d'épuration des eaux et de traitement des gadoues Vevey-Montreux. Une partie importante de la pose de ces deux conduites a été accomplie au printemps. Les travaux ont été interrompus pendant la saison touristique, mais ils seront achevés au début de l'hiver, de telle sorte que le gazoduc sera prêt à fonctionner dès avant la mise en service de la nouvelle centrale gazière qui aura lieu au printemps 1966.

Il est inutile d'insister sur le fait que toutes les précautions ont été prises pour placer le gazoduc dans les meilleures conditions et qu'il a été tenu compte des derniers progrès de la technique en ce qui concerne la qualité des tuyaux, l'isolation contre la corrosion et la protection cathodique.

Chacun de ces deux réseaux de transport celui de la . G. P. Rh. et celui de la C. G. C., sera desservi par un groupe spécial de compresseurs placé dans la nouvelle usine d'Aigle.

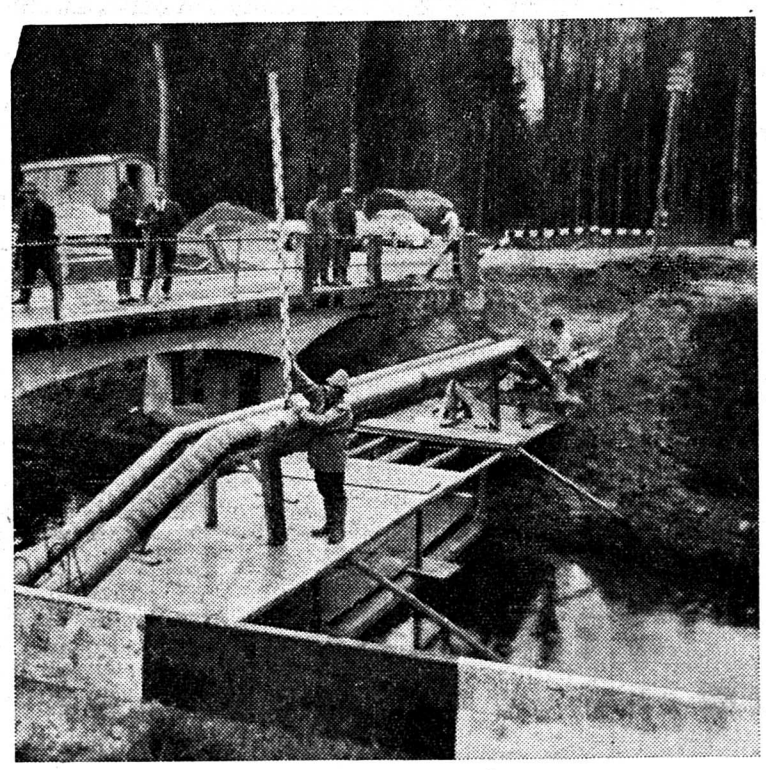

Au pont des Essertons : pose de la conduite de gaz d'un diamètre de 150 mm., reliant la centrale gazière d'Aigle au réseau de la Société du gaz de la Plaine du Rhône, conjointement avec une conduite d'eau de la commune d'Aigle.

Une nouvelle « balayeuse » communale

MONTHEY — La semaine dernière, le Service des Travaux publics a procédé à des essais avec une nouvelle balayeuse du type « ENGLIN Pelikan » d'une capacité de 2 m3 de balayures, évitant ainsi de nombreux voyages à la décharge publique. D'une puissance de 95 CV, elle dispose en outre d'un réservoir de 700 litres permettant d'arroser la chaussée d'un fin brouillard, éliminant ainsi la poussière. Très maniable, cette machine a permis aux responsables des Travaux publics de faire d'utiles constatations, notamment dans le domaine de la main-d'œuvre, si recherchée aujourd'hui. Ce mastodonte dispose de brosses de grand diamètre (90 cm) qui peuvent enlever de la chaussée le gravier de gros calibre. Elle sera d'un apport intéressant lors du nettoyage des chaussées après le sablage de l'hiver. Cet engin permettra un nettoyage systématique et diligent des quelques 50 km de rues et routes de Monthey.

Après Genève, La Chaux-de-Fonds et Yverdon, Monthey sera la quatrième ville romande à utiliser un tel engin. Remarquons encore que la petite balayeuse (« Wayne »), d'une capacité d'un quart de mètre cube, utilisée depuis quelques années, servira uniquement au balayage des trottoirs, des emplacements étroits que le nouveau véhicule ne sera pas à même d'atteindre.

Nos conseillers généraux « au vert »

MONTHEY — Ils n'étaient qu'une quinzaine sur 60 que compte le Conseil général à avoir répondu samedi dernier à l'invitation de leur président Georges Kaestli selon une proposition de M. Paul Marclay : visiter le domaine forestier de Foge, du Fays et de Draversay. Les participants étaient accompagnés des conseillers communaux Joseph Rithner et Albert Mayer-Gay. Cette visite fut fort instructive et permit aux participants de constater que le domaine forestier de Monthey est en plein développement grâce à des sacrifices bien consentis qui prouvent aujourd'hui leur efficacité. Il est clair que M. Joseph Rithner sait faire apprécier à ceux qui le suivent et l'écoutent, la valeur d'un domaine forestier pour lequel il consacre le meilleur de lui-même. Beaucoup ont découvert, pour la première fois, des sites sylvestres dont ils ne soupçonnaient même pas la valeur.

Heureuse visite qui permettra à nos conseillers généraux de mieux apprécier les efforts exigés pour l'amélioration du rendement de nos forêts.

Les obsèques de Florian Camathias

MONTHEY — Nous apprenons que les obsèques de Florian Camathias, si tragiquement décédé lors d'une épreuve en Angleterre, auront lieu samedi 16 octobre à 10 h en l'église catholique de Montreux. Les membres de la Fédération motorisée valaisanne y participeront en nombre avec une forte délégation de l'Auto-Moto Club de Monthey dont le regretté champion était membre.

Violente collision

PORT-VALAIS — Deux véhicules valaisans se sont rencontrés brulatement en plein centre du village de Bouveret. Il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts matériels sont importants.

Un véhicule militaire dévale un talus

AIGLE — Un camion civil est entré en collision avec un poids lourds militaire sur la route des Agittes, commune de Corbeyrier. Le véhicule militaire faisant plusieurs tonneaux sur lui-même a dévalé un talus sur quelques mètres. Seul le conducteur militaire, la recrue Hans Gasser a été conduite à l'hôpital d'Aigle où l'on diagnostiqua des contusions à la colonne vertébrale.

Musiciens, rendez-vous au 29 mai 1966 !

BOUVERET — Comme on le sait, le Festival des Musiques du Bas-Valais sera organisé, en 1966, par l'Etoile du Léman, de Bouveret. Un comité d'organisation a été constitué et la date choisie le dimanche de Pentecôte, soit le 29 mai 1966.

Chalets visités par des cambrioleurs

VILLARS — Des chalets situés à La Barboleusaz ont reçu la visite de cambrioleurs qui se sont emparés pour quelque 2.000 francs d'appareils et de victualilles, après y avoir pénétré par effracton.

Une nouvelle chapelle

AIGLE — Etant donné le développement que prend la ville, notamment dans le quartier de « Sous-Gare », des nouveaux lieux de culte ont été prévus par les Eglises. C'est ainsi que ce dernier dimanche a vu l'inauguration d'une chapelle érigée par la paroisse catholique, dans le quartier précité. C'est la chapelle du chantier de Mauvoisin qui a été transportée en pièce détachée puis remontée.

SAVEZ-VOUS

que nous voulons bien vendre aussi des meubles modernes, mais à la valeur qu'ils représentent réellement :

ART & HABITATION - SION
14, av. de la Gare

a sélectionné pour vous quelques mobiliers scandinaves de grande classe en teak de Rangoum, une salle à manger comprenant : un buffet, un bar argentier, une table avec allonges, six chaises rembourrées au **prix incroyable de 1850 fr.** Chambre à coucher complète en même bois, au prix de **1650 fr.**
Notre immense succès dans la fabrication et la vente des meubles de style nous permet de pratiquer, pour le moderne et le traditionnel, des prix réellement bas.
Armand Goy, ensemblier-décorateur
P 163 S

Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie - Chemises - Sous-vêtements hommes et dames - Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie -

TISSUS

La liquidation partielle continue... 10 à 50%

autorisée pour cause d'incendie jusqu'au 31 oct. 65

A l'Economie Ed. Röhner-Coppex, place du Midi, SION, tél. (027) 2 17 39

TISSUS

Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie - Chemises - Sous-vêtements hommes et dames - Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie -

la différence ?

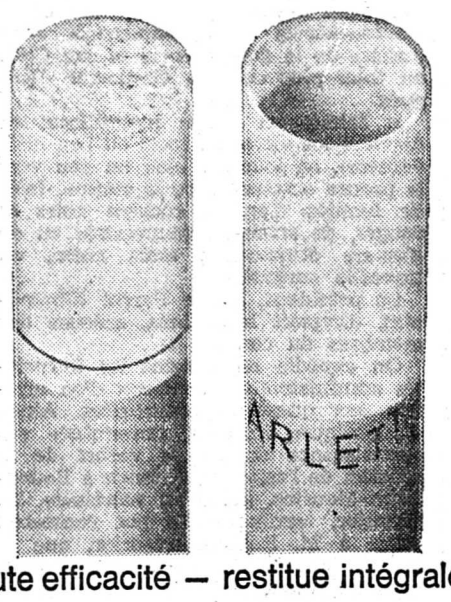

les 3 mm qui comptent pour vous!

le filtre «Recessed» — haute efficacité — de la cigarette ARLETTE est placé 3 mm en retrait pour l'éloigner de vos lèvres.

Une cigarette bien différente: son filtre «Recessed» — haute efficacité — restitue intégralement le riche arôme du Maryland. 20 cigarettes Fr. 1.–

TRONCONNEUSES «SOLO»

3 modèles de puissance différente tous équipés du graissage automatique

dès Fr. 790.–

Démonstration sans engagement.

MARCEL VEROLET

MARTIGNY-BOURG - Tél. (026) 2 12 22 ou 5 35 52

Service après-vente garanti pour toutes machines SOLO

STOCK COMPLET DE PIECES DE RECHANGE

P 127 S

Prix spécial pour les BUICK 65!

Adressez-vous à l'un des distributeurs Buick ci-dessous. Demandez-lui le prix actuel d'une Buick toute neuve. Vous serez étonné des offres qu'il vous fera (jusqu'à épuisement de son stock!). Les modèles 66 vont arriver, et il leur faut de la place.

Buick – Un produit de la General Motors

Modèles: Buick Special Skylark Sedan, 4 portes.
Skylark Coupé, 2 portes.
Skylark Cabriolet, 2 portes.
Skylark Station-wagon, 5 portes.
Buick Wildcat Sedan, 4 portes.
Buick Riviera Coupé, 2 portes.

Distributeurs BUICK Berne: Bellevue Garage AG, Kochergasse 1, tél. (031) 227777. Bienne: Burkhalter & Brändli, Garage, Freiestrasse 7, tél. (032) 22524. La Chaux-de-Fonds: Garage Guttmann S.A., 110, rue de la Serre, tél. (039) 34681. Fribourg: L. & M. Baudère, Garage de Pérolles, 7, bd de Pérolles, tél. (037) 23888. Genève: Ets. Fleury & Cie S.A., 35, rue de la Mairie, tél. (022) 366230. Lausanne: Ets. Ch. Ramuz S.A., 2, avenue d'Echallens, tél. (021) 240444. Neuchâtel-Hauterive: Garage du Roc, Rouges-Terres 22–24, tél. (038) 74242. Sion: Garage de l'Ouest, G. Revaz, tél. (027) 22262.

POUR SA NOUVELLE USINE D'AIGLE

ZWAHLEN & MAYR S. A.

Constructions métalliques,
Rue du Chablais 12
1016 LAUSANNE

cherche

2 électriciens

1 manœuvre

pour l'atelier mécanique

1 chauffeur

permis A

Nous offrons:
Semaine de 5 jours, excellent climat de travail,, avantages sociaux d'une grande entreprise.

ZM

Prière d'adresser les offres ou se présenter directement à l'usine d'Aigle.

Liquidation d'un grand parc de machines outils occasions environ 400 très bon marché

Stuber Machines S. A., ch. 8302 Kloten (Zurich), rue de l'Industrie 10, tél. (051) 84 25 08 (provisioire), privé: Ch. 8132 Egg (Zurich), case postale 6, tél. (051) 86 78 30), (derrière le Lagerhaus Kloten, près de la gare CFF) environ à 2 kilomètres de l'aéroport de Kloten.

Début: jeudi 14 octobre 1965 au samedi 13 novembre 1965, de 9 h. du matin à 18 h. (sans arrêt).

Aussi ouvert le samedi jusqu'à 17 h.

P 13638 Z

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Par suite de mise à la retraite du titulaire

LA BALOISE-VIE - LA BALOISE-ACCIDENTS

cherche un

REPRESENTANT PROFESSIONNEL

pour l'acquisition d'assurances vie (individuelles et groupes), accidents, dommages, ainsi que pour la gestion d'important portefeuille pour la région comprise entre Fully et Leytron.

Nous offrons: revenu minimum garanti, augmentant en proportion des résultats obtenus, indemnité de frais, caisse de pension. Le nouveau collaborateur bénéficiera de l'appui constant de l'inspecteur et de cours de formation.

Nous demandons: personne active avec beaucoup d'entregent et désireuse de se créer une situation stable (âge idéal 25-35 ans).

Adressez-vous à:

LA BALOISE-VIE - LA BALOISE-ACCIDENTS

Assurance populaire, 16, avenue de la Gare, Sion, téléphone (027) 2 33 12

P 38457 S

KAH 36/66 Su

Prix avantageux pour les toutes dernières Kadett 65!

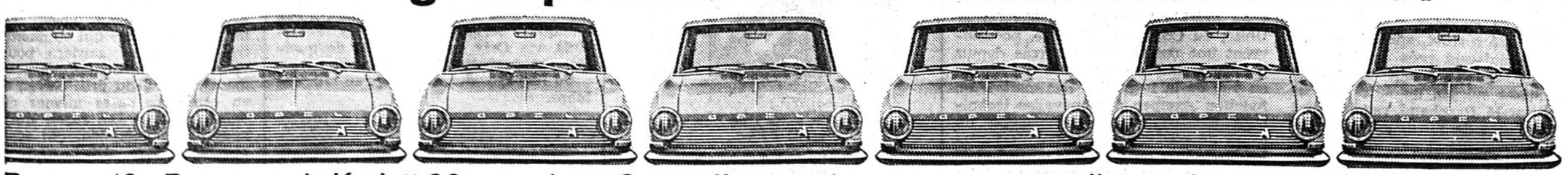

Pourquoi?... Parce que la Kadett 66 est arrivée. Cette offre avantageuse ne veut pas dire que les modèles 65 aient changé. Ils sont seulement moins chers. Venez les voir – chez nous. Vous serez étonné.

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62
Armand Müller, Garage du Simplon, Sierre, tél. (027) 5 04 87
E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69

Kurt Fuchs, Garage Elite, Raron, tél. (028) 7 12 12
AG Gebrüder Previdoli, Garage Simplon, Naters-Brig, tél. (028) 3 24 40
Garage Carron, Fully, tél. (026) 6 35 23

échos du valais

LA SAISON CINEDOC

MONTHEY — C'est le 19 octobre que débutera la saison de Cinédoc par le chef-d'œuvre en couleur de Paul Czinner « Maître de ballet ». Tous les amateurs de musique et de danse retrouveront avec plaisir des étoiles internationales qui interpréteront des œuvres universellement connues comme le « Lac des Cygnes », « L'Oiseau de feu » et « Ondines ».

Etant donné la moyenne basse des fréquentations aux représentations de Cinédoc, les responsables ont pensé, en réduisant le nombre des représentations, augmenter le taux de représentation de chaque soirée.

C'est ainsi que des séances sont prévues comme nous le mentionnons ci-dessus le 19 octobre puis le mardi 23 novembre : « A chacun son paradis », le mardi 18 janvier : « Triomphe de recherches techniques », le mardi 15 février : « La lutte finale, du Tsar à Staline » et le mardi 15 mars : « Hello Amerika ! Les USA vus par un Suisse ».

Tir des conseillers 1965 de Collombey-Muraz

Samedi a eu lieu, au stand de Collombey, le traditionnel tir des conseillers de notre commune. C'était une occasion unique pour nos magistrats de lutter chacun pour soi et tous pour la même cause, la victoire. La lutte fût ardente et se disputa dans un esprit de camaraderie, car le Président de la Société des Carabiniers avait bien préparé la chose et les saucissons à la braise arrosés d'un bon vin blanc valaisan ont trouvé plus facilement la cible que certaines cartouches lors du concours. Nous remercions nos conseillers pour leurs efforts dans la cause du tir et nous leur donnons rendez-vous en 1966.

CLASSEMENT DU TIR DES CONSEILLERS

Programme : 8 c.p.c., cible P. en 10 cercles, plus 1 point par période administrative.

1. Chervaz Sylvain, Président 74 pts
2. Giroud Pierre, Conseiller 57 «
3. Quentin Germain, Détenteur du challenge 1964 57 «
4. Cottet Raoul, Conseiller 54 «
5. Furneaux Roger, Conseiller
6. Berrut Jacques, Secr. Cons.
7. Buttet Joseph, Vice-Président
8. Turin Roland, Conseiller
9. Steiner Robert, Conseiller
10. Chervaz André, Conseiller.

Monsieur le Président gagne le challenge pour une année.

Sarbach agt.

Bénédiction au Bretolet

CHAMPERY — Dimanche, M. le curé Melly a procédé à la bénédiction des deux cabanes du col du Bretolet, édifices servant à l'observation des oiseaux et des insectes du centre de Sempach. Après la cérémonie religieuse, MM. Thönen, Aubert et de Crousaz, firent un intéressant exposé sur le centre, ses recherches et ses observations.

Elle a fermé ses portes

CHAMPERY — Ce dernier week-end était pour les membres du CAS d'Yverdon, propriétaire de la cabane de Susanfe, et quelques jeunes Champérolains, celui de la mise sous le paillasson de la clé de la cabane. En effet, celle-ci sera fermée jusqu'à la saison prochaine. Ce fut l'occasion d'une joyeuse soirée samedi et d'un au revoir dans quelques mois, le gardien dévoué M. Frédéric Avanthey étant impatient de reprendre le chemin de Susanfe.

Le professeur de l'enseignement secondaire et sa formation

La formation du maître secondaire

(Voir le « N.R. » du 7 octobre)
(Suite)

La formation du professeur d'enseignement secondaire comprend trois volets : les études universitaires, les aptitudes pédagoiques de la pratique de l'enseignement.

Une distinction s'impose d'emblée : la matière étant la même, son enseignement au niveau secondaire a pour but le développement de la pensée, tandis que l'université s'oriente sur la recherche scientifique. Cette réflexion situe exactement le rôle de l'université dans la formation du maître.

Pour ouvrir le second volet, M. Jaquet exposa devant l'Assemblée générale de SSPES le nouveau système genevois de formation post-universitaire. Jusqu'à cette année, l'enseignement était du seul ressort des universités. Dès 1964-1965, il incombe au Département de l'Instruction publique du canton de Genève d'épauler le jeune maître au moment de son entrée en fonction. L'intervention du département dans ce sens dure deux ans. Durant la première année, le candidat assure 10 heures-semaines d'enseignement dans un collège d'Etat, auxquelles s'ajoutent 200 heures de stages; d'autre part, il est astreint à suivre, dans le cadre de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques, des cours de méthodologie, de pédagogie, de psychopatologie de l'enfance. Son salaire durant cette année de formation est de Fr. 14.500 plus 16 % de renchérissement. Durant la seconde année, le professeur assure de 17 à 21 heures-semaines d'enseignement. Tous les cours des deux années sont suivis par les maîtres de pédagogie et de psychologie. Il n'est pas prévu d'examens, mais une appréciation générale sur les aptitudes théoriques et pratiques du candidat.

Le soussigné a suivi, après la séance générale, réunissant près de 400 profeseurs de l'enseignement secondaire des gymneses suisses, un autre exposé présenté par M. Panchaud, représentant le Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud, devant un groupe romand de discussion.

Dans ce canton, un règlement a été édicté en 1963 pour la formation pédagogique des maîtres secondaires, par le Conseil d'Etat. Au terme de ce règlement, les licenciés porteurs du diplôme d'Etat de l'Université de Lausanne sont astreints à une année de formation pédagogique en qualité de maîtres-stagiaires. Le stage comprend : des cours **théoriques** analogues à ceux du canton de Genève, gratuits pour les licenciés; des **séminaires de didactique spéciale,** dans les disciplines figurant à leur licence; la **pratique de l'enseignement,** à raison de 10-12 heures par semaine, sous le contrôle du directeur des études pédagogiques. Un jury apprécie la valeur du stage. Durant cette année probatoire, le professeur reçoit un salaire égal au 75 % du traitement d'un maître secondaire en fonction. En contre-partie, le stagiaire signe l'engagement d'occuper un poste dans l'enseignement secondaire public du canton pendant deux ans dans les cinq années suivantes.

M. Panchaud signale les difficultés rencontrées dans la recherche des maîtres de didactique. Au début de l'expérience, ils avaient été choisis parmi les bons maîtres chevronnés : mais il arrive souvent qu'un bon professeur... ne sait pas pourquoi il l'est ! Par la suite, on a choisi des éléments plus jeunes, ayant au plus 10 années d'expérience, qui se posent des questions sur leurs propres méthodes. L'idéal semble être d'appeler les ex-stagiares à transmettre leur savoir et leur savoir-faire.

Il convient d'ajouter, pour terminer, que les stagiaires sont initiés, une fois par semaine ,à la pratique des moyens audio-visuels.

On le voit, des rencontres telles que celles de Winterthur sont pour les enseignants une indéniable source d'enrichissement et de réflexion. Il est à souhaiter qu'il soit possible aux enseignants secondaires de notre canton d'y prendre part nombreux chaque année, accompagnés par un représentant du Département de l'Instruction Publique.

La Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et son nouveau Président pour 3 ans, M. Werner Uhlig, du Collège de Genève, poursuivront une œuvre déjà amorcée depuis plusieurs années : poursuite des efforts en vue de la formation des maîtres en fonction ,examen des nouvelles techniques d'enseignement, organisation du cours de perfectionnement dans toutes les disciplines en 1967; elle entend ainsi parer par tous les moyens possibles à la pénurie de bons professeurs et essayer de résoudre les graves problèmes qui se posent au gymnase suisse d'aujourd'hui.

Rapporteur : F. BRUNELLI,
membre du comité de la SSPES.

Sion, 5 octobre 1965.

A l'Ecoute de Chamonix et de sa Vallée

Les Guides de Haute Montagne Français prennent d'importantes décisions

Le Syndicat national des guides de haute montagne a tenu, dimanche matin, son assemblée générale à La Bérarde, le cœur de l'Oisans, ausculté, visité au moins une fois dans leur vie par les plus grands alpinistes.

A 9 heures, se sont retrouvés dans la grande salle du bâtiment de l'UNCM les représentants des compagnies de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, des Alpes Maritimes, des Pyrénées, des Hautes-Alpes; des groupements spécialisés de la gendarmerie et des CRS, au total plus de cent cinquante délégués.

Il faisait un temps magnifique et, derrière les vitres du local où l'on était enfermé, on louchait bien un peu vers la parure automnale de la station, faite de feuilles d'or, de rochers noirs et rouges, de sommets saupoudrés ou de glaciers étincelants; mais enfin, on travailla surtout.

Le président, Pierre Perret (Chamonix), dirigeait les débats, entouré des membres du comité.

On expédia rapidement les formalités administratives soucieux d'en arriver aux questions essentielles. Ainsi, en quelques instants, l'assemblée eut connaissance du procès verbal de la réunion de l'an dernier, tenue à Bourg-Saint-Maurice, grâce au secrétaire, M. Munster, tandis qu'elle put constater, grâce à M. Robino, trésorier, que la gestion financière du Syndicat était sans reproche.

Les guides de haute montagne sont hantés (les débats l'ont prouvé) par deux soucis essentiels et qui sont à leur honneur.

Ils veulent ne compter parmi eux que des « professionnels » parfaitement qualifiés, afin que soit garantie autant que faire se peut la sécurié des alpinistes, leurs clients ou leurs « élèves ». Mais ils entendent aussi que soit protégée, reconnue cette même valeur professionnelle et que personne ne puisse assumer les responsabilités officielles des guides sans posséder le diplôme, preuve de leur valeur. C'est pourquoi furent posés les problèmes du recrutement, du bénévolat, de l'équivalence des brevets, du contrôle des activités professionnelles.

L'assemblée, sur ces quatre points, a pris des positions fort claires.

✶ LES CONCOURS

Les guides ne sont pas assez nombreux : l'Ecole nationale d'alpinisme, que dirige M. Jean Franco, d'ailleurs présent à la réunion, met à la disposition du Syndicat national soixante-dix places pour le stage d'aspirants guides. Ce nombre est trop faible et ne peut être augmenté, faute de cadres en nombre suffisant.

L'assemblée le déplore, mais qu'y faire si ce n'est rappeller aux aspirants guides sortis du stage qu'ils doivent au moins un mois de travail par an au Syndicat. On trouvera ainsi quelques spécialistes, mais en nombre encore insuffisant.

Pour faire mieux — la chose n'a pas été dite explicitement, mais l'idée était apparente — il faudrait une Ecole nationale d'alpinisme plus importante et donc davantage de crédits.

✶ L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES D'ASPIRANT GUIDE

L'assemblée a voté une motion qu'elle a demandé au bureau de présenter au Comité consultatif des sports alpins, réclamant, nous citons, « qu'il soit mis fin à l'équivalence des diplômes d'aspirant guide et qu'il n'y ait plus qu'un seul régime pour la délivrance de ces diplômes ».

Les guides sont régis par un statut légal. Il appartiendra à l'autorité compétente de décider dans quelle mesure et comment cette motion pourra être appliquée.

✶ LE FAUX BENEVOLAT

Tout le monde déplore les accidents trop souvent répétés qui surviennent en saison du fait que des collectivités ou associations dont la compétence n'est pas toujours suffisante ou, pis encore, par de soi-disants bénévoles que l'on indemnise avec des avantages en nature et très souvent par de véritables salaires.

Unanimes, les guides ont demandé qu'une enquête sérieuse soit menée à ce propos, ces procédés, jugent-ils, non seulement menacent l'existence même de leur profession mais encore compromettent trop souvent la sécurité des jeunes adhérents de ces groupements.

L'assemblée a insisté d'ailleurs pour qu'un successeur soit donné au plus tôt au contrôleur Armand Charlet, atteint par la limite d'âge.

Au nouveau contrôleur, qui sera épaulé dans chaque massif par un guide chargé de le tenir au courant de la valeur des activités et des « agissements » des professionnels, il sera demandé, comme au bureau, d'ouvrir une enquête sérieuse au sujet de « faux bénévolats ». On essaiera aussi de déterminer les besoins réels des collectivités, besoins qui peuvent représenter pour les guides un débouché intéressant.

✶ LE « TOUT COMPRIS »

L'assemblée, avant d'en terminer avec ces questions, a approuvé la décision de son comité d'incorporer dans la cotisation syndicale, une prime pour assurance-décès et assurance-incapacité permanente. Elle a enfin décidé de réajuster les tarifs, ce qui n'avait pas été fait depuis 1961.

Le prix de la « journée guide » est porté à 80 francs (entendre par là une course de difficulté moyenne non tarifée).

Les guides pratiqueront le « tout compris ». Il n'y aura, par exemple, plus d'indemnité pour « montée au refuge ».

Il va de soi que ce « réajustement » devra être homologué par l'autorité de tutelle.

Avant le repas pris en commun au chalet-hôtel du C.A.F., M. Maurice Doublet, préfet de l'Isère, inaugura une plaque scellée sur les murs de la chapelle de la Bérarde, à la mémoire des guides du Vénéon tombés en montagne.

Il avait auprès de lui M. Truc, inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports, M. Martin, secrétaire général du Club alpin français et de très nombreuses personnalités.

Pierre Perret élu président de la Compagnie des Guides en remplacement de Camille Tournier

M. Pierre Perret, déjà président du Syndicat National des Guides de France, vient d'être élu président de la Compagnie des Guides de Chamonix en remplacement de Camille Tournier.

Pierre Perret : jeune Chamoniard de 34 ans, qui sortit premier de sa promotion de guides, fut d'abord directeur de l'Ecole de ski de Courchevel il y a quelques années. A la mort de Charles Bozon, il fut appelé à prendre la direction de la société du téléphérique du Brévent, tâche qu'il assume depuis un an.

C'est en 1962 qu'il fut élu président national des guides, et maintenant président de la compagnie de Chamonix.

Camille Tournier, qu'il n'est plus besoin de présenter, est l'une des grandes figures de Chamonix. C'est un guide de haute montagne, comme tant d'autres, qui s'est toujours dévoué sans compter.

En 1918 il commençait sa carrière alpine comme aspirant-guide-porteur, comme l'on disait à l'époque, puis il entra comme guide en 1924, et avec l'âge, c'est le véritable guide qui se révéla. Le voici à la tête de la compagnie. Pendant de longues années, il sera président. Sans cesse, il se sacrifiera à la cause des guides de la montagne.

A 18 ans déjà, il gravissait le Grépon, et à 62 ans, il effectuait, en tête de sa cordée, la difficile traversée de l'aiguille du Diable.

Il a participé à un nombre impressionnant de sauvetages, dont le fameux de l'aiguille du Dru en 1925.

Skieur émérite, il concourut aux championnats de France de descente.

Camille Tournier a reçu la croix de la Légion d'honneur des mains de M. Roger Frison-Roche le 15 août 1962.

Départ pour les Etats-Unis

Le neuf octobre, vingt-deux Chamoniards, dont MM. Paul Payot, maire et conseiller général et Descombes, adjoint, ont quitté Chamonix pour rallier Genève, d'où ils se sont envolés, après quelques péripéties, pour les Etats-Unis, via Orly en compagnie de quelques cent cinquante Savoyards.

Ce voyage durera jusqu'au 18 octobre.

Les animaux ont quitté les Montenvers

M. Wormus, propriétaire du zoo du Montenvers, a fait prendre, à ses animaux, leur quartier d'hiver. Ils ont été transportés à Annemasse où ils resteront jusqu'au mois de mai.

Conseils du SAB aux paysans montagnards

Le but recherché par le paysan montagnard ne consiste pas seulement à élever du bétail de bon rendement mais à le vendre à des prix couvrant les frais de production. Or, pour le vendre à un bon prix, il faut savoir attendre le moment propice.

Même durant les meilleures années, l'écoulement du bétail traverse une petite crise au mois d'octobre. Le marchand suisse couvre ses besoins en août et septembre déjà pour pouvoir satisfaire les demandes du paysan de la plaine. Mais ce dernier ne s'intéresse aux achats que lorsqu'il a terminé les récoltes.

Si la demande de bétail n'est pas satisfaisante pour le moment, le mauvais temps y est pour beaucoup En plaine, le retard par rapport aux années normales est de 3 semaines. Le paysan montagnard qui est à la veille de l'hiver voudrait vendre le plus tôt possible.

Il est évident que dans de telles conditions les prix soient soumis à une certaine pression. Comment peut-on y remédier ?

Si l'on considère l'écoulement du bétail sur une période de plusieurs mois, on constate que la production et les besoins s'équilibrent bien. Le vendeur restreindra donc son offre pour le moment ; il offrira son bétail plus tard, quand les prix seront stabilisés. Notons cependant que la Fédération suisse des producteurs de bétail à Brugg achète régulièrement jusqu'au printemps du bétail de rente et d'élevage de bonne qualité pour les mises.

Le meilleur moyen de surmonter cette crise d'écoulement consiste à **ne mettre sur le marché que des animaux qui répondent en tous points aux exigences de l'acheteur,** c'est-à-dire des génisses prêtes à vêler ou encore mieux des vaches qui viennent de mettre bas. On se gardera pourtant de vendre les meilleures vaches uniquement à cause du prix élevé ; elles sont en effet les bases mêmes du succès dans l'élevage. **Les sujets qui ne donnent pas satisfaction, qui sont impropres à l'élevage et à la rente ne seront pas offertes sur les marchés** mais remis aux campagnes d'élimination.

On ne peut pas parler actuellement d'effondrement des prix puisque les cantons, en vertu de la loi tendant à faciliter la vente des bestiaux d'élevage et de rente, ont la possibilité de surveiller étroitement les marchés et de prendre les mesures qui s'avéreraient nécessaires.

SUPERFIRE
La cheminée de salon sans inconvénients

confortable	ne fume jamais pas de courant d'air (répartit uniformément la chaleur dans la pièce)
pratique	se règle comme un poêle
esthétique	pout recevoir tout revêtement s'harmonisant au style du salon
sûre	nombreuses références suisses et etrangères

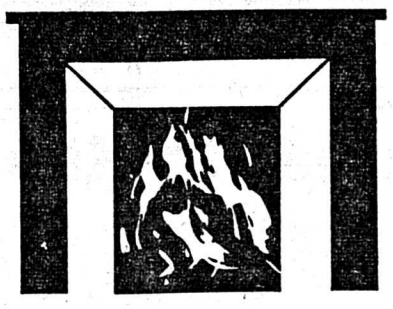

GETAZ ROMANG ECOFFEY SA
Genève: Grand-Pré 33-35
Lausanne: Terreaux 21
Vevey - Montreux - Aigle - Sion - Viège

échos du valais

IL Y A 15 ANS... AU COLLEGE SAINTE-MARIE

MARTIGNY. — Dimanche, dans le collège modernisé de Sainte-Marie, à Martigny, une vingtaine d'anciens élèves, membres de la troupe de scouts Notre-Dame de Joie, se sont retrouvés pour revivre ensemble pendant quelques heures le scoutisme d'antan et remémorer tant de bons moments.

Une vingtaine, sur une cinquantaine qu'avait compté la troupe, ont sacrifié un bon dimanche pour cette rencontre. Et ce beau dimanche est encore devenu plus beau, tellement la rencontre a été amicale, fraternelle, empreinte de simplicité et de souvenirs.

Une nouvelle fois les absents et les indécis ont eu réellement tort et ils ne peuvent que le regretter. En cas de doute, il leur suffit de questionner l'un ou l'autre des participants.

LA JOURNEE HISTORIQUE

Après un premier contact dans la cour du collège Sainte-Marie, tous les participants se sont retrouvés pour le service divin dans la chapelle des Frères, service célébré pour les deux camarades qui ont déjà quitté le groupe, par l'aumônier lui-même, l'abbé Enard, directeur actuel des Ecoles secondaires de Sion.

Un apéritif offert gracieusement par le directeurs du collège, a permis de faire vraiment connaissance avec la nouvelle construction et entre participants.

Un repas comme il en faut en pareille circonstance, au restaurant du Grand-Quai et en route pour la clairière du Guercet, clairière dont chacun se souvient, tant il a été de fois pour les jeux de piste, les feux de camp, les courses de patrouille, etc. Dans cette belle nature chacun est revenu 15 ans en arrière et hop ! le premier jeu est organisé sans responsable, obtenant immédiatement la participation unanime.

Du championnat de quilles au répertoire de chants sur un balcon naturel dominant Martigny, en passant par un petit souterrain en dégustant les produits du terroir, que fallait-il de plus à cette vingtaine de gars pour vraiment fraterniser, transformer cette camaraderie d'antan en vraie amitié ?

Ils sont venus de Neuchâtel, de Genève, de Lausanne, du Valais central, de l'Entremont et de Martigny, et chacun s'est déclaré enchanté et prêt à participer à une nouvelle réunion qui aura lieu l'année prochaine. Merci aux initiateurs.

Notre photo montre les trois principaux responsables de cette journée : MM. Vairoli Paul, Gigon Michel et Joris Pierre, entourés de l'aumônier l'abbé Enard et des participants, MM. Bagnoud Bernard, Ballestraz Denis, Besse Charles, Bonvin André, Casaretti Oreste, Duvernay Gérard, Gay-Crosier Roland, Grobéty Jean-Pierre, Gutmann Maurice, Mandouchitch Vuk, Paccolat Pierre, Pitteloud Michel, Praplan Charles.

Un participant.

UNE RENCONTRE AMERICAINE A CHARRAT

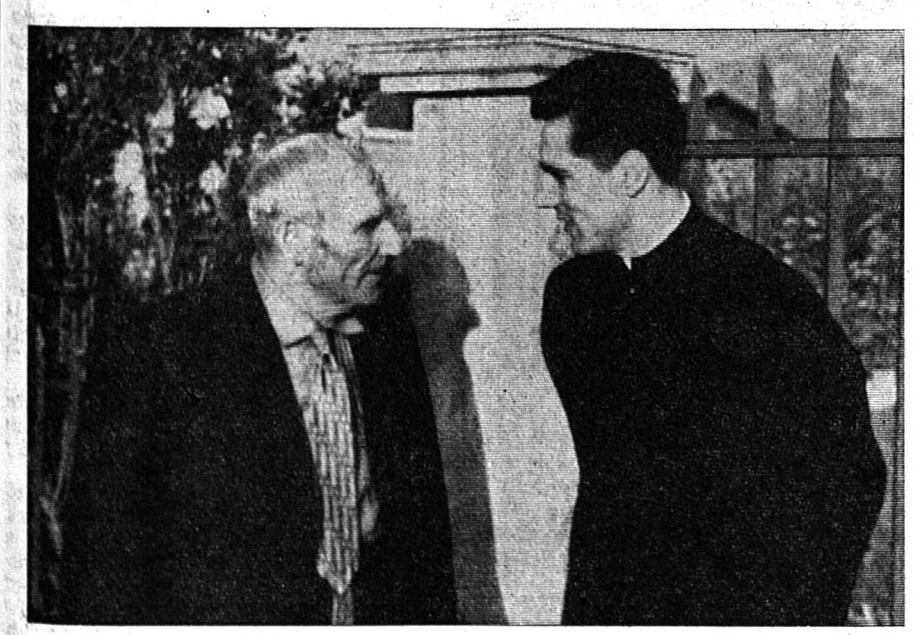

CHARRAT. — Chacun se souvient encore de la magnifique ordination et de la belle première messe célébrée en l'église de Charrat, le jour de Noël de l'année dernière par l'abbé Augustin Sauthier, du Brésil.

Cet abbé, après de brillants examens au Collège brésilien à Rome, est revenu cette semaine à Charrat pour faire ses adieux — que tout le monde espère être un « au revoir » — à sa grande parenté avant de s'embarquer le 30 octobre prochain à Naples à destination de Rio de Janeiro et de Porte Allegre, dans le Sud du Brésil.

Dans cette même semaine, un authentique enfant de Charrat, M. Joseph Lonfat, habitant avec toute sa famille dans l'Alberta, au pied des Montagnes Rocheuses, au Canada, est revenu, lui aussi, pour quelque trois mois, dans son village natal, retrouver les siens.

Quelle surprise pour les deux, l'un, de l'Amérique du Sud et l'autre de l'Amérique du Nord, de faire connaissance et de se rencontrer l'un de ces soirs passés au rectorat du village d'origne ! Ensemble, ils ont bavardé et chacun en avait de plus à raconter.

Une rencontre à l'américaine sans enjeu, sans interprète, comme chacun aimerait souvent en avoir.

Notre objectif a surpris les deux expatriés : à droite, l'abbé Augustin Sauthier et à gauche M. Joseph Lonfat, devisant joyeusement.

Texte et photo : J. O. S.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

La FIAT 1300 est allée à FULLY...

MARTIGNY — C'est en lisant notre journal, lundi matin, que le secrétaire communal de Fully, M. Abel Dorsaz, a appris avec joie et surprise qu'il était le gagnant de la voiture Fiat 1300, premier prix de la tombola organisée en faveur de la construction des églises du Bourg et de La Croix.

Cet aimable fonctionnaire ne possède pas de permis de conduire pour voiture car il se déplace démocratiquement à motocyclette. La jolie machine est donc la bienvenue.

Voici l'instant où M. Abel Dorsaz reçoit les clés de « sa » voiture des mains du chanoine Gaillard, recteur de La Croix.

Et voici, pour mettre un point final à cette vente de charité qui obtint un énorme succès, les résultats du concours de tir qui s'est déroulé dans son cadre samedi et dimanche :

Participants : env. 300 tireurs qui ont tiré 1075 passes.

Classement : points sur un max. de 150

1.	Moulin Jean-Cl., Martigny	143 pts
2.	Monnet Michel, Martigny	141 »
3.	Gaillard Bernard, Martigny	139 »
4.	Moulin Achille, Vollèges	137 »
5.	Granges Charly, Cartigny	135 »
6.	Borgeat Rémy, Martigny	134 »
7.	Luisier Jean-Jos., Martigny	133 »
8.	Subilia Olivier, Martigny	132 »
9.	Tissières Fernand, Martigny	132 »
10.	Grognuz Fernand, Charrat	131 »
11.	Cretton G., Martigny-Combe	131 »
12.	Font Maxime, Isérables	130 »
13.	Sauthier Marcel, Martigny	130 »
14.	Gianadda Léon., Martigny	129 »
15.	Moulin Luc, Martigny-Croix	127 »
16.	Meunier Gilbert, Martigny	127 »
17.	Closuit Michel, Martigny	126 »
18.	Coquoz Fréd., Martigny-Cbe	125 »
19.	Moret Georges, Martigny	124 »
20.	Genoud André, Fully	122 »

Les quinze premiers reçoivent un prix, qui est à retirer au Prieuré de Martigny au plus tôt.

Les résultats du jeu de la « Poste galante » :

1. No 255; 2. No 389; 3. No 22; 4. No 289; 5. No 230; 6. No 455.

Jeu du mariage :

C'est le couple No 62 qui gagne deux montres.

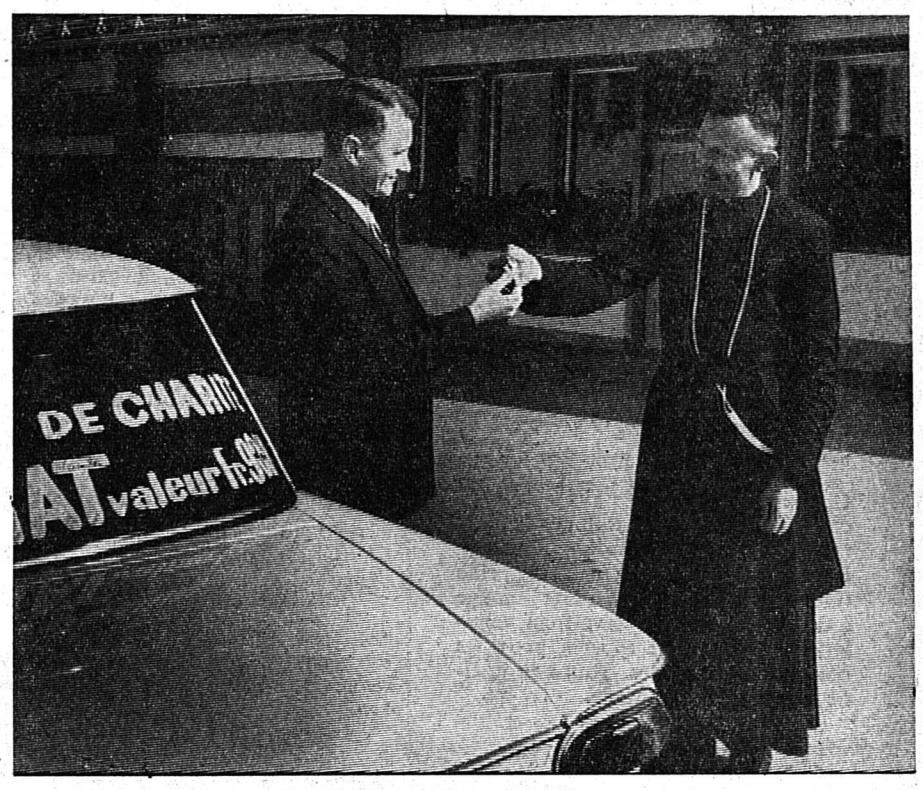

Les travaux ont repris sur la route de Ravoire

MARTIGNY — Après un long séjour sur la route de la Furka une partie de l'équipe de l'entreprise Savro est retournée sur la route de Ravoire. On est en train d'aménager les banquettes sur la partie inférieure; on évacue les matériaux ayant glissé sur les talus; des machines de chantier ont fait leur apparition dans le secteur Robinson. Ce qui veut dire que dans quelques jours l'ouvrage en encorbellement sera empoigné par le bon bout.

Selon les prévisions, on pourra cet automne encore emprunter le nouveau tracé non revêtu évidemment du mortier bitumineux. Cet enrobé sera posé à la fin du printemps seulement pour permettre les tassements nécessaires.

Les «bérets noirs» sont revenus

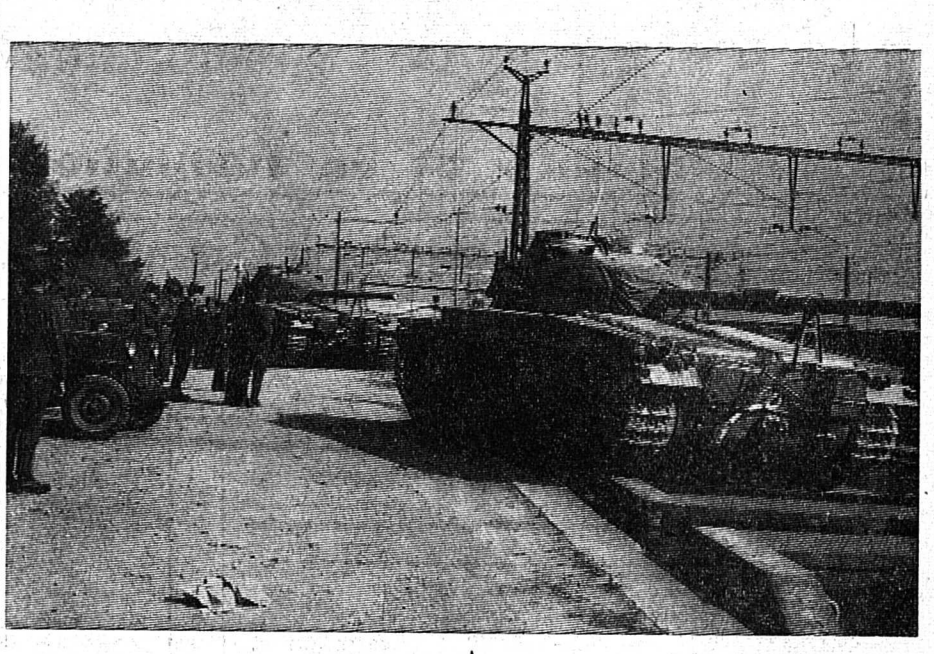

MARTIGNY — Chaque année à l'époque des vendanges, les «bérets noirs», c'est-à-dire l'école de recrues des troupes de réparation, nous reviennent avec tout leur imposant matériel et des tanks. Il y a entre eux et la population martigneraine des «atomes crochus».

Hier après midi, ils ont débarqué de wagons de chemin de fer, 16 chars suisses 61 fabriqués à Thoune pesant chacun 35 tonnes, 16 chars-grenadiers de 10 tonnes destinés au transport des troupes et quatre Centurions de 50 tonnes. Le reste du matériel roulant, les camions-ateliers, les tentes de réparations, les hommes (230 officiers, sous-officiers et recrues) sont arrivés par la route.

Cette école qui restera chez nous jusqu'au 30 octobre, est commandée par le lieutenant-colonel Willy Schwab, de Thoune. La cp. 1, commandée par le plt. Hartmann restera stationnée à Martigny; la cp II, sous les ordres du plt. Hofer, a pris ses quartiers à Vernayaz. Ces hommes sont répartis en 16 classes travaillant chacune sous les ordres d'un sous-officier instructeur. Des tirs de contrôle sont prévus pendant cette période dans le val Ferret.

La journée d'hier a été consacrée à la prise des cantonnements et à l'installation des emplacements de travail.

La venue des « bérets noirs » chez nous est de bon augure car à chaque fois ils nous conservent le soleil.

Souhaitons-leur un bon et agréable service chez nous.

Notre photo montre deux chars suisses 61 débarquant sur le quai de la gare aux marchandises à Martigny.

Em. B.

LES MEILLEURS TRAVAUX

MARTIGNY — Le concours de rédaction institué par le comité d'organisation de l'exposition «Masques et traditions populaires» qui s'est tenu cet été au Manoir, a remporté un joli succès. Toutefois, si les participants furent relativement peu nombreux, la qualité des travaux présentés, par contre, est élevée. Prenez-en pour preuve la rédaction d'une fillette de 9 ans habitant Lausanne, Roselyne Righetti.

VISITE A L'EXPOSITION DE MASQUES

C'est grâce au mauvais temps que j'ai eu la chance de visiter l'exposition de masques un dimanche après-midi.

Papa nous emmenait en promenade et par hasard, en traversant Martigny, nous avons vu l'affiche qui nous a donné une grande envie d'aller au Manoir. C'était pour moi une grande surprise de voir tous ces personnages que je ne connaissais pas, je ne savais pas que j'allais voir des hommes et des femmes avec des figures amusantes et aussi terribles qui se cachaient et nous attendaient d'une salle à l'autre.

Je courais très excitée de l'un à l'autre et je les saluais avec un peu de crainte je dois l'avouer. Je montais l'escalier rapidement quand tout à coup je vis au-dessus de la barrière assis sur un banc un couple de bonshommes qui me regardaient venir vers eux d'un air ahuri. Mais c'est moi qui l'étais encore plus et une fois ma surprise passée, je me suis penchée vers la bonne femme pour la saluer et à ce moment ma peur a fondu et j'ai ri de les trouver si cocasses, surtout la bonne femme qui regardait avec ses deux yeux le bout de son long nez.

J'avais trouvé déjà bien jolis les masques du rez-de-chaussée, mais ce qui me plaisait le mieux c'était les personnages des salles du 1er et du 2me étage. Comme j'ai ri en voyant les fous agiter leurs clochettes, le bonhomme en coquilles d'escargots, la sorcière avec la hotte dans le dos, les chèvres à bec que j'avais vu à l'expo et la jolie jeune fille toute rose avec ses grelots, son parapluie et son chapeau comme un bateau. En passant devant des groupes de masques portant des grosses cloches, je n'ai pas pu me retenir de les faire sonner doucement. Quel beau carnaval ce serait si tous ces personnages se mettaient à danser, à courir à travers le Manoir et quel tintamarre feraient les cloches et les grelots !

Pendant l'exposition, je me demande si ces masques ne s'ennuient pas au milieu des murs du Manoir, peut-être qu'ils rêvent aux beaux carnavals passés en attendant qu'on les promène dans les rues au milieu des rires et des cris.

Pour moi, je pense souvent à eux et j'aimerais déjà les revoir.

ROSELYNE RIGHETTI
née le 13 mai 1956
élève de 3ème année primaire
au collège de Floréal à Lausanne

L'imprimerie Moderne SA, à Sion, cherche un

compositeur - typographe

pour la mise en pages du «Nouvelliste du Rhône» - Service de nuit - Conditions intéressantes.

Faire offres écrites à la Direction de l'Imprimerie Moderne SA, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

Pourquoi une Opel Capitaine à 14800 francs n'est pas plus chère

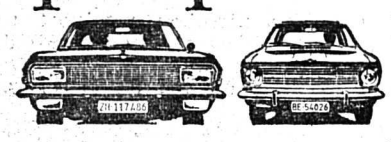

qu'une Opel Kadett à 6900 francs

Parce qu'en achetant une Opel, on paie uniquement la voiture. Pas la marque. Ainsi: pour 6900 francs*, vous recevez 730 kg de Kadett, 1078 cm³ de cylindrée et une puissance de 55 CV. Pour les 14800 francs* de la Capitaine: 1380 kg d'un matériel solide, 2605 cm³ de cylindrée et une puissance de 117 CV.

Cet exemple sommaire s'explique encore mieux en détail: 6 places confortables (de 50 cm chacune), moteur 6 cylindres que l'on entend à peine (même à 155 km/h), système de freinage à double circuit avec servo-frein, ventilation et chauffage séparés pour les places avant et arrière. Tout cela justifie le prix de la Capitaine.

L'Admiral, c'est la version de luxe de la Capitaine. Elle vous offre: des sièges avant séparés avec dossiers inclinables, une servo-direction, un dégivreur de vitre arrière et maintes commodités supplémentaires. L'Admiral vaut pleinement ses 16800 francs*.

Pour 22600 francs*, la Diplomat comble l'automobiliste le plus exigeant. Son moteur V8 de 223 CV vous permet de faire des pointes de 200 km/h. Et naturellement: vitesses automatiques, commande électrique des glaces, dégivreur de vitre arrière et même – contre supplément de prix – sellerie en cuir véritable.

*Prix indicatif

Ainsi donc, chaque grande Opel vaut son prix (sans compter sa beauté!). Un bout d'essai vous tente-t-il?

Opel, la voiture de confiance –
Un produit de la General Motors
Montage Suisse Capitaine et Admiral

Les Trois Grandes Opel

Capitaine Admiral Diplomat V 8

OCN 343/66 M

Annonces diverses

le vacherin

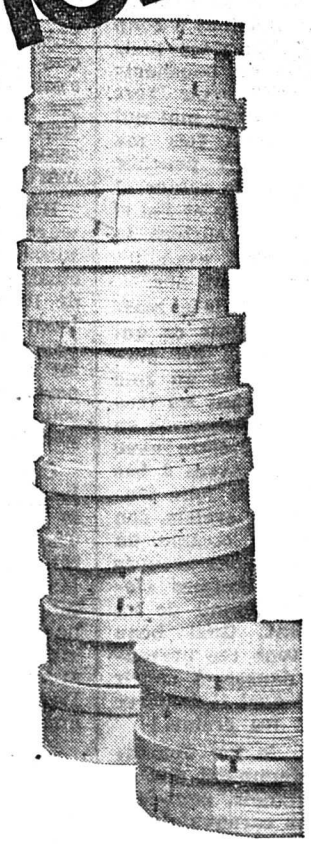

Crémeux onctueux, merveilleux

de goût, il est prêt à réjouir le palais des gourmets.

est là

Centrale du Vacherin Mont d'Or, Lausanne

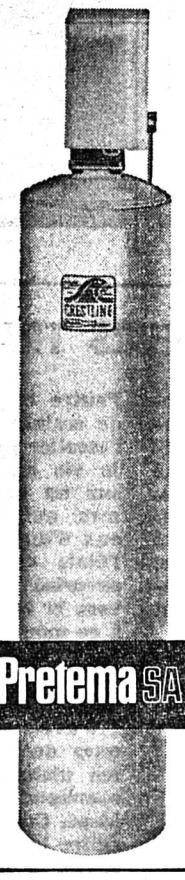

De l'eau douce

Le rêve de chaque ménagère: un

adoucisseur d'eau

Pretema CRESTLINE

mille fois éprouvé; d'une construction et d'un rendement sans pareil.

Pretema SA BIRMENSDORF-ZURICH 051 954711

Nos spécialistes vous renseignent volontiers. Demandez des offres

AVIS DE TIR

Des cours de tir DCA seront effectués du 20 octobre au 29 octobre, du 1er novembre au 12 novembre, du 22 novembre au 3 décembre, du 6 décembre au 17 décembre 1965, à SAVIESE.

Heures des tirs: du lundi au vendredi de 0800 à 1145 et de 1345 à 1700. Le samedi de 0800 à 1145. Aucun tir n'aura lieu les jours de fête générale et locale.

Zone dangereuse: Position de la batterie (au nord de St-Germain) - Planéjé - ouest Pas de Maimbré - Sex Rouge - Schneidejoch - Pentes sud Niesenhorn - Spitzhorn - Mittaghorn - Schlauchhorn - Bödeli - Pt 2595,3 au sud Entre la Reille - Oldenhorn ou Becca d'Audon - Col de Tsanfleurion - Les Diablerets - Pas de Cheville - au nord de Derborence - Montbas-Dessus - Rouet - position de la batterie.

Pour tous les détails, voir les affiches «AVIS DE TIR» placardées dans les communes environnant le secteur de tir. En outre, le cdt des cours de tir à Savièse, téléphone (027) 2 48 93, fournira tous les renseignements nécessaires, en particulier les heures de tir précises.

Le commandement des cours de tir

A. & G. Widmann Sion

Place du Midi Rue du Commerce

Installation et fourniture de tous mobiliers pour l'appartement, la villa, l'hôtel-restaurant, le chalet, etc.

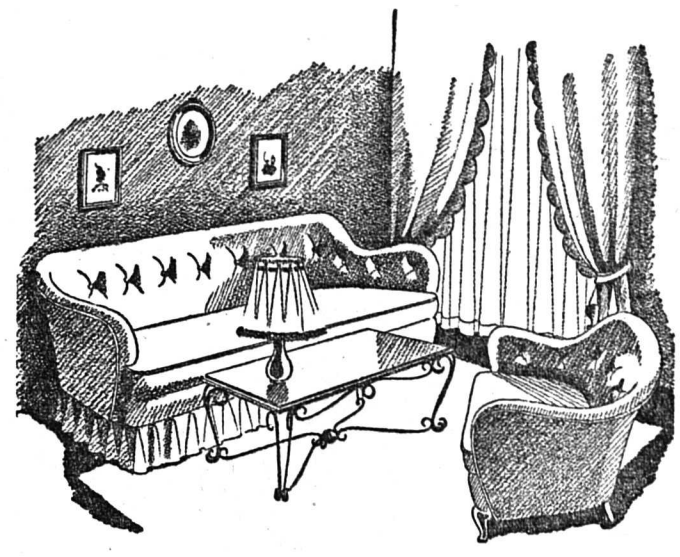

EXPOSITION PERMANENTE - VOYEZ NOS 12 VITRINES

Agencement - Décoration

★ ENSEMBLIER ★

Tél (027) 2 20 33 Devis et projet sur demande

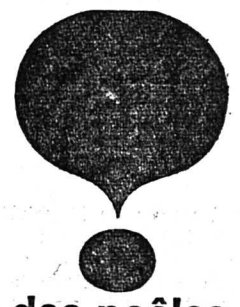

des poêles à mazout absolument remarquables

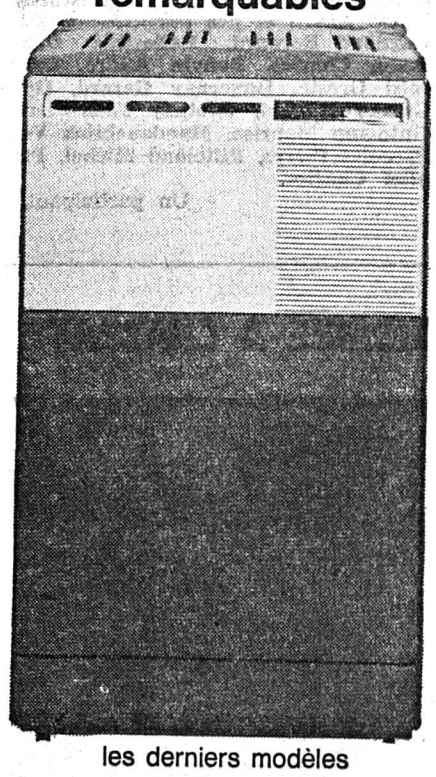

les derniers modèles

COUVINOISE

série 24

élégants et fonctionnels
coloris crème et chamois
3 possibilités de sortie de fumée: derrière, dessus, à gauche
haut rendement thermique
marche silencieuse
équipés du fameux brûleur Inox garanti 10 ans.

Représentation, vente, installation et service

Roger FELLAY & Fils
SAXON

Tél. (026) 6 24 04

P 236 S

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé.

O. Neuenschwander S.A.

17, avenue du Mail, Genève.

Téléphone (022) 24 19 94.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

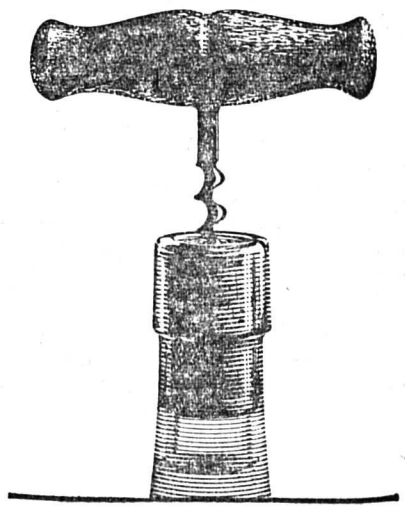

A la rue du Rhône - Sion

bureaux

à louer. Conviendraient pour architectes, ingénieurs, etc.

Ascenseur. Prix Fr. 50.— le m2.

S'adresser Lorenz - Sports - Sion

Tél. (027) 2 34 79

P 67 S

A vendre, à Plempraz, Mayens-de-Conthey,

TERRAIN

de 5.800 m2 et chalet à réparer.

Tél. (027) 8 18 84

P 38425 S

A louer, à Vétroz

1 appartement de 4 ½ pièces
1 appartement de 2 pièces

tout confort, libres tout de suite.

Tél. (027) 2 32 38.

P 38087 S

50 divans-lits

neufs, métalliques, 90x190 cm., avec protège-matelas, matelas crin et laine, duvet, oreiller et couverture de laine, le divan complet, soit 6 pièces,

Fr. 195.-

(port compris)

G. KURTH - 1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19

P 1673 B

échos du valais

SION ET LE CENTRE

Des émotions... de l'angoisse... des recherches

Les trois recrues finalement retrouvées

SION — L'ER Inf. de Mont. 210, sous les ordres du colonel Corboz accomplit présentement son service en campagne dans notre canton. Deux compagnies, la cp. II et IV sont stationnées dans le Val d'Hérens, l'une aux Haudères et l'autre à Arolla.

Ce dernier veek-end, les recrues bénéficiaient d'un congé. Trois recrues de la Cp. IV, avec l'autorisation des supérieurs, décidèrent d'entreprendre l'ascension des Aiguilles Rouges. Aimant la montagne et suffisamment entraînés après les semaines passées sous l'uniforme, ils avaient préféré aller à la découverte de la montagne plutôt que de rentrer chez eux. Le ravitaillement avait été préparé soigneusement et, profitant des conditions atmosphériques idéales, ils quittaient tôt dimanche matin Arolla. S'étant trompés d'iitnéraire ils avaient atteint le sommet des Aiguilles Rouges assez tard. Très sagement ils décidèrent de rester sur place. Ils bivouaquèrent là-haut.

Mais à la Cp., lors de la rentrée des hommes, on commença à s'inquiéter. Les premières recherches furent entreprises. Les trois recrues avaient emporté avec elles un appareil Fox.

La liaison fut faite et les ordres donnés aux trois recrues de rester sur place. Le guide Coquoz avec quelques recrues, entreprit l'ascension des Aiguilles Rouges par la voie normale; le groupe atteignit bientôt les trois « rescapés ». La descente s'effectua normalement. Personne n'a été blessé. Hier après-midi les trois recrues étaient à l'exercice avec leurs camarades comme si de rien n'était.

Tout est bien qui finit bien !

En définitive ce fut un véritable exercice, avec toutes les émotions, les angoisses que cela comporte.

— gé —

Le complexe scolaire de St-Guérin

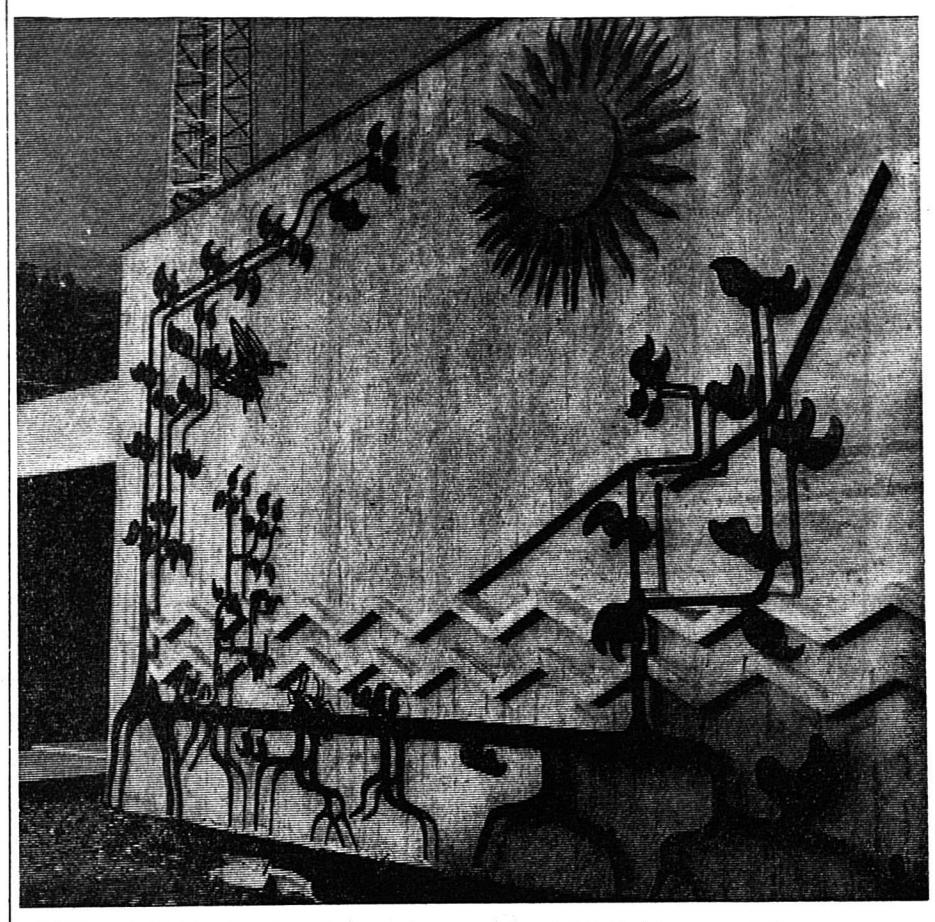

SION — A Planta d'en bas. Le complexe scolaire de St-Guérin avance. Le gros œuvre est sur le point d'être terminé. Les travaux intérieurs ont commencé. Plusieurs façades des différents bâtiments sont déjà ornées de fresques.

Souvenir du 150e anniversaire

SION. — Les festivités qui devaient marquer officiellement le 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, ont été annulées.

Cette décision, dictée par les événements, n'a pas empêché quelques manifestations régionales, voire individuelles.

UNE LOUABLE IDEE DES COLLEGIENS

Les collégiens de Sion et de Saint-Maurice ont préparé en dehors des heures de classe trois objets dont la composition et le texte de leur conception sont officiellement reconnus et protégés.

Ces étudiants ont sacrifié leurs heures de loisir à la préparation et fabrication de ces objets. La recette sera intégralement utilisée pour couvrir les frais d'achat de matériaux et d'outillage. Le prix de vente des objets est basé strictement sur le prix de revient.

L'atelier des loisirs est équipé pour tous les locaux touchant la céramique. L'équipement de l'atelier est le fruit d'efforts accumulés pendant 12 ans sans l'aide d'aucun subside officiel. Tout l'outillage appartient ainsi à la communauté des élèves groupés en coopérative .

Saint-Théodule, patron du Valais, patron des vignerons, protecteur des logis contre la foudre et l'incendie a été choisi comme motif des trois objets-souvenirs. Il est reproduit en relief sur une applique de céramique, debout, de face, mitré et crossé, sur un socle orné d'inscriptions. Il se situe au centre des plats d'argile émaillés accompagnés d'inscriptions en relation avec le 150e anniversaire. Sur une des assiettes, l'inscription est portée en lettres classiques, sur l'autre en caractères du genre populaire.

A noter que le tirage unique est limité à 1000 assiettes. Pendant le mois d'octobre, on pourra contempler ces objets d'art dans les vitrines de l'Office du tourisme à la rue de Lausanne, au hall de l'Hôtel de France et à la vitrine murale des S.I.S., à la rue des Remparts.

Faisons bon accueil aux collégiens qui offriront ces témoignages de bonne volonté et d'esprit civique.

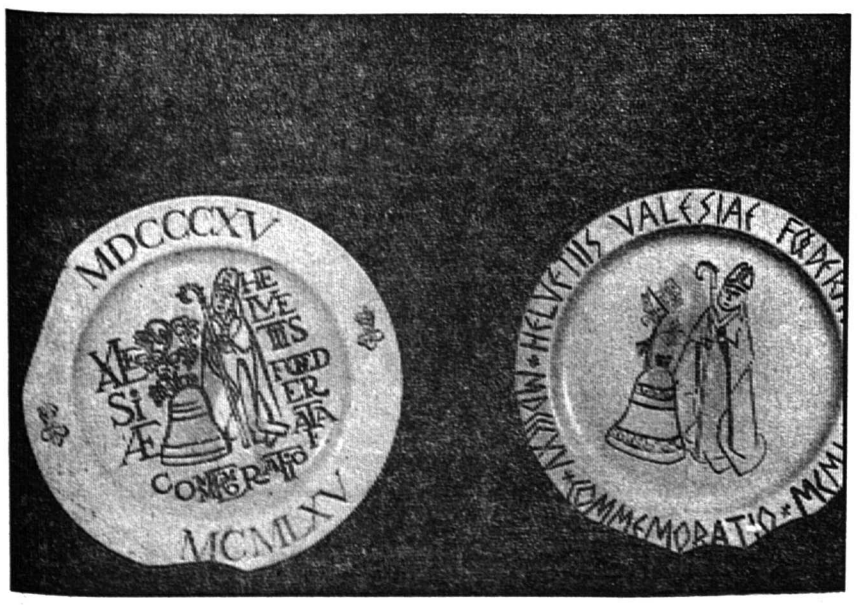

Tourisme aérien

SION. — Aujourd'hui s'est posé, à l'aérodrome, un appareil de la compagnie Globe-Air, avec des touristes participant à un voyage organisé. De nombreux autres voyages sont encore annoncés. Les conditions atmosphériques sont tout simplement extraordinaires. Cette nouvelle ouverture du tourisme se développe d'une façon réjouissante.

Conseils d'un spécialiste

De nombreux jeunes doivent se décider à choisir une profession, un métier, ou tout simplement continuer les études. Le choix est parfois difficile. Celui qui depuis son jeune âge affirme : « Je veux devenir mécanicien ou médecin » s'orientera de telle façon à réaliser ses désirs. Mais tout ne va pas sans difficulté, et quelquefois il est nécessaire de reviser catégoriquement les propres désirs.

Une chose est certaine parfois, le moment du choix est délicat si ce n'est difficile. Sans avoir l'intention de fixer un choix, ni de suppléer aux services compétents de la formation professionnelle, notre journal va faire paraître une nouvelle rubrique : « Conseils d'un spécialiste ».

Dans la vie, nous ne sommes jamais assez conseillés et orientés : aujourd'hui, comme hier, la jeunesse n'aime pas que l'on s'occupe par trop d'elle. Son esprit d'indépendance se manifeste très tôt. C'est une autre génération pétrie de principes nouveaux conditionnés à la mentalité et au temps de la vie actuelle.

Mais la génération précédente, riche de son expérience, de sa réussite ou mise en garde contre un échec, peut encore jouer un rôle important.

Sous cette optique nous allons tenter la petite aventure.

— gé —

Des coups de pinceaux... Et une pensée pour l'héritier !

SION. — Le soleil termine sa promenade. Il va se cacher derrière le Haut de Cry.

Quelle splendide journée ! Et une série de beaux jours pour le peintre. Le grand maître a placé mille coloris un peu partout. Le coup d'œil est tout simplement incomparable. L'occasion est toute trouvée pour dégager les deux castels de Valère et Tourbillon de cette légère brume qui tamise les derniers rayons de soleil.

Je l'ai croisé — le peintre Charles Menge — au bord du Rhône, assis sur sa petite chaise, le bonnet sur la tête, et l'inséparable pipe à la bouche. Les allumettes ne se comptent pas. C'est la dixième. la vingtième fois peut-être qu'il essaye de l'allumer. Une bouffée et c'est tout. Puis accaparé par le décor et le souci de terminer sa toile, il oublie de tirer sur sa pipe.

Sa première réflexion est venue simple, gentille : « Je viens d'avoir un fils. Je dois décupler mes efforts. Et la saison est si merveilleuse ».

Il s'est levé. Nous avons bavardé de mille petits riens. Quelques considérations sur le militaire, à cause de la démission du commandant de corps Frick. La vie « d'artistes » n'a pas été oubliée. L'ami Charles a ajouté : « Quelle vie de bohême. Il faut aimer ça. Il faut rechercher des sujets, des motifs. Les beaux coins disparaissent rapidement. Le modernisme provoque le nivellement des beautés naturelles ». L'inspiration se traduit plus aisément quand la pensée va vers le petit héritier. Une vie d'artiste, mais une vie de bonheur !

—Gé—

Vernissage Charly Cottet au « Carrefour des Arts »

Pour trois semaines, le Carrefour des Arts accueille un jeune peintre fribourgeois, Charly Cottet, l'un de nos bons artistes dont les œuvres figurent déjà dans différents musées et collections suisses.

Cottet participe régulièrement à nos expositions nationales. Il a obtenu dans le concours de la Bourse fédérale, un prix et deux bourses et la Confédération lui a fait plusieurs achats.

Charly Cottet expose pour la troisième fois au « Carrefour des Arts ». Une exposition qui attirera beaucoup de jeunes et amateurs d'art.

Vernissage samedi 15 octobre dès 17 heures.

La Planta embellie

SION. — Depuis quelques jours, la place de la Planta est partiellement fermée au trafic.

Une équipe d'ouvriers s'occupe en effet de repeindre les lignes de cette importante place de parc.

Un peu de patience et les automobilistes, parodiant la chanson, pourront dire qu'elle est plus belle qu'avant.

Projet modifié

EVOLENE. — Le projet du raccordement de l'entrée du village d'Evolène avec la route Sion-Les Haudères a été modifié. Il est actuellement soumis à l'enquête publique.

HM HALLE AUX MEUBLES S.A.

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête

SION : rue de la Dixence 9

En face de l'Ancien Hôpital.
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)

Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30

tél (021) 22 99 99
tél (021) 22 07 55

P 243-18 L

Rendez-vous avec le printemps!

Votre horticulteur et les magasins spécialisés ont sélectionné pour vous un riche assortiment d'oignons à fleurs hollandais de qualité. Ne tardez plus! Suivez les conseils de la brochure gratuite et même sans connaissances en «jardinage», vous obtiendrez sans peine une floraison de magnifiques tulipes, jacinthes, jonquilles etc. Vos voisins, vos amis, contempleront avec admiration et envie votre splendide jardin printanier. Pots et jardinières aussi conviennent à merveille à ces messagères du renouveau. Pour obtenir la brochure gratuite, adressez-vous au spécialiste ou écrivez à Case postale 1535, Département 294 Lausanne 1001

dès aujourd'hui plantez-les

Oignons à fleurs de Hollande

1/65

SERVICE SCHARPF
Machines à laver
Tél. 027 / 8 16 02

A louer à Sion, 10, rue de Lausanne,

BUREAUX

Pour visiter s'adresser chez M. Henri de Kalbermatten.

Tél. (027) 2 11 48.

P 38380 S

On engagerait

2 serruriers en bâtiment ou

2 serruriers constructeurs

ainsi qu'un bon

soudeur

Places stables pour personnes sérieuses.

Tél. (027) 2 30 28.

P 38416 S

Hôtel station d'hiver

cherche

cuisinière

ou bonne aide de cuisine ;

1 fille de cuisine

1 fille de salle

Ecrire sous chiffre P 66296 à Publicitas, 1951 Sion.

P 66296 S

SOMMELIERE

est demandée tout de suite. Débutante acceptée. Gain élevé assuré.

S'adresser : Ferme neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 44 05.

P 11565 N

SAAS-FEE

On cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage.

Vie de famille. Congés réguliers.

S'adresser à Bumann Hubert, 3906 Saas-Fee. Tél. (028) 4 83 40.

P 38378 S

On cherche

STENO-DACTYLO

ayant pratique.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 38376, à Publicitas, 1951 Sion.

Offres et demandes d'emplois

Importante compagnie d'assurances de la place, cherche

une secrétaire

pour la correspondance française et le service du téléphone.

Nous demandons :
diplôme d'une école officielle de commerce, habileté en sténo-dactylo, bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons :
place intéressante et bien rétribuée à personne capable, gratification de fin d'année, semaine de 5 jours, de nombreux avantages sociaux.

Date d'entrée : au plus tôt ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à Publicitas Sion, sous chiffre 38252.

P 38252 S

Nous engageons pour tout de suite ou à convenir

2 MECANICIENS

pour machines d'entreprise

Bon salaire à personne capable.

Prendre rendez-vous par téléphone au 23 35 18

Entreprise Walo Bertschinger & Cie S. A., place Chauderon 3, 1000 Lausanne.

P 1425 L

MAGIRUS

2 belles occasions, basculeurs, tous terrains :
125 CV, 5 t., 3 m3, parfait état, avec Fr. 5 000.— comptants (prix total Fr. 16 000.—)
145 CV, 7 t., 4,5 m3, avec Fr. 9 000.— comptants et garantie (prix total Fr. 45 500.—)
Solde en 24 mois. Vendus expertisés. Essais gratuits chez le client.

Jacques Vouilloz, Vernayaz (VS), tél. (026) 8 13 05

P 242-4 E

Quelques bonnes

OCCASIONS

à prix intéressant

1 MG A Sport
1 MG 1000 Sport
2 FIAT 600
1 CITROEN 2 CV
1 DKW 1000 S
1 SIMCA
1 ANGLIA

Ces véhicules sont livrés expertisés.

Garage L. Magnin

Sembrancher. Tél. (026) 8 82 17

P 38301 S

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

1 magasinier-concierge

quelques nettoyeuses auxiliaires

vendeuses auxiliaires

pour différents rayons

Nous offrons de bonnes conditions de travail et tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Se présenter ou faire offres manuscrites à la Direction des

GRANDS MAGASINS A L'**innovation**
MARTIGNY

P 2 S

10.000 THUYAS

de 70 à 150 cm., pour haies vives ou pyramides, à enlever tout de suite, cause expropriation. Prix exceptionnels.

PEPINIERES LEON DEFAYES
LEYTRON

Téléphone (027) 8 73 57

P. 38424 S

Région Bex

Maison de campagne

8 pièces en 2 jolies maisons voisines. Complètement rénovées, tout confort, situation magnifique, vue, soleil, tranquillité. Accès auto. Surface 2.500 m2 ; prix en bloc : 130.000 francs. Nécessaire pour traiter : 60.000 fr.
Ecrire sous chiffre PM 61597, à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 179 L

Voilà la plus avantageuse ...et voici la toute nouvelle Opel Record!

Voilà la plus avantageuse Opel Record sur le marché: l'Opel Record 65!
Quelques modèles sortant d'usine sont encore disponibles.
Conditions de vente ou d'échange très intéressantes.
Notre stock risque d'être épuisé rapidement.
Téléphonez-nous aujourd'hui encore!

Concue et construite pour une puissance accrue: nouveaux moteurs S de 1,7 litre ou 1,9 litre.
Freins à disque à l'avant. Voie élargie à l'arrière.
Centre de gravité surbaissé.
Et un nouveau visage rayonnant d'énergie et d'élégance.

Opel, la voiture de confiance – Un produit de la General Motors – Montage Suisse

ORH 50/66 N

Garage J.-J. Casanova, Saint-Maurice, téléphone (025) 3 63 90

Garage J.-J. Casanova, Martigny, téléphone (026) 6 19 01

vos imprimés à l'IMS

MERCREDI 13 octobre 1965

Pour l'encavage

Carottes nantaises	le kilo	0.45	net
Céleris-pommes	le kilo	0.95	net
Choux-fleurs	le kilo	0.75	net
Jus de raisin	le litre	1.55	+ verre
Moût de fruits frais	le litre	0.60	+ verre
Mortadelle	la pièce, 500 gr. env.	1.95	net

la Source

P 122 S

A vendre, cause départ,

DKW F 12

modèle 1963, en parfait état. 45.000 km. Tél. (021) 27 61 92 dès 18 h. 30 au (021) 24 66 54.

P 16330 L

Moteurs

Mercedes Diesel 1963, Plymouth V8 1959, Renault, VW 55-62, Simca Versailles 1959, Citroën 1964, Peugeot 203, 403, 404, Opel Rekord 1961, Borgward ; quantité d'autres pièces pour carrosserie d'occasion. Auto - démolition 12, rue Verdeaux, Renens.

Ofa 1164203 Z

A vendre

tracteur Bucher

benzine. Occasion sensationnelle. Prix Fr. 3.900.—. Facilités de paiement.

Ch. Kislig, tracteurs Meili, Sion.

Tél. (027) 2 36 08
Ofa 1164203 Z

Avis de tir

Des tirs avec canon et lm. auront lieu comme il suit :

1.	Jeudi	14. 10. 1965	0900 - 1800
	Vendredi	15. 10. 1965	0900 - 1800

Emplacement des pièces : Vérossaz et éventuellement Savatan, Lavey-Village.

Région des buts : Dent-de-Valerette, Pointe-de-l'Erse, Dent-de-Valère, Crête-du-Dardeu, Tête-de-Chalin (exclu), Cime-de-l'Est, Tête-Motte, Pointe-Fornet, l'Aiguille, Seintanère, Crête-des-Jeurs, Champi, Dent-de-Valerette.

2.	Jeudi	14. 10. 1965	0800 - 1800
	Vendredi évtl.	15. 10. 1965	0800 - 1800

Emplacements des pièces : Savatan, Lavey-Village ; Daillly, Morcles.

Région des buts : Dent-de-Morcles, Sur-le-Cœur, L'Au-d'Arbignon, Bésery, Le Diabley, col du Demècre, Lui-Crève, Six-Tremble, Dent-de-Morcles.

3.	Jeudi évtl.	14. 10. 1965	0900 - 1800
	Vendredi évtl.	15. 10. 1965	0900 - 1800

Emplacement des pièces : Vérossaz.

Région des buts : Croix-de-Javerne, La Rosseline, point 1514,5, L'Au-de-Morcles, Rionda (exclu), Sur-le-Cœur, Dent-de-Morcles, Pointe-des-Martinets, La Tourche, Croix-de-Javerne.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice
Tél. (025) 3 61 71

Optique

Exécution immédiate des ordonnances de MM. les oculistes

Seul l'opticien spécialiste ajustera vos lunettes comme il se doit

Moret Opticiens MARTIGNY

P 18 S

Cherche appartement

5-6 pièces, avec garage si possible. Date d'entrée à convenir.

Région Monthey ou Aigle.

S'adresser au No (021) 28 86 66.

A remettre, à GENEVE, bon

café-restaurant

quartier populaire, passage très fréquenté. Chiffre d'affaires prouvé. Bail assuré. Offres sous chiffre M 62250-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

On achèterait de confiance, une jolie et jeune

vache

portante pour novembre, avec papiers d'ascendance. Race tachetée.

Tél. (025) 3 71 03, heures des repas.

P 38418 S

Profitez

500 chaises

salle à manger, très beau modèle

19 fr. pièce
Réelle occasion.

W. Kurth

1020 Renens-Croisée

Tél. (021) 34 36 43.

P 1533 L

Nous achetons

mercure

toutes quantités. Paiement comptant.

Tél. de 7 à 9 h. (021) 76 54 92.

P 1327 L

Nous cherchons

femme de ménage

pouvant travailler deux à trois matinées par semaine.

Chaussures Cretton Martigny, tél. 2 16 86.

P 187 S

On cherche

VENDEUSE

éventuellement débutante. pour entrée tout de suite ou date à convenir. Se présenter sur rendez-vous à la boulangerie Schwarz, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 16 35.

P 38420 S

On cherche pour hôtel à Sion

une lingère
une fille de cuisine
une fille d'office

Tél. (027) 2 20 36 ou 2 31 64.

P 1153 S

Employé de commerce

plusieurs années de pratique, excellentes références, très bonnes connaissances allemand et italien, libre immédiatement, cherche

PLACE

stable, si possible en Valais. Ecrire sous chiffre P 38342, à Publicitas, 1951 Sion.

BARMAID

Jeune femme, 34 ans, excellente présentation, parlant français et allemand et ayant notions d'anglais, cherche place pour la saison dans une station. Ecrire sous chiffre PV. 16316, à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 1182 L

A vendre pour les vendanges

1 remorque à 1 essieu

avec ridelles et échelles ;

1 remorque à 2 essieux

avec ridelles, échelles et mécaniques, 2,5 t., en parfait état.

Pour traiter : tél. (027) 2 29 39 entre 12 h. et 13 h.

P 38214 S

PERDU

chien

de chasse, région col du Lin-Martigny, blanc et noir, répondant au nom de Flik.

Prière de téléphoner au tél. (026) 5 35 50.

P 38419 S

A vendre

Fiat 600

600 fr.

Ecrire sous chiffre P 38413 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Dauphine

modèle 1960, parfait état de marche.

S'adr. à C.-H. Marguet, Bex, tél. 5 20 56.

URGENT

cause départ, à vendre bas prix pour le compte d'un client,

Anglia 1955
expertisée

pneus, batterie, radiateur, moteur, etc., très bon état. Tél. (021) 71 11 94.

P 16340 L

5 tapis

superbes milieux moquette, très épais, 260 x 350 cm, fond rouge, dessins Bochara, la pièce 190 fr. Port compris.

Envoi contre remboursement, argent remboursé en cas de non-convenance.

W. Kurth

1020 RENENS-Croisée

Tél. (021) 34 36 43

P 1533 L

Prêts
rapides
discrets
sans caution
Banque City
Talstr. 58, Zurich
Tél. 051 258776

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

A vendre

une Land Rover 1960 complètement carrossée, état impeccable, deux Land Rover 1952 sans moteur, un châssis et carrosserie Land Rover et Willys, pont arrière, pont avant, boîte, etc., Land Rover, un moteur bloc Land Rover entièrement revisé à neuf, deux châssis camions pour remorque. Pneus occasion, regommés, etc., toutes grandeurs pour tous véhicules.

Stoos, Saint-Triphon, tél. (025) 3 31 35.

A vendre

machine à graver

(pantographe) Lienhard

1 600 fr.

Tél. (025) 3 32 40 de 18 h. 30 à 20 heures.

P 42869 L

A vendre

légumes d'encavage

choux blancs et rouges, 0.30 le kg, choux-raves, raves, betteraves à salade, 0.40 le kg, carottes nantaises 0.45 le kg, poireaux avec racine 0.60 le kg, céleris et oignons 0.70 le kg. Expédition CFF dès 10 kg.

Albert Remondeulaz, 1916 Saint-Pierre-de-Clages. Tél. (027) 8 73 27 (heures des repas).

P 580 S

A vendre

tracteur

d'occasion M.A.N. Diesel, état de neuf. Bas prix. Facilités de paiement.

Tél. (027) 2 36 08
Ofa 1164203 Z

A vendre

tracteur

d'occasion Meili Diesel Entièrement révisé Garantie Bas prix Facilités de paiement

Tél. (027) 2 36 08
Ofa 1164203 Z

A vendre

tracteur d'occasion

Alpina-Œkonom

Relevage hydr. et barre de coupe. Bas prix. Facilités de paiement Ch. Kislig, tracteurs Meili, Sion.

Tél. (027) 2 36 08

Ofa 1164203 Z

On demande

sommelière

Débutante acceptée.

S'adresser à l'hôtel du Simplon, Vernayaz.

Tél. (026) 8 11 87

La personne qui a trouvé

1 Mobylette

beige No 9902995 (volée pendant le Comptoir de Martigny) est priée de téléphoner au café International Martigny-Bourg

Récompense.

P 66292 S

Statistiques paroissiales

Paroisse de la Cathédrale

BAPTEMES

MAI
23 Christian Jean Michel DOLT, d'Aloys et de Josiane Rudaz.
30 Stéphane GAY-CROSIER, de Bernard et de Danielle Melly.
Francine Thérèse DUSSEX, de Marcel et de Marianne Fournier.
Patrick KELLER, de Werner et de Renata Zenhäusern.

JUIN
6 Claire MOIX, de Candide et d'Eliane Aeby.
13 Philippe Roger CLAPASSON, de René et de Danièle Perruchoud.
20 Brice OGGIER, de Bernard et de Laurence Térisse.
27 Primo Dominico VILANI, d'Elio et de Maria Musitana.
Elisabeth PHILIPPOZ, de Willy et de Marie-Adèle Bonvin.

JUILLET
4 Pierre-Alain BOVIER, de Charles et de Gisela Schulenburg.
François Louis Jérôme ROTEN, de Michel et de Chantal Jacquod.
11 Jean-Pierre VENETZ, d'Emil et de Joséphine Habe.
Pierre Emmanuel ZENHAUSERN, d'Armand et de Lucette Aeby.
Marie-Laure AYMON, de Léonard et d'Eliane Morand.
17 Valérie PRAZ, de René et de Marie-Claude Mayor
18 Janine FAVRE, d'Edouard et de Claude Ackermann
Jacques EPINEY, de Michel et de Juliane Jutzet.
25 Nicole VOEFFRAY, de Raymond et d'Yvonne Goumand.
18 Beat AMACKER, de Walter et de Rose-Marie Torny.
25 Charles Edouard TAVERNIER, d'Henri et de Rose-Marie Ritz.
Grégoire DUBUIS, de François et d'Yvette Fontannaz.
Philippe Gérard SAVIOZ, de César et de Martine Aymon.

AOUT
1 Stéphane Alain CLERC, de Marcelin et de Lina Curdy.
Jean-François GREMON, de Félix et d'Edith Antonietti.
7 Christine GASPOZ, de Bernard et d'Arlette Schürmann.
8 Stéphane Albert POTT, de Roland et de Delphine Cina.
14 Karim Joseph ALADIN, de Wallib et d'Astride Morand.
22 Marc Igor POSSA, de Jean Gérard et de M.-Antoinette Schmelzbach.
28 Marie-Laure Martine CRETTENAND, de Jean et de Christiane Michellod.
29 Cesarina LONARDI, de Luigi et de Libera Pugliese.
Olivier VERGERES, de Gabriel et d'Anita Roh.

SEPTEMBRE
5 Cendrine CHAMARTIN, de Gilbert et de Monique Roessli.
7 François PICHON, de Michel et de Nicole Darbellay.
10 Anne Elise MABILLARD, d'Erasme et d'Odile Ravaz.
12 Isabelle FAVRE, de Joseph et de Béatrice Jungo.

MARIAGES

JUIN
19 André HESS, de Xavier et d'Yvonne Bitz, et
Nadine CONSTANTIN, de Basile et de Delphine Fardel.

JUILLET
3 Jacques Arnold de KALBERMATTEN, d'Arnold et d'Emy de Preux, et
Anne DALLEVES, d'Henri et de Marie Adèle de Riedmatten.
17 Joseph Antoine DUBUIS, de Gustave et de Stéphanie Iten, et
Marie-José LUYET, d'Emile et de Léontine Hugon.

O demande, gentille

jeune fille

de toute confiance comme

sommelière

Vie de famille.

S'adresser à Mme veuve Philippe Bender, café de l'Union, 1926 Fully.

Tél. (026) 5 36 24

P 38322 S

L'Hôtel Rhodania, à Verbier cherche pour la saison d'hiver,

filles d'office
filles de lingerie
filles ou garçons de cuisine
garçon de maison
femme de chambre

pour employés.

Tél. (026) 7 13 25 ou 7 14 44.

On cherche pour le 1er novembre, ou date à convenir, une

apprentie fille de salle

Hôtel Grand-St-Bernard, Martigny.

Tél. (026) 2 26 12

A louer à MARTIGNY, dans immeuble ancien,

1 appartement

de 3 pièces, salle de bain, chauffage par étage. Prix avantageux.

S'adresser au No 11, rue de la Délèze, 3e étage, à Martigny.

P 66294 S

8000 CLICHÉS PP SERVICE chez votre imprimeur ou G. Salomon, Lausanne 17 clichés publicitaires

AOUT
7 Jean-Louis SCHENKEL, de Bernard et de Berthe Ruppen, et
Claudine RIBORDY, d'Adolphe et de Blanche Troillet.
Werner HUBER, de Karl et de Christine Hollenstein, et
Marie-Françoise WERLEN, d'André et de Germaine Bovier.
14 Michel METRAILLER, de Maurice et de Charlotte Gaillard, et
Christiane BINGELLI, de Friedrich et de Victoria Grunder.
17 Paul BOURBAN, de Denis et de Séraphine Délèze, et
Colette BOVEY, de Calixte et de Rose Huguet.

SEPTEMBRE
1 Michel PELLISSIER, d'Henri et de Françoise de Rivaz, et
Elisabeth de ROTEN, d'Hildebrandt et de Christiane de Kelbermatten.

DECES

MAI
22 Ida de RIEDMATTEN, d'Henri Solioz et de Geneviève Morand, 75 ans,
30 Fides JUNGATEN, de Moritz Regensberger, 71 ans.
Prosper ZUFFEREY, de Jérôme et de Louise Zufferey, 57 ans.
Joséphine LORENZ, de Joseph, 89 ans.

JUILLET
6 Jean-Joseph MULLER, d'Auguste et de Louis Schmidt, 93 ans.
9 Georges MORAND, de Louis et de Claire Summermatter, 49 ans.
21 Benjamin LUYET, de Jean-Baptiste et de Rosalie Eder.
23 Rd chanoine Luc PONT, 90 ans.
24 Pierre MEVILLOT, de Gaspard et de Marie Dallèves, 46 ans.
31 Jean-Joseph HIROZ, de Louis et de Sophie Dussex, 78 ans.

AOUT
9 Romain BONVIN, de Tobie et de Marie Mayoraz, 66 ans.
16 Louise KNUPFER, de Jules et d'Adrienne Mühlrad, 73 ans.

SEPTEMBRE
1 Ida GASPOZ, de Joseph et d'Emma Massard, 58 ans.
2 Madeleine BISSBORT, de Joseph Gerald et de Madeleine Roth, 73 ans.
3 Franz WENGER, de Franz et de Catherine Grichting, 90 ans.
13 Camille MEMBREZ, de Gustave et Julia Schaffer, 79 ans.

Sierre

BAPTEMES

JUILLET
11 EMERY Nicole, de Marcel et de M.-Louise Zufferey.

AOUT
22 MARTI Christine-Patricia, de Pierre et de Marie-Thérèse Manfrini.
22 SCHWEIZER Brigitte, de Reinhard et de Thérèse Lambrigger.
29 CALOZ Christophe, d'Henri et de Rose-Marie Vicarini.
29 CALOZ Frédéric-Justin-Joseph, de Roland et d'Alice Fellay.
29 RODUIT André-François, de Joseph et de Ruth Gmünder.
29 BAGNOUD Christian, de Fernand et de Marlène Rudaz.

SEPTEMBRE
4 VOEGELI Laurent, d'Edgar et d'Edith Fellay.
8 PLASCHY Odilo-Otto, d'Otto et d'Yvonne Plaschy.
11 ZUBER Jacques-Olivier, de Denis et de Thérèse Genoud.
12 CLIVAZ Marlène-Berthe, de Marcel et de Jacqueline Pellissier.
12 SAVOY Guido-Othmar, de Marcel et de Brigitte Meyer.
12 JORDAN Stéphane-Jacques, de Jacques et de Marie-Thérèse Bonvin.
12 VIANIN Robert, de Joseph et de Marcelle Crettaz.
12 GANGIANO Gérard, de Félice et de Nunziata Saturno.
15 EPINEY Anne-Christine, de Louis et d'Aline Caloz.
4 GUIGAS Nicolas-Jean-Joseph, de Louis et de Jocelyne Torrent.

DECES

SEPTEMBRE
3 VILLA Anna-Clara, de 1907.

MARIAGES

21 NEU Gustave, de Norbert, et HAENNI Georgette, de Maurice.
21 JOSSEN Roland, d'Herbert, et NANCHEN Rose-Marie, de Charles.
22 PONT Gérard, de Marcel, et CRETTON Yvonne, de Victor.
28 REY Michel, de Jacques, et ZEN-RUFFINEN Nicole, de Léon.
29 THOMET Charles-Albert, d'Albert, et FREI Jacqueline, de Théodore.

Décès

VISSOIE — On nous informe du décès de M. Placide Barmaz, de Vissoie. Son ensevelissement aura lieu à Sierre ce jour à 10 heures en l'église Ste Catherine.

échos du valais

SION ET LE CENTRE

COUP D'OEIL SUR L'ACTIVITE DE L'A.E.V.

SION — Les délégués de l'association valaisanne des étudiants ont tenu samedi la 2ème assemblée depuis la constitution de l'Association. D'importants problèmes ont été discutés à cette occasion.

UNE BONNE NOUVELLE

Après de nombreuses démarches, un membre de l'AEV a été accepté au sein de la Commission cantonale d'octroi des bourses. Cette représentation n'est pas considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme le départ d'une activité positive au bénéfice de la jeunesse valaisanne. C'est dans un esprit constructif que l'AEV entend et veut collaborer à réaliser pleinement le droit à l'instruction, à tous les niveaux, dans notre canton.

SYSTEME D'ALLOCATION D'ETUDES AVEC EXAMEN AUTOMATIQUE DU CAS

Le droit à l'instruction implique nécessairement un droit à la bourse. C'est pourquoi, il est demandé l'application d'un système généreux d'allocations d'études avec examen automatique des cas.

Il est proposé de commencer la mise en route d'un tel système pour le passage du Collège à l'Université. Tous les cas des collégiens ayant obtenu un certificat de maturité, devraient être automatiquement analysés. Par la suite, le Département de l'Instruction publique informerait très tôt les bénéficiaires que s'ils désirent poursuivre leurs études, ils ont droit à une allocation ou à une bourse de l'Etat.

D'autre part, les **frais d'études** (c'est-à-dire les frais d'inscription, les taxes de cours, de laboratoires, d'examens, etc... représentant une somme — environ Fr. 1.000 par étudiant — plus ou moins élevée suivant les études) par opposition aux **frais d'entretien** devraient être couverts intégralement par l'Etat pour tous les étudiants, quels que soient le revenu et la fortune des parents.

Dans un monde en évolution constante, l'adaptation à des situations nouvelles et changeantes devient une nécessité vitale. Dans ce contexte, une meilleure formation de la jeunesse s'impose.

Cette formation réclame à tout prix un ordre de priorité dans les investissements d'un Etat.

Seuls les Etats (grands ou petits) qui auront su établir cet ordre de priorité en mettant à la base les investissements en capital-matière grise pourront se développer. Les autres seront éliminés par la concurrence sur le plan international...

LE PASSE...

Depuis le début de l'année le comité de l'AEV a eu une grande activité. Le 29 mai restera une date historique. L'association a pris corps. Depuis, 7 séances de travail ont été tenues.

... ET L'AVENIR

Ce comité a décidé :

1) la création d'un service de renseignements à disposition des parents et des étudiants.
2) la mise sur pied d'office d'entraide et du travail qui aurait au départ la tâche de centraliser toutes les offres et les demandes de travail durant les vacances.
3) différentes commissions seront constituées en tant que des organes purement administratifs.

RIEN N'EST FAIT... TANT QU'IL RESTE QUELQUE CHOSE A FAIRE

La démocratisation de l'accès aux études doit être cette espèce de planche de salut offerte à la liberté humaine en lui permettant de forcer les déterminismes sociaux.

Ce n'est qu'en agissant sur les uns et sur les autres qu'il sera possible de trouver des solutions valables à ce problème.

Il reste chez nous encore beaucoup à faire.

Dévotion du Rosaire

SAINT-MARTIN. — Le mois d'octobre ramène avec lui la dévotion du Rosaire, qui jouit d'une grande ferveur dans notre paroisse.

Celle-ci a lieu tous les jours à 6 h 30. L'exercice débute par la récitation du chapelet et est suivi de la sainte messe.

Extension du réseau téléphonique

SAINT-MARTIN. — Nous avons annoncé en son temps, que devant le développement croissant du téléphone à la commune, le service des TT avait dû procéder à la pose de nouveaux câbles téléphoniques souterrains.

Depuis quelques jours, une équipe d'ouvriers procède à la pose des lignes à l'intérieur des villages, ainsi qu'aux raccordements des nouveaux abonnés au réseau.

Les travaux, favorisés par le beau temps, avancent rapidement et seront terminés avant la fin du mois, pour la plus grande joie de notre population.

Goudronnage de route

BRAMOIS. — Dans le cadre de l'amélioration de la route touristique Bramois-Nax, l'on vient de commencer le goudronnage du tronçon d'Erbioz. Les travaux qui bénéficient d'un temps splendide, seront terminés, si tout va bien, cette semaine encore.

Ensuite, ce sera le tour du secteur du Creux-de-Nax, d'être revêtu de son tapis bitumeux.

Cet automne donc, la route Sion-Bramois-Nax sera entièrement corrigée et goudronnée pour le plus grand plaisir des automobilistes qui empruntent régulièrement cette importante route touristique.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

DOUBLE VERNISSAGE au CHÂTEAU de VILLA

Monique Bonvin prend son essor

SIERRE — *C'est dans le cadre charmant du Château de Villa que se déroulèrent à Sierre deux vernissages simultanés : celui d'un peintre yougoslave et celui de la jeune élève de Gherri Moro, Monique Bonvin. C'est de cette dernière exposition que nous allons nous entretenir plus particulièrement.*

Les huiles et les aquarelles de Monique Bonvin ont été réparties dans deux salles du château, deux salles qui, dans leur sobriété rustique, s'alliaient parfaitement au style des tableaux. La première salle renferme toutes les huiles, une trentaine environ. Ces toiles témoignent de beaucoup de goût, mais surtout, et ceci est rare, de beaucoup de simplicité. Natures mortes, paysages et un unique portrait, tel est le choix offert à l'amateur. Celui-ci montre bien l'intérêt qu'il porte à l'œuvre de Monique Bonvin : il observe, recule puis avance de nouveau, apprécie et en parle. Les huiles se distinguent par des tons agréablement fondus, tons tantôt très vifs, tantôt pales et harmonieux qui mettent en valeur l'objet et lui donne un piquant très neuf qui contraste avec la tristesse et la monotonie de certaines œuvres actuelles. Cette alliance entre les sujets et leurs chaudes couleurs met le visiteur dans une ambiance de bien-être et d'optimisme.

Quant à la deuxième salle, elle renferme une vingtaine d'aquarelles aux teintes plus estompées que les huiles mais qui n'en attestent pas moins la sûreté du coup de pinceau de Monique Bonvin. On y sent l'influence de son maître Bruno Gherri Moro qui mit tout son enthousiasme à transmettre les secrets de son métier à son élève. Qu'il en soit ici chaleureusement félicité. Monique Bonvin apprécie spécialement les lampes. Elle y trouve, a-t-elle dit, « une âme » et éprouve un « sentiment particulier » à les peindre.

Cependant, Monique Bonvin n'en est qu'à ses débuts. Certains de ses tableaux semblent un peu hâtivement composés; d'autres d'un réalisme trop académique manquent encore de personnalité. Malgré cela les nombreux visiteurs apprécient déjà ce peintre plein de promesses et dont la valeur ira certainement en s'affirmant. Un visiteur vaudois disait au vernissage : « Je quitte Lausanne et son brouillard pour retrouver les rayons d'un soleil valaisan et la chaleur d'une belle exposition. »

On remarquait la présence d'un grand nombre de personnalités du monde de la politique, des lettres, des beaux-arts, du théâtre et notamment celle de Monsieur et de Madame Roger Bonvin, parents de l'artiste.

Fraby.

L'EXPOSITION RAZMOVSKI

Razmovski est déjà un grand nom de la peinture dont les expositions ont été acclamées dans d'autres villes d'art. C'est un véritable privilège qu'il se soit attardé dans notre ville, mais c'est également un hommage de l'avoir choisi.

L'art de Razmovski est certainement l'ingéniosité de son système. Chaque peintre s'efforce avec les deux matières fondamentales, toile et pâte, d'innover dans la composition matérielle. Les toiles de Razmovski ont l'apparence de toile de lin à fort grain sur laquelle le peintre dépose un grènetis de points par zones dégradées donnant ainsi par ce jeu d'ombre, la troisième dimension. Travail considérable comme la miniature ou l'art byzantin, fait de précision et d'une application consommée. Ses toiles sont, par ailleurs, de grandes fresques qui rappellent les mosaïques pompéiennes, les icônes slaves avec cependant un fondu de tons que seule la trame très fine de la toile peut rendre aussi parfait et délicat.

Cette sensibilité ne pouvait trouver meilleur sujet que la féminité elle-même. Eve, Modèle, Danseuses, sont des odalisques sensuelles, aux rotondités suaves, des académies superbes et opulentes à la manière de Boucher ou du Titien, dans des poses généreuses mais sans alanguissement lascif ; les bustes pommés comme les çivas hindoues dont elles expriment la plénitude et la vie. Les visages toutefois sont empreints de gravité, de sérénité comme celui des madones vénitiennes.

Une peinture attachante en somme par le procédé, par la représentation figurative qui comble d'emblée parce qu'elle ne pose pas le problème des expressions abstraites et parce qu'elle propose la beauté et l'humain, rappelant ainsi que le chef-d'œuvre de la création est digne d'être représenté. Un retour après bien des égarements.

L'imprimerie Moderne SA, à Sion, cherche un

compositeur - typographe

pour la mise en pages du «Nouvelliste du Rhône» - Service de nuit - Conditions intéressantes.

Faire offres écrites à la Direction de l'Imprimerie Moderne SA, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

Nouvelle année musicale

CHIPPIS — Les premières feuilles d'automne valsent dans le vent frileux et annoncent de longues soirées qu'il faudra occuper sainement. C'est aussi le rassemblement des sociétés à leur local respectif et la reprise de l'activité.

La fanfare municipale vient de confier sa destinée à un nouveau directeur, M. Amédée Mounir, de Salquenen, à qui nous souhaitons une fructueuse saison.

Pour le comité et les musiciens, le labeur n'est pas sans exigences, mais nous connaissons le dynamisme des uns et des autres pour avoir pleine confiance dans l'avenir de « l'Echo de Chippis ».

La relève est asurée par une dizaine d'élèves tout feu, tout flamme qui viendront élargir les rangs des actifs au printemps 1966.

De plus, le festival des musiques en 1967, aura lieu à Chippis; la fanfare s'en préoccupe avec souci et prévoyance.

A nos musiciens, bonne année musicale.

LA SOCIETE

Administration de la société : Président : M. André Frély; Vice-président : M. Joseph Zufferey; Secrétaire : M. Michel-André Zufferey; Caissier : M. Marcellin Zufferey; Membre : M. Marcel Schnydrig.

Direction : Directeur en chef : M. Amédée Mounir; Directeur adjoint : M. Roland Zufferey; Responsable des élèves : MM. Roland Zufferey et Meinrad Vogel.

Commission musicale : Président : M. Bernard Gross; Membres : MM. Amédée Mounir et Roland Zufferey.

Archiviste : M. Michel Favre.

Décès du Dr. André Bayard

SIERRE — Le Dr André Bayard s'est éteint hier matin après une longue maladie. Cette triste nouvelle pressentie depuis quelque temps mais qu'on ne pouvait se résoudre à admettre a assombri le cœur des Sierrois et véritablement plongé dans la peine tout le district. C'est une peine très grande pour tous ceux qui ont bénéficié de ses soins et de son dévouement. Médecin inlassable, il visitait sans distinction les humbles et les riches, marquant encore plus d'attention pour les premiers, soignant les vieillards avec patience et affection. Jour et nuit au service des malades, des accidentés, dévoué et généreux, médecin dans la tradition qui confère à cette profession plus de mérite et de remerciements que d'honoraires et de distance, il était l'ami des petits malades tel un père pour ses enfants.

C'est une grande peine qui nous accable devant ce départ prématuré, dans la force de l'âge, alors que de jeunes enfants restent dans sa maison bouleversés par cette douloureuse séparation.

Cette mort brutale a brisé une famille; elle est survenue comme une injustice irréparable, sans raison, sauf les insondables desseins de la Providence. Le Dr Bayard était père d'une fille et de cinq garçons.

Nous présentons à cette famille si douloureusement déchirée et plus particulièrement à Mme André Bayard, l'expression de nos condoléances émues.

Les obsèques auront lieu vendredi en l'église paroissiale de Sainte-Catherine.

En pèlerinage à N.D. de Lourdes - Fatima

Si les jours se suivent, ils ne se ressemblent guère... Plongés hier dans la vie trépidante qui est le lot commun de chacun, 30 pèlerins venant de Neuchâtel, Fribourg, Genève et 6 du Valais, ont quitté la cité du bout du lac Léman vendredi à 8 heures.

Alors qu'au départ du Valais, le ciel était « plein d'étoiles », la brume matinale, suivie d'une petite pluie nous tint compagnie pendant quelques instants. Mais la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin, dit un slogan connu... A Genève nous fûmes salués par M. l'abbé Henri Blanc, MM. Lauce et de Rovinelli, du Comité des Pèlerinages Mariaux.

Et le car, confortable à souhait, fleuri de beaux œillets aux couleurs valaisannes, prend la route d'Annecy, Aix-les-Bains via Chambéry. Le soleil a repris se droits, ayant percé les nuages... Nous parcourons la Haute-Savoie, toute imprégnée de tant de souvenirs qui nous rattachent par bien des points communs à la Suisse romande. Tout en admirant le paysage qui se pare de ses teintes automnales, nous obéissons aux ordres de notre guide spirituel, l'Abbé Veillard, curé de Cerneux-Péquinot en pays neuchâtelois. Nous prions le chapelet aux intentions du Concile, sans oublier ceux qui se sont recommandés à nos suffrages. A 13 h 30, nous arrivons à Montélimar, patrie du nougat, et nous avons apprécié le repas apprêté à l'hôtel « Diane de Poitiers ». A 15 heures, nouveau départ pour atteindre le Pont-du-Gard construit du temps des Romains pour l'alimentation en eau de la ville de Nîmes. Pendant l'escale nous fraternisons avec des compatriotes d'Argovie et de Zurich ,rentrant d'un voyage en Espagne. Pas d'arrêt à Nîmes, ni à Montpellier pour gagner du temps et arriver à 19 h 15 à Sète, terme de notre première étape. Sète, port de mer, retient ,après le repas du soir, la curiosité des pèlerins pas trop fatigués, mais souriants et plus familiers que le matin..

Samedi ,lever à 6 h 30, puis déjeuner et départ pour l'étape Sète-Lourdes-Pau, à 7 h 30 par un temps pluvieux. Qu'importe, la bonne humeur règne dans l'équipe qui a bien « récupéré » la nuit dernière...

Nous roulons vers Narbonne-Carcassonne dans un paysage plat, recouvert de vignobles déjà vendangés. La prière reprend ses droits, et l'Abbé Veillard nous fait le récit des événements qui ont marqué Lourdes et Massabielle en 1858, lors des Apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous. Nous écoutons quelques disques de l'Abbé Kaelin nous remémorant le pays natal, puis le disque des Ave Maria de Fatima nous donne un avant-goût de notre pèlerinage.

A St-Gaudens, qui se trouve à 83 km de Lourdes, nous nous restaurons. Puis, vers 16 heures, nous arrivons à la cité mariale pour la procession du Saint Sacrement, la messe, le repas du soir et l'arrivée à Pau pour notre deuxième nuit de repos. Le soleil et la joie sont avec nous ! A bientôt, amis de Suisse romande !

P.

On a une Musi-Cassette
pour Fr. 24.—

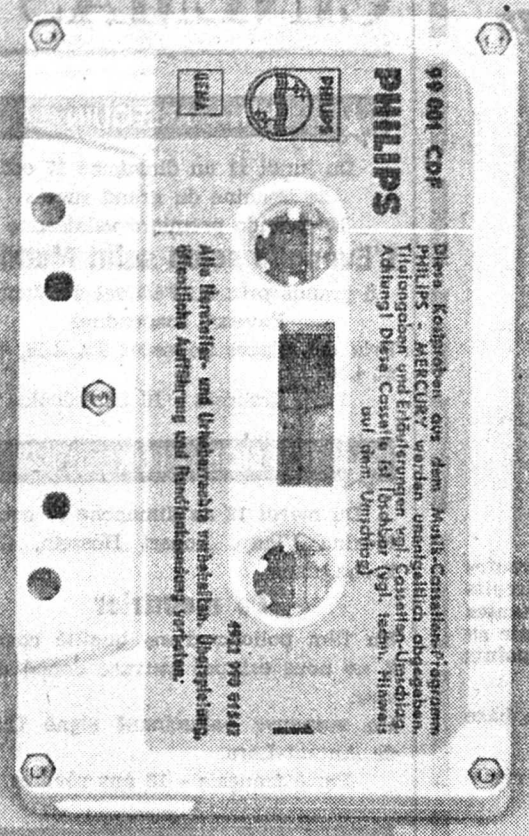

Cette boîte va avec
les Musi-Cassettes.

La reproduction, ce n'est jamais que la moitié d'un tout:

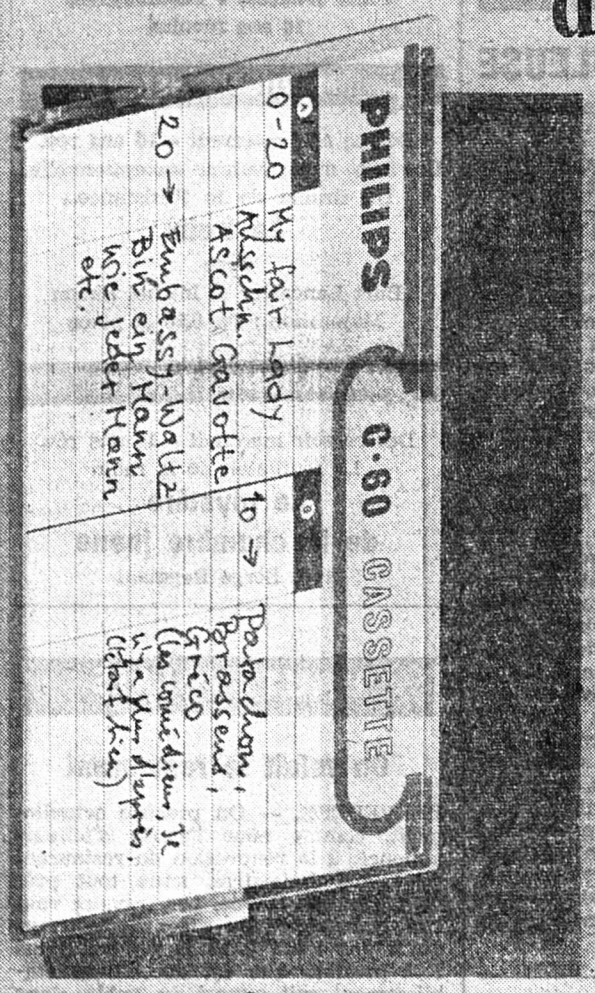

Cette boîte va avec
les Compact-Cassettes.

On a une Compact-Cassette
pour Fr. 12.—

enregistrement et reproduction.

La reproduction, rien de plus simple. Vous prenez une Musi-Cassette (en haut à gauche). Vous l'introduisez dans le Magnétophone à Cassette. Vous pressez sur le bouton. La musique se fait entendre.

Vous avez l'équivalent d'un disque longue-durée. (Il y a des Musi-Cassettes enregistrées avec de la musique récréative, du jazz, de la musique de danse, de la musique populaire et classique. Elles sont signées Philips, Polydor, Mercury, Audio-Fidelity, Brunswick, Coral, Verve, Métronome.)

Dans le système cassette (par conséquent dans un Magnétophone à Cassette), il y a une chose qui est tout aussi simple que la reproduction: l'autre moitié de l'opération, l'enregistrement: Vous prenez une Compact-Cassette (à gauche en bas). Vous l'introduisez dans le Magnétophone à Cassette. Vous enclenchez le microphone. L'enregistrement commence:

Vous aurez l'équivalent d'un disque longue-durée. (Qui ne figurera pas dans le répertoire Musi-Cassette. Par exemple: Musique de votre cru. Voix d'enfants. Conférences. Tout ce que vous voulez, où vous voulez, quand vous voulez.)

Mais sachez que cet enregistrement, ce n'est jamais que la moitié d'un tout: enregistrement et reproduction. Exactement comme lire cette annonce, ce n'est que la moitié de: lire une annonce et posséder un Magnétophone à Cassette.

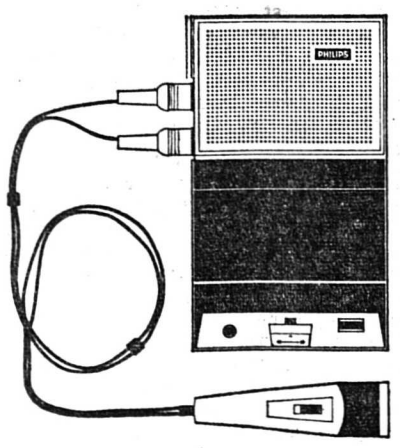

On a un Magnétophone à Cassette
pour Fr. 295.—

PHILIPS

GGK

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

« Le travail noir »

La durée du travail est fixée dans chaque secteur de l'économie. Depuis quelques années, l'horaire a été sensiblement réduit. D'un autre côté le prix horaire a suivi — toutes proportions gardées — l'augmentation du coût de la vie. Au point de vue social des avantages indéniables ont été enregistrés.

A l'heure actuelle le samedi est libre. Cette situation garantit un meilleur état de santé du personnel et favorise une plus grande efficacité de rendement. Mais la réalité n'est pas si simple.

La polémique actuelle révèle qu'il est difficile d'appliquer à la lettre les dispositions prises. Une partie importante de la main-d'œuvre veut accomplir un nombre d'heures de travail supérieur aux normes contractuelles.

Régulièrement des travaux sont faits par des ouvriers pour le compte de particuliers et cela pendant les heures de loisirs. Il y a effectivement un manque de discipline professionnelle pour respecter les conventions.

Sur ce « travail noir » des réactions diverses se font jour. Les unes sont favorables, d'autres le sont moins. Un médecin a pris position. Son raisonnement est le suivant :

« Du point de vue technique et économique les théories sont très jolies. Elles oublient qu'elles ont affaire à des hommes et non à des chevaux qu'on relègue à l'écurie pendant le repos. Or, comme médecin de campagne, où les organisations de loisir des syndicats n'ont pas encore pénétré, je préfère mille fois voir un ouvrier faire quelque travail noir le samedi que de traîner... Ces braves gens n'ont pas l'esprit formé ou conditionné pour occuper personnellement leurs loisirs. Ils sont tout contents de faire une bricole non seulement pour gagner de l'argent, mais pour s'occuper tout simplement. Un travailleur de chantier en bonne santé se contente aisément d'un jour de vrai repos par semaine... »

Et maintenant le point de vue d'un chef d'entreprise :

« Pour notre société, nous cherchons actuellement des ouvriers. Ceux qui se sont présentés accepteraient de s'engager à la condition de pouvoir travailler 50 heures par semaine. Ils prétendent que partout on leur offre cette possibilité. Comme ces ouvriers ne sont pas revenus et qu'ils n'ont pas accepté nos conditions de 45 heures, il faut croire que c'est bien le cas. »

Ces réactions montrent que le travail n'est pas considéré comme une malédiction, mais qu'il apporte des satisfactions. Elles montrent également que toute réglementation a des limites.

« Le travail noir » n'est pas un crime de lèse-majesté ».

— gé —

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Deux écoliers martignerains à la TV

MARTIGNY — Deux élèves de la classe de M. Michel Pellaud, à Martigny-Ville, Eric Witschard et Cléo Casanova, ont eu la surprise, l'autre jour de recevoir les opérateurs de la TV romande au cours d'une leçon. L'enregistrement passera sur le petit écran cet après-midi mercredi 13 octobre, à 16 h 45, dans l'émission « Le cinq à six des jeunes ».

COMMUNIQUE

Le Conseil d'administration de la patinoire artificielle de Villars S. A. communique ce qui suit :

La Patinoire artificielle de Villars-sur-Ollon, ainsi que ses installations annexes, seront fermées du 25 octobre au 4 décembre 1965.

La Patinoire de Villars ouvrira ses portes pour le premier match de la saison d'hiver qui se jouera entre Villars et Grasshoppers.

Le Conseil d'administration.

L'autorité fédérale « boudant » toujours le Rawyl

Judicieuse interpellation de Me Travelletti

La réalisation des tunnels alpins inscrits au programme des routes nationales s'impose avec urgence afin de décharger les grands circuits de circulation et de sortir de leur isolement certaines régions importantes de notre pays. Le Conseil fédéral est, en conséquence, invité à définir sa politique dans ce domaine et à renseigner le Parlement sur les points suivants :

1. **Le début des travaux peut-il être envisagé prochainement sur la base du programme actuellement à l'étude ?**
2. **La création de sociétés privées est-elle de nature à activer ces réalisations et à favoriser l'exploitation ?**
3. **Le Conseil fédéral est-il d'accord :**
   - **a) d'octroyer les autorisations nécessaires**
   - **b) de faire participer la Confédération à la constitution du capital social**
   - **c) d'autoriser ces sociétés à prélever des péages**
   - **d) de favoriser l'émission d'emprunts, éventuellement de les garantir**
   - **e) de verser chaque année sur le compte des tunnels alpins un montant minimum à prélever sur le budget des routes nationales ?**

LES ACTIVITES DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE

SIERRE. — Quand on se rappelle les désastres que provoquait la tuberculose un peu partout, chez nous et ailleurs, il y a trente ans à peine, on peut se féliciter des résultats obtenus. C'est une raison de plus pour le public d'être attentif encore à l'effort consenti par des citoyens généreux œuvrant aujourd'hui dans le sens de la prévention. C'est un devoir aussi de provoquer l'information car il est très évident que pareille action ne saurait s'accommoder d'aucune nuance publicitaire. Peut-être la tâche des responsables de la ligue antituberculeuse serait-elle facilitée quand même par une participation plus large et plus active de la part de nos populations.

A cet effet, nous signalerons tout d'abord l'essentiel des activités de la ligue dans notre district pendant l'année 1964. En collaboration avec le service du BCG, les infirmières ont procédé, dans la seule ville de Sierre, à 605 tests dans les écoles primaires de filles et garçons, écoles commerciales et Institut de Beaulieu. Dans le Val d'Anniviers, ce n'est pas moins de 273 tests Moros et Mantoux qui ont été effectués en vue du BCG. Pendant cette année, 388 enfants ont profité du dispensaire pour radioscopies et visites. Il est tout aussi important de savoir que ce n'est pas moins de 280 adultes qui en ont bénéficié. Pour ne pas avoir à énumérer toutes les interventions, indiquons seulement les visites faites aux mois de janvier et février aux cours complémentaires de Sierre.

Pour compléter son action, la ligue antituberculeuse du district organisa des colonies de vacances aux Taulettes, à Bluche, du 24 juin au 24 juillet et du 3 août au 3 septembre, pour 69 filles venant de Chippis, Grône, Chalais, Granges, Miège, Vaas et Noès, Sierre, Lens, Loye, Ayer, Chermignon et Montana. Du 24 juillet au 27 août, c'était au tour de 64 garçons de Chippis, Miège, Veyras et Sierre, de Flanthey, Lens, Ayer, Chalais et Loc. Le 23 novembre enfin, la foire de Sainte-Catherine permettra de réaliser la somme de 800 francs destinée au Noël des malades et de quelques familles.

Si le rapport d'activité de 1965 n'est pas encore établi, on peut relever cependant le même contingent pour la colonie de vacances, ainsi que, comme par le passé, l'hospitalisation au sanatorium valaisan de malades provenant de Sierre, Saint-Léonard, Lens, Chalais, Mollens, Grône, Loye, Miège, Loc, Flanthey et Granges. La seule liste de ces localités devrait permettre de juger le travail effectué et surtout ce qu'il reste à faire chez nous, pour des gens de chez nous. Ces derniers mots, non pas pour sous-entendre quelque exclusive ou chatouiller un égoïsme régional, mais bien pour signaler qu'il n'y a pas là affaire de quelques-uns, mais devoir commun. Oserons-nous le redire encore ?

R. F.

Délicate attention des enfants

NOES. — Après 5 ans de ministère dans la pauvre et pénible République de Guinée, dans le diocèse de Mgr Coudray, d'Ardon, le révérend père Ernest Rey, d'Ayent, vient de faire un séjour de cinq mois en Valais. Samedi 9 octobre, il quittait Noës, où, neveu de l'ex-doyen Jean, il avait passé la grande partie de ses vacances, pour aller reprendre son activité de supérieur dans la ville de Kankan, la seconde capitale de la Guinée après Conakry.

Le jour de son départ, il fut l'objet de la part des écoliers des trois classes de Noës d'une manifestation si délicate qu'elle mérite d'être signalée. Après avoir assisté à sa dernière messe et chanté le cantique missionnaire « Envoie des messagers », ils l'attendaient à la sortie de l'église et lui remirent, chacun, leur petite obole qu'ils avaient économisée sur leurs friandises.

Ce geste est d'autant plus beau qu'il succède à un autre non moins émouvant : après le drame du Mattmark, ils avaient déjà pris l'initiative d'organiser une collecte dans leur petit village, pour les familles des victimes et leur avaient envoyé la magnifique somme de 450 francs.

Le cher père Ernest, comme ils avaient pris l'habitude de l'appeler, ému aux larmes, les remerca et les bénit. Il profita de la circonstance pour charger un de leurs maîtres d'école de remercier les innombrables bienfaiteurs connus ou anonymes du Valais, les paroisses si généreuses d'Ayent, de Savièse et de Noës, les pèlerins d'Einsiedeln, les centres missionnaires de Sion, Bagnes et Lausanne pour leur touchante et admirable générosité envers sa mission.

De cœur avec les paroissiens de Noës et ses connaissances, nous souhaitons au cher père Ernest un apostolat fructueux et fécond parmi les Guinéens.

Uu paroissien.

CINÉMAS * CINÉMAS

SION - ARLEQUIN

Du lundi 11 au dimanche 17 oct.
2e semaine du grand succès
En grande première valaisanne
L'Evangile selon saint Mathieu
5 grands prix au Festival de Venise
Faveurs suspendues
Prix des places imposés : Fr. 3.50, 4.—, et 4.50.
Parlé français - 16 ans révolus

SION - LUX

Du mardi 12 au dimanche 17 oct.
Marina Vlady, Robert Hossein, Gert Fröbe, dans
Le meurtrier
Un film policier d'une qualité comme il ne nous est pas souvent donné d'en voir.
Un suspense hallucinant signé Claude Autant-Lara.
Parlé français - 18 ans révolus

SION - CAPITOLE

Du mercredi 13 au dimanche 17 oct.
Sara Montiel et Alberto de Mendoza, dans
L'espionne de Madrid
« La reine de Chantecler »
Un divertissement à ne pas manquer.
Parlé français - Eastmancolor
16 ans révolus

MARTIGNY - ETOILE

Dès ce soir mercredi - 16 ans rév.
Un film d'une valeur exceptionnelle...
Un drame de la Résistance...
Le train
avec
Burt Lancaster et Michel Simon
Majoration : Fr. 0.50 la place

MARTIGNY - CORSO

Dès ce soir mercredi - 16 ans rév.
Le feuilleton de la radio
Le mystère de la chambre jaune
avec Serge Reggiani

CINEMA d'ARDON

Mercredi à 20 h. 45 - 18 ans rév.
Gallagham c'est Tony Wrigth, le rival de Lemmy Caution et la belle Lysiane Rey, dans
A toi de jouer Callaghan
Un policier survolté dans la haute pègre de la côte d'Azur

RIDDES - l'ABEILLE

Ce soir RELACHE
Samedi et dimanche
100 000 dollars au soleil

FULLY - CINE MICHEL

Mercredi 13 - 16 ans rév.
Du rire avec Jerry Lewis
Dr Jerry et M. Love
Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
James Bond 007 est de retour
Bons baisers de Russie

SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 14 - 16 ans rév.
Dr Jerry et M. Love
Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
Rocambole

SAINT-MAURICE-ROXY

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Dimanche à 14 h. 30
Spectaculaire - Mouvementé
La colère d'Achille
avec Fosco Giachetti, Roberto Risso et Gordon Mitchell.
Sa voix sème la terreur... Sa lame transperce les cuirasses... Son courroux éclate comme la foudre... Tel est ce héros de la Grèce antique !
Scope - couleurs

TROISTORRENTS - FORUM

Samedi et dimanche
Un exceptionnel film de guerre
Le pont de la dernière chance
16 ans révolus

MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.
Alain Delon, Jane Fonda, Lola Albright, dans
Les félins
de René Clément
Un suspense fascinant

MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Paul Meurisse, Barbara Steele, Dalio dans
Le monocle rit jaune
Des aventures stupéfiantes !

BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Les deux géants du cinéma James Stewart et John Wayne, dans
L'homme qui tua Liberty Valance

HAUT-VALAIS

On refait le restaurant

BELVEDERE. — On procède actuellement, comme nous l'avons d'ailleurs annoncé, à la rénovation du restaurant de l'hôtel Belvédère, situé tout près du glacier du Rhône. Les travaux vont bon train grâce au magnifique temps qui règne aussi dans la région. Il est fort possible que cet accueillant établissement soit ouvert au public dans un avenir rapproché.

Attention au bétail !

MUNSTER. — Depuis quelques jours, le bétail de la vallée qui a passé l'été sur l'alpe, a été redescendu. Aussi chaque automobiliste qui emprunte l'artère de cette région fera bien de redoubler de prudence car l'occasion nous a été donnée de constater que ces bêtes ne font pas grand cas de la circulation automobile.

Le coin d'humour d'Arolas

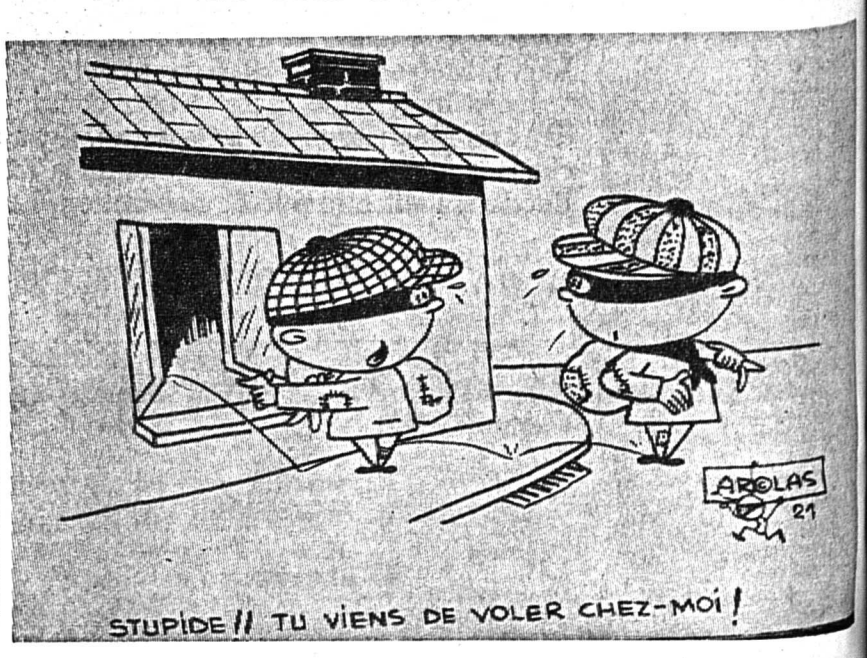

échos du valais

HAUT-VALAIS

Sept corps découverts hier à MATTMARK

MATTMARK — Ce sont au total sept corps qui ont été découverts dans la journée de mardi sur les lieux de la catastrophe de Mattmark. Ces corps ont été descendus à Zermeiggern. Parmi eux se trouve la dépouille mortelle de l'ingénieur Rolf Hirt, 48 ans, de Muri, Berne, ainsi que celle du Fribourgeois Bruno Burri, né en 1937, célibataire, domicilié à Brunisried.

On déménage à Gries

GRIES. — Le barrage de Gries étant presque complètement terminé, les principales machines qui y ont été utilisées, sont actuellement démontées et transportées par camions à travers le col de la Furka jusqu'à Sta Maria, où elles serviront à la construction d'une nouvelle digue. Ces transports s'avèrent très difficiles mais grâce à la prudence dont les chauffeurs, accompagnés par la police valaisanne jusqu'à la frontière uranaise, font preuve, tout se passe normalement.

L'assassin du gérant arrêté

GENEVE — Après une affaire mystérieuse qui a fait couler beaucoup d'encre l'assassin a été arrêté et a avoué son crime.

On sait qu'au mois de septembre, le gérant d'un grand magasin à succursales multiples, M. di Camillo, a été retrouvé assassiné dans le Rhône près de Verbois.

Le juge d'instruction communique ce qui suit au sujet de l'arrestation de l'assassin : La difficile enquête menée sans désemparer par la police de surêté depuis le 18 septembre vient d'aboutir. L'auteur du meurtre de M. di Camillo a été appréhendé mardi matin par la police. Il a passé aux aveux complets.

Il s'agit d'un nommé Ulrich S., né en 1942, Bernois, vendeur, domicilié à Genève. Un mandat a été décerné contre lui.

LES AVEUX DE L'ASSASSIN

Selon les déclarations du meurtrier, que c'est la victime qui lui avait donné rendez-vous dans la banlieue genevoise le 17 septembre, au début de la soirée. Le jeune individu se présenta au rendez-vous, avec son fusil d'assaut enveloppé dans du papier. Il monta dans la voiture de M. Di Camillo, mais alors que le gérant pilotait le véhicule et roulait dans la région de Vernier, le jeune lui dit : « Freine». A ce moment, assis qu'il était derrière Di Camillo, il prit son fusil d'assaut et tira par derrière un coup de feu dans la tête du gérant qui s'affaissa. Son affreux crime accompli, le jeune homme prend le volant de la voiture et se dirige dans la région de Verbois. Il prend sur sa victime les clés de la coopérative Migros — il faut ajouter que ce jeune individu avait travaillé naguère avec Di Camillo à la Migros — avec des chiffons et un poids trouvés sur un chantier, il ficelle les jambes du gérant et jette le corps à l'eau à Verbois.

Ensuite de celà, le meurtrier précipite la voiture dans le Rhône où on devait la retrouver une dizaine de jours plus tard.

L'assassin revint en ville à pied, changea de vêtements chez lui, les siens étant tâchés de sang. Toujours selon ses déclarations, il se rendit ensuite à la succursale Migros où Di Camillo était gérant, ouvrit le coffre-fort, s'empara de la recette, près de 10 000 francs, puis retourna sur les lieux, à pied. Il y liquida ses vêtements qui étaient tâchés de sang, ceux qui ont été, entretemps, retrouvés, puis se débarrassa du trousseau de clés.

La machine à vapeur, emportée par l'avalanche, a été démontée

GLETSCH. — On se souvient que dans le courant du mois de mai dernier, une avalanche avait emporté la machine à vapeur de la compagnie du FO, occupée à déblayer la neige accumulée sur la ligne. L'épave de cette motrice a été complètement démontée et transportée par un tracteur jusqu'à la station du glacier où elle a été chargée sur le train pour vivre sous un ciel plus clément. Il paraît qu'un amateur de telles antiquités en aurait fait l'acquisition pour l'amener en plaine où une place lui aurait été réservée.

Le bâtiment de la poste prend corps

GRIMSEL. — On se rappelle que la construction du nouveau bâtiment de la poste sur le col du Grimsel avait passablement fait parler d'elle par le fait que des coups de mines, nécessités pour cet immeuble, avaient provoqué d'importants dégâts aux bâtiments environnants. Les constructeurs firent preuve de plus de prévoyance et pratiquèrent un système d'explosion électrique. Cette précaution permit la continuation des travaux sans dommages. Aujourd'hui, le nouveau bâtiment a pris corps et il est fort possible, si le temps le permet, qu'il soit utilisé pour la prochaine saison touristique.

Après la mort du jeune chasseur

GONDO — Notre journal a été le premier à pouvoir annoncer hier le terrible accident survenu à M. Luigi Mosoni, survenu alors qu'il chassait le chamois sur les hauteurs de Zwischbergen et tout près de notre frontière. Selon les renseignements complémentaires que nous avons obtenus à ce sujet, nous sommes en mesure de pouvoir ajouter que M. Mosoni, connu dans les milieux alpins italiens et suisses, connaissait très bien la région dans laquelle il se trouvait puisque ses parents possèdent un chalet dans les parages. Aussi, on suppose que le malheureux aurait glissé sur la pente avant de venir s'écraser au fond du ravin. Hier matin, une colonne de secours a été constituée et s'est rendue sur les lieux pour ramener le corps en plaine. A Domodossola, chacun compatit à la douleur de la famille si cruellement éprouvée. Nous avons eu également l'avantage de connaître le disparu avec lequel nous entretenions des relations très amicales. Aussi, est-ce avec le cœur bien gros que nous présentons à ces proches nos plus sincères condoléances.

Une génisse saute sur une voiture

OBERWALD — Circulant sur la route de la vallée, un automobiliste arivant tout près d'Oberwald ne fut pas peu surpris... et effrayé, en voyant une génisse qui paissait paisiblement dans un pré au-dessus de la chaussée, subitement sauter sur le toit du véhicule. Inutile de dire que le choc fut aussi violent pour le conducteur que pour l'animal-gymnaste. Ce dernier a d'ailleurs été sérieusement blessé. La carrosserie de l'auto, elle aussi, a tout particulièrement souffert.

Deux poids et deux mesures...

BRIGUE — A maintes reprises déjà, nous avons eu l'occasion de constater que certains commerçants de notre canton ne jouaient pas le franc jeu en ce qui qui concerne le prix à demander aux touristes qui fréquentent la région. Cette constatation a surtout été enregistrée dans certains restaurants. En effet, l'autre jour encore, deux convives ne parlant pas la langue du pays, ne furent pas peu étonnés de remarquer que le prix du vin qu'ils avaient consommé avait été majoré de plus de 15 % pour la simple raison que l'on croyait avoir affaire à des étrangers. Les repas commandés avaient également subi une sensible majoration qui n'a pas échappé à ces clients. Mais il nous est tout de même permis de demander si des pratiques de ce genre sont vraiment bien indiquées surtout au moment où notre Office du Tourisme fait de gros efforts pour développer l'industrie qu'il représente dans notre canton. Aussi, il serait à souhaiter que des sanctions sévères soient prises contre cette minorité de restaurateurs prouvant, par les faits qu'on leur reproche, qu'ils n'ont pas une grande idée de ce que le tourisme veut dire.

Un après-midi pour les aveugles

BRIGUE — Dimanche après-midi, la Fédération des invalides du Hau-Valais organisait un après-midi théâtral qui s'est déroulé dans la grande salle de la Maison du Peuple. Une troupe d'artistes bernois a interprété une pièce très intéressante. Une centaine de participants seulement s'y étaient déplacés. Ce qui est bien regrettable. Mais il faut aussi admettre que les organisateurs ont été quelque peu mal inspirés en prévoyant un tel spectacle en plein après-midi au cours duquel un magnifique soleil conviait plutôt à la promenade que d'aller s'enfermer dans une salle.

†

Monsieur Léon BAERISWYL, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Max ALLEMANN-BAERISWYL, leurs enfants, à Berne ;
Madame et Monsieur Josy ROTH-BAERISWYL, leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur René FOURNIER-BAERISWYL, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ;
Les enfants de feu Louis BAERISWYL-BORNET, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Henri PERRET-BAERISWYL, leurs enfants, à Bussigny ;
Madame et Monsieur Alphonse MARIETHOD-BAERISWYL, leurs enfants, à Nendaz ;
Madame et Monsieur Charly DENOGENT-BAERISWYL, leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur René MARIETHOD-BAERISWYL, leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur Jean BAERISWYL, à Nendaz ;
La famille de feu Jean-Pierre FOURNIER, à Nendaz ;
La famille de feu Pierre-Louis BAERISWYL, à Nendaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Rosalie BAERISWYL-FOURNIER

leur très chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 11 octobre 1965 à l'âge de 72 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Haute-Nendaz le jeudi 14 octobre 1965 à 10 h.

Départ à l'entrée du village de Haute-Nendaz.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 38468 S

†

LE COMITE DE LA SOCIETE MEDICALE DU VALAIS
a le profond regret de faire part du décès du

Docteur André BAYARD
Médecin

Elle prie ses membres de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise de Ste-Catherine, à Sierre, le vendredi 15 octobre à 10 h.
Départ du domicile mortuaire à 9 h 45.

P 66301 S

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jean-Louis CHESEAUX
à Leytron

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et par leurs messages ont pris part à leur grand chagrin.
Elle adresse un merci spécial
au Rvd curé de Leytron,
au Dr Rogo et Zumesten,
au personnel de l'hôpital de Martigny,
à Mme Roduit, infirmière,
à la Fanfare « Union Instrumentale ».
Leytron, octobre 1965.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jean BLANC
A FEY

remercie sincèrement tous les parents et amis du défunt et toutes les personnes qui, par leur présence et leurs dons de messe ont pris part à son chagrin.

Elle adresse un merci spécial au révérend recteur et à la Société de chant de Fey, à la direction et au personnel de la SEBA S. A., à Aproz, aux révérendes sœurs et au personnel de l'hôpital de Sion.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Georges MOULIN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages et leurs dons de messes et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial est adressé au Conseil municipal de Martigny, au personnel des Services techniques et administratifs de la commune de Martigny et à la classe 1907.

†

Tres sensible aux affectueuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de

Madame Joseph GAY

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leurs messages, leur présence, leurs envois de fleurs, se sont associés à son grand chagrin.

†

Madame André BAYARD-de TORRENTE;
Monsieur Patrice BAYARD;
Monsieur Pierre-André BAYARD;
Monsieur Jean BAYARD;
Monsieur Claude BAYARD;
Monsieur Yves BAYARD;
Madame et Monsieur Daniel JEHOUDA-BAYARD;

Monsieur le Chanoine Joseph BAYARD;
Le Docteur et Madame Charles-Adolphe BAYARD et leurs enfants;
Monsieur et Madame Marc POSSA-BAYARD et leurs enfants;
Monsieur et Madame Henry de ROTEN-BAYARD et leurs enfants;
Le Docteur et Madame Fred ASCH-BAYARD et leurs enfants;
Mademoiselle Marie-Anne BAYARD;
Mademoiselle Wally BAYARD;
Monsieur et Madame Ferdinand de TORRENTE et leurs enfants;
Monsieur et Madame Joseph de TORRENTE et leurs enfants;
Mademoiselle Noëlle de TORRENTE;
Mademoiselle Thérèse de TORRENTE;
Monsieur et Madame Jean de PREUX-de TORRENTE et leurs enfants;

Monsieur et Madame Rolet LORETAN et leurs enfants;
Madame Raymond LORETAN et ses enfants;
Madame Charles HUENERWADEL-LORETAN et ses enfants;
Madame Léon de WERRA et ses enfants;
Les familles de feu Monsieur Maurice de PREUX-BAYARD;
Les familles de feu Monsieur Marc LORETAN;
Les familles de feu Monsieur Robert de TORRENTE;
Les familles de feu le Docteur Jules DENERIAZ;
Les familles de feu Monsieur Oswald ALLET;
Les familles de feu Monsieur Joseph DUFOUR;
ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Docteur André BAYARD
Médecin

leur cher époux, père beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le 12 octobre 1965, dans sa 59me année, après une maladie supportée avec un courage profondément chrétien, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, en l'église Ste-Catherine, le vendredi 15 octobre, à 10 h. Départ du domicile, Avenue du Général Guisan, Sierre, à 9 h. 45.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

NOUVELLES OFFRES DE PAIX DU VIETNAM DU NORD?

NEW-YORK — A l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Janos Peter, ministre hongrois des Affaires étrangères, a fait allusion à des velléités de négociations de la part du Vietnam du Nord, qui n'allaient pas aussi loin que les précédentes (celles-ci exigaient le départ des troupes américaines du Vietnam du Sud). M. Peter a fait un séjour à Hanoï et à rencontré à Budapest des représentants du Vietnam du Nord et du Vietcong. Sa déclaration à l'Assemblée générale des Nations Unies contenait les habituelles condamnations de l'impérialisme américain, mais aussi la phrase : « *Si les bombardements et la menace de bombardements ne cessent pas, parler de négociations n'a aucun sens.* » Il apparaît que le retrait des troupes américaines n'est plus une condition à l'ouverture de neégociations. De source hongroise, on a déclaré que M. Peter avait été autorisé par le Vietnam du Nord à faire cette déclaration.

LE PLUS GROS OURS DE L'EUROPE TUE EN SLOVENIE

KARLOVATZ (Yougoslavie) — « J'ai cru ma dernière heure arrivée », a déclaré M. Drago Perche, qui a été attaqué et sérieusement blessé à la cuisse par un ours brun de 380 kilos et 2 m. 40 de haut, aux environs de Karlovatz, en Slovénie. Ses compagnons de chasse, un dentiste de Karlovatz et le président de l'Association des chasseurs de la région, ont réussi à abattre le plantigrade, le plus gros jamais tué en Europe. Mais ils devront apporter la preuve devant le tribunal qu'ils ont agi en état de légitime défense, faute de quoi ils devront payer, conformément à la loi, le prix de l'ours estimé à 16 000 dollars.

CHRISTOPHE COLOMB CONTRE LES VIKINGS UN « MATCH » PASSIONNANT

NEW-YORK. — Plus de 100 000 personnes, principalement d'origine italienne et espagnole, ont défilé hier dans la cinquième Avenue à l'occasion du 472e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les manifestations commémoratives avaient commencé dès lundi soir par l'inauguration d'une fontaine au « Colombus circle », place consacrée au navigateur gênois dont la statue orne le centre, et par un diner à l'hôtel Waldorf Astoria, que présidait le gouverneur Rockfeller et auquel assistaient plus de 2000 Américains d'origine italienne.

D'autre part, les révélations de l'Université de Yale, selon lesquelles Colomb ne serait pas le découvreur de l'Amérique, donnent lieu à des réactions passionnées.

LA CARTE DE GEOGRAPHIE DE 1440 NE PROUVE RIEN

COPENHAGUE — La fameuse carte géographique de 1440, publiée ces jours-ci par les Américains comme preuve que l'Amérique n'aurait pas été découverte par Christophe Colomb, mais par des Vikings nordiques, ne prouve en réalité rien du tout, a déclaré à la presse l'explorateur danois, le comte Eigil Knuth, qui a récemment vu la carte à l'Université de Yale.

Parce que le bruit d'une voiture l'importunait un Lucernois blesse à coups de revolver son conducteur

GENEVE — La police a arrêté un employé lucernois de 39 ans, inculpé de lésions graves et de dégâts volontaires à la propriété. Au cours de la nuit, irrité par le bruit que faisait le moteur d'une voiture que son conducteur laissait tourner au pied de l'immeuble qu'il habite, l'employé se mit à la fenêtre de son logement et échangea des mots avec le conducteur, puis il y eut lancement de pots d'eau. De plus en plus irrité, le locataire descendit avec son revolver d'ordonnance. Croyant alors que l'automobiliste allait sortir un couteau à cran d'arrêt, il fit usage de son arme et un coup de feu traversa la jambe de l'automobiliste, tandis qu'un autre creva l'un des pneus de la voiture. L'automobiliste a dû être hospitalisé.

ZURICH — Une nouvelle affaire de stupéfiants vient d'être découverte à Zurich. La police opérant une perquisition chez un individu de 23 ans prévenu de vol, découvrit des stupéfiants. L'homme avoua avoir volé mille francs à un camarade pour pouvoir acquérir la drogue venant du Maroc. Il repartit et vendit à des collègues une poudre semblable à du hachisch. Il a avoué avoir détenu deux kilos de cette drogue.

100.000 Italiens en grève aujourd'hui

ROME — 100.000 employés des entreprises nationales d'électricité italiennes ont commencé ce matin une grève de 48 heures, afin de soutenir leurs revendications de salaire et en matière de conditions de travail.

La comète Ikeya-Seki contribuera-t-elle...

HAMILTON (New-York) — *A partir de demain, la comète Ikeya-Seki, qui passera à moins de 32 000 km. du Soleil, sera « le plus colossal spectacle céleste du vingtième siècle », a déclaré M. Anthony Aveni, savant de l'Université de Colgate. M. Aveni a indiqué que la comète sera, vers le 29 octobre, l'astre le plus brillant visible dans le ciel, en dehors du Soleil et de la Lune. Les savants espèrent, par des études spectrographiques, établir la nature des composés chimiques de la comète, ainsi que sa trajectoire précise, ce qui pourrait contribuer à l'étude de l'origine de l'univers, a dit M. Aveni. Il a cependant souligné qu'il serait difficile de prendre des photographies détaillées de la comète, qui ne deviendra brillante que quand elle sera toute proche du Soleil. La comète Ikeya-Seki est la première à s'approcher de la Terre depuis celle de Halley, en 1910. Cette dernière suit une orbite elliptique régulière et sera visible à nouveau en 1986.*

... à élucider l'origine de l'univers?

APRES L'ARRESTATION DU LIEUTENANT-COLONEL UNTONG CHEF DU MOUVEMENT REBELLE DU 13 SEPTEMBRE EN INDONESIE

L'armée veut connaître l'attitude de Soukarno lors des événements

SINGAPOUR — L'arrestation la nuit dernière du lieutenant-colonel Achmad Untong, treize jours après sa tentative de coup d'état, marque l'étape finale d'un urocessus tendant à une participation plus active de l'armée aux destinées politiques de l'Indonésie estiment la plupart des observateurs.

Avant le coup d'état du trente septembre, relèvent les observateurs, le pouvoir était divisé entre les communistes et les forces armées, le président Soukarno représentant en quelque sorte le « fléau » de cette balance. Aujourd'hui, estime-t-on, l'équilibre est rompu : l'armée l'emporte finalement avec la capture du chef de l'insurrection. La question que tous se posent est évidemment de savoir comment et pour combien de temps, les forces armées s'affirmeront dans leur nouveau pouvoir.

L'ATTITUDE DU PRESIDENT SOUKARNO

L'objectif principal de l'interrogatoire ininterrompu auquel a été soumis le chef de l'insurrection serait en fait pour l'armée de dévoiler les dessous du coup d'état, qui restent encore bien mystérieux et surtout d'établir quelle a été l'attitude du président Soukarno pendant les heures du coup d'état.

De cette réponse peuvent dépendre les futures relations entre l'armée et le président Soukarno et le rôle de ce dernier dans les mois à venir, pensent les observateurs.

Pendant le coup d'état, le président Soukarno n'a pas semblé être inquiété, relèvent-ils. Il se trouvait dans son palais au moment où le commandant de sa garde personnelle tentait de s'emparer du pouvoir pour empêcher un soi-disant coup d'état organisé par les officiers de l'armée, appuyés par des agents de la C.I.A.

Le président s'était également rendu de son plein gré à la base aérienne de Halim, près de Djakarta, base dont les éléments étaient apparus lors des événements favorables aux insurgés. Et depuis, le président Soukarno n'a, selon les observateurs, que faiblement désapprouvé le coup d'état et s'est plutôt prononcé en faveur de la formule « oublions le passé ».

L'AMBASSADEUR DE SUISSE RENCONTRE SOUKARNO

Le premier acte officiel du président Soukarno après son retour en sa capitale, Djakarta, a été de recevoir lundi M. Jean Revilliod, nouvel ambassadeur de Suisse.

On apprenait à ce propos mardi à Djakarta qu'à cette occasion M. Soukarno avait déclaré que l'Indonésie était « absorbée par la réalisation de sa révolution multiple et complexe ». Son pays est plus pressé que la Suisse, qui pour cela a disposé de plus de cinq siècles.

Nouveau drame à l'hôpital neuro-psychiatrique de Bergame

BERGAME — Nouveau drame à l'hôpital neuro-psychiatrique de Bergame : après la mort tragique de huit patientes à la suite de piqûres de cardiotonique, c'est un infirmier qui a été tué, à coups de pieds, par un malade de l'Institut. Giuseppe Monzani, 48 ans, pris à partie pour des motifs non déterminés par un patient, fut frappé violemment par celui-ci à l'abdomen. Bientôt hospitalisé, il devait décéder peu après.

L'ONU invite la Grande-Bretagne A TOUT FAIRE pour empêcher la RHODÉSIE de déclarer unilatéralement l'indépendance

NEW-YORK — L'Assemblée générale des Nations Unis a demandé mardi à la Grande-Bretagne de tout faire pour empêcher la Rhodésie du Sud de déclarer unilatéralement l'indépendance et de mettre fin à la « rebellion » du gouvernement sud-rhodésien au cas où il passerait outre. Cette résolution demande également à la Grande-Bretagne de ne pas reconnaître les autorités qui prétendraient être établies en vertu d'une telle déclaration.

107 pays ont voté pour cette résolution. Deux (Portugal et Afrique du Sud) ont voté contre. La France s'est abstenue. La Grande-Bretagne n'a pas pris part au vote.

La décision de l'Assemblée, comme l'ont indiqué de nombreux délégués en intervenant au cours du débat, n'est que « provisoire » et sera suivie de mesures plus sévères par l'Assemblée générale ou le Conseil de Sécurité.

M. WILSON ADRESSE UN SOLENNEL APPEL A M. SMITH

LONDRES — M. Harold Wilson a adressé un solennel appel à M. Ian Smith, Premier ministre rhodésien, l'exhortant à ne pas déclarer l'indépendance de la Rhodésie unilatéralement.

« La Grande-Bretagne traiterait comme une rebellion une déclaration illégale de l'indépendance rhodésienne », a déclaré le Premier ministre dans une allocution diffusée sur l'ensemble des chaînes de télévison et de radio britanniques.

« La situation en Rhodésie est très grave, car alors que je m'adressais à vous, il est possible que des mesures dangereuses soient prises », a déclaré M. Wilson en poursuivant : « Les conséquences d'une telle politique pourraient être dangereuses non seulement pour la Rhodésie, mais pour une plus grande partie de l'Afrique. Elles pourraient même s'étendre et affecter le monde entier ».

« La Grande-Bretagne est prête à accorder l'indépendance à la Rhodésie mais sur une base garantissant le transfert progressif du pouvoir à la majorité de la population rhodésienne, a déclaré M. Wilson ».

Dépouillement électoral tragique

LAGOS — Dix personnes ont été tuées lundi au cours du dépouillement du scrutin des élections parlementaires dans différentes zones électorales du Nigéria occidental. Aux opérations de vote de dimanche dernier et qui s'étaient déroulées dans le calme a succédé en effet une vague de violence qui a contraint les autorités à prendre d'importantes mesures de sécurité. Selon les premiers résultats recueillis, le parti « Nigerian National Alliance » semble avoir remporté une victoire générale. Le parti d'opposition « United Progressive Allance » n'est plus quant à lui en mesure d'empêcher le premier ministre nigérien Samuel Akintola de former le nouveau gouvernement.

L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE LES 3 (UNIQUES) MEMBRES DU F.L.J.

BERNE. — Le Département fédéral de justice et police a communiqué mardi matin que l'instruction préparatoire concernant les actes criminels commis dès l'automne 1962 et jusqu'à mars 1964 dans le Jura et le Seeland bernois, par le « Front de libération jurassien », a été close à fin mai 1965. Le 17 juin, le représentant permanent du procureur général de la Confédération pour la Suisse romande, Me Roger Corbaz, à Lausanne, entrait en possession des actes judiciaires. Celui-ci a maintenant communiqué un acte d'accusation volumineux à la chambre d'accusation du tribunal fédéral, qui devra déterminer s'il y a lieu de donner suite à l'accusation.

L'acte d'accusation fait état des délits suivants auxquels un des trois inculpés n'a participé que partiellement : incendie intentionnel, emploi d'explosifs avec dessein délictueux, entrave au service des chemins de fer, dissimulation d'explosifs, vol, dommages à la propriété, menaces alarmant la population, provocation publique au crime, mise en danger de l'ordre constitutionnel, groupements illicites, violence et menace contre les fonctionnaires (articles 137, 145, 221, 224, 226, 238, 258, 259, 275, 275 ter, 285 du Code pénal suisse, et 86 bis du Code pénal militaire).

Les deux auteurs principaux sont toujours en détention préventive, alors que le troisième inculpé avait été libéré provisoirement, sous caution, par le juge d'instruction fédéral.

EN MARGE DE L'AFFAIRE JURASSIENNE

GLOVELIER. — Le parti démocratique chrétien-social du Jura se réunira en assemblée générale le 19 octobre 1965, à Glovelier, pour prendre connaissance des derniers développements de la question jurassienne, et décider toute mesure utile.

UN « MONSTRE » DE 14.000 TONNES ET DE 110 METRES DE HAUT...

WASHINGTON — *La NASA élabore les plans d'un « monstre » de quelque 14 000 tonnes, haut de 110 mètres, pour le débarquement des premiers cosmonautes sur Mars ou sur Vénus, 10 ou 12 ans après la conquête de la Lune, c'est-à-dire vers 1980, a indiqué le Dr Adalbert Tischler, spécialiste de la propulsion de la NASA, au cours d'une conférence de presse. Tout en soulignant qu'il s'agissait d'études purement théoriques, le Dr Tischler a déclaré que la fusée qui sera employée pour l'exploration de Mars ou de Vénus aurait une poussée de quelque 36 millions de livres, développée par un seul étage à propulsion par oxygène-hydrogène liquides, autour duquel seraient disposées huit fusées à carburant solide. Pour donner une idée du coût d'un tel projet, il convient de rappeler qu'une super-fusée — elle-même hypothétique — pouvant placer sur orbite une charge utile de 360 tonnes (soit seulement cent fois le poids d'une cabine « Gemini ») coûterait 210 millions de dollars.*

... DEBARQUERA LES PREMIERS COSMONAUTES SUR MARS OU VENUS

● **La femme d'un dentiste de Stetten, près de Loerrach, en Bade, a mis au monde des triplés. Le poids total de ces bébés de 8 kg 500. Il s'agit de deux filles et d'un garçon. Ce dernier pèse 2,900 kg, et se trouve le plus gros des trois.**